



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE LA COORDINATION DE  
L'ACTION GOUVERNEMENTALE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

# DIRECTION GENERALE DE LA COORDINATION ET DU SUIVI DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (DGCS-ODD)

## EXAMEN LOCAL VOLONTAIRE



## COMMUNE D'AVRANKOU RAPPORT 2022



Mars 2023



giz



NATIONS UNIES  
BÉNIN



unicef  
pour chaque enfant



COMITE DE CONDUITE DU PROCESSUS D'ELABORATION DU RAPPORT  
SUR L'EXAMEN LOCAL VOLONTAIRE DE LA COMMUNE D'AVRANKOU

SUPERVISION	
Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale	Secrétaire Générale du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale
Alastaire Sèna ALINSATO	H. Armelle C. AHAMIDE MEANGOUA
COORDINATION	
<p>Magloire A. AGUESSY, Directeur Général de la Coordination et du Suivi des ODD Pélagie Léchidia A. de SOUZA, Directrice Générale Adjointe de la Coordination et du Suivi des ODD</p> <p>Djidjoho Médard PADONOU, Directeur du Suivi et de l'Evaluation des ODD Athanasé AHODEKON, Directeur des Etudes et du Plaidoyer sur les ODD Toussaint TODEGNON, Directeur de la Coordination des Politiques ODD</p>	
EQUIPE TECHNIQUE	
<p>Chef d'équipe : Djidjoho Médard PADONOU, Directeur du Suivi et de l'Evaluation des ODD</p> <p>Membres : S. Jocelyne Christel SAKITI, Chef du Service de l'Evaluation des ODD Comlan Emile GAGNON, Chef du Service de la Statistique et du Suivi des ODD Carel Brian MOUSSE, Chef de la Division de l'Evaluation des ODD Tata Michel DOSSOU, Chef de la Division du Suivi des ODD A. Hersy Loran VODOUGNON, Chef du Service des Etudes</p>	
EQUIPE DE REDACTION	
<p>E. Innocent GANKPEHOUNDE, Responsable du Développement Local et de la Planification de la Mairie d'Avrankou Comlan Marcel KAKPO, Expert en évaluation environnementale, Personne Ressource d'appui à l'élaboration du rapport ; Gafarou TCHONIBARE, Secrétaire Exécutif de la Mairie d'Avrankou Unité Focale d'élaboration du rapport d'Examen Local Volontaire de la Commune d'Avrankou, présidée par le Maire, Gabriel S. GANHOUTODE.</p>	
SECRETARIAT ET PAO	
<p>T. Clara AHLONSOU, Chef du Secrétariat de la DGCS-ODD Ousmane ALI, Chef de la Division du Secrétariat de la DSE-ODD à la DGCS-ODD Amandine Mariette Ayaba AISSI, Chef de la Division du Personnel à la DGCS-ODD Anfanie Olawalé Hermione DOMINGO, Chef de la Division des Finances et de la Comptabilité à la DGCS-ODD</p>	

## Table des matières

Table des matières.....	3
Liste des tableaux.....	6
Liste des photos / Planches.....	8
Liste des annexes.....	8
Avant-propos.....	9
1- Résumé.....	11
2- Messages clés.....	13
3- Brève présentation de la Commune d'Avrankou.....	13
4- Méthodologie de l'Examen Local Volontaire de la Commune d'Avrankou.....	17
4.1- Analyse documentaire.....	17
4.2- Mécanisme institutionnel.....	18
4.2.1- Principaux acteurs.....	18
4.2.2- Rôle des différents acteurs.....	19
4.3- Mobilisation des parties prenantes.....	22
4.4- Politique et environnement propice.....	24
4.5- Vision.....	25
5- Objectifs de Développement Durable et Agenda 2063 : Priorités.....	25
5.1- Établissement de liens entre les priorités.....	25
5.2- Intégration des trois dimensions et du principe de « ne laisser personne de côté ».....	27
6- Collecte de données.....	29
6.1- Méthodologie de collecte et traitement des données.....	29
6.2- Appropriation des Objectifs de Développement Durable.....	30
7- Rédaction, analyse et validation.....	30
7.1- Aperçu sur les cibles spatialisées et le niveau de couverture lors de la Spatialisation.....	30
7.2- Niveau d'avancement des cibles et initiatives locales.....	34
<input type="checkbox"/> Progrès des indices de performance des ODD et des cibles prioritaires.....	34
<input type="checkbox"/> Comparaison des niveaux de couvertures des cibles spatialisées (au moment de la spatialisation et actuellement).....	65
8- Publication et diffusion.....	70
9- Intégration, suivi et mise en œuvre.....	70
<input type="checkbox"/> Résultats et suivi.....	70
<input type="checkbox"/> Moyens de mise en œuvre.....	71
Conclusion et perspectives.....	73
ANNEXES.....	74



## Sigles, abréviations et acronymes

AFAD	:	Association des Femmes Actrices du Développement
AGAC	:	Association Départementale des Guides, Accompagnateurs et Conférenciers de l’Ouémé-Plateau
ANAEP-MR	:	Agence Nationale de l’Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
ANCB	:	Association Nationale des Communes du Bénin
ANIP	:	Agence Nationale d’Identification des Personnes
ANPE	:	Agence Nationale pour la promotion de l’Emploi
APSA	:	African Peace and Security Architecture
ATDA	:	Agence Territoriale de Développement Agricole
BEN	:	Bon Etat Nutritionnel
BP	:	Borne fontaine Privée
C/DEHA	:	Chef Division Eau, Hygiène et Assainissement
CCC	:	Communication pour le Changement de Comportement
CDEL	:	Centre de Développement Economique Local
CEG	:	Collège d’Enseignement Général
CHD-OP	:	Centre Hospitalier Départemental de l’Ouémé et du Plateau
CPS	:	Centre de Promotion Sociale
CQ	:	Chef Quartier
CS	:	Centre de Santé
CV	:	Chef Village
DASCT	:	Division Affaires Sociales, Culturelles et Touristiques
DDAEP	:	Direction Départementale de l’Agriculture, de l’Élevage et de la Pêche
DDCT	:	Direction Départementale de la Culture et du Tourisme
DDEMP	:	Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire
DDESFTP	:	Direction de l’Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle
DDPD	:	Direction Départementale du Plan et du Développement
DDS	:	Direction Départementale de la Santé
DGCS-ODD	:	Direction Générale de la Coordination et de Suivi des Objectifs de Développement Durable
DRH	:	Division Ressources Humaines
DSA	:	Direction de la Statistique Agricole
ELV	:	Examen Local Volontaire
ENV	:	Examen National Volontaire
EPP	:	Ecole Primaire et Publique
FADEC	:	Femmes Actrices pour le Développement Communautaire
FN-ODD	:	Forum National des Objectifs de Développement Durable
FPM	:	Forage équipé de Pompe à Motricité humaine
GRABE-BENIN	:	Groupe de Recherche et d’Action pour le Bien-être au Bénin
HZ 3A	:	Hôpital de Zone Akpro-Missrété – Avrankou – Adjarra
IEC	:	Information Education et Communication
MAEP	:	Ministère de l’Agriculture, de l’élevage et de la Pêche
MAM	:	Malnutrition Modérée
MAS	:	Malnutrition Sévère
Nbre	:	Nombre



ODD	:	Objectifs du Développement Durable
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PAI	:	Plan Annuel d'Investissement
PDC4	:	Plan de Développement Communal, 4 <sup>ème</sup> génération
PTA	:	Plan de Travail Annuel
RDLP	:	Responsable du Développement Local et de la Planification
ReFORME	:	Reforme des Finances publiques pour l'atteinte des ODD et la Mobilisation des Recettes de l'Etat
RP	:	Région Pédagogique
SAAF	:	Service Affaire Administrative et Financière
SADE	:	Service Affaires Domaniales et Environnementales
SCEFC	:	Section Communale des Eaux Forêts et Chasses
SDAC	:	Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune
SDE	:	Service Déconcentré de l'Etat
SDLP	:	Service du Développement Local et de la Planification
SP	:	Secrétariat Permanent
ST	:	Service Technique
UBEDA	:	Union Béninoise pour le Développement et l'Alphabétisation
UF	:	Unité Focale



## Liste des tableaux

<b>Tableau 1</b> : Feuille de route du processus .....	17
<b>Tableau 2</b> : Lien entre les priorités des agendas 2030 et 2063 .....	26
<b>Tableau 3</b> : Répertoire des cibles spatialisées avec leurs niveaux de couverture .....	31
<b>Tableau 4</b> : état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois en 2022 .....	35
<b>Tableau 5</b> : Taux d'accroissement de la superficie, du rendement et de la production de quelques cultures à Avrankou.....	36
<b>Tableau 6</b> : Définition des indicateurs associés à la cible 4.1 .....	44
<b>Tableau 7</b> : Légende de la figure 13.....	48
<b>Tableau 8</b> : Comparaison des niveaux de couverture.....	65
<b>Tableau 9</b> : Moyens financiers de mise en oeuvre .....	71
<b>Tableau 10</b> : Point de la recherche documentaire .....	77
<b>Tableau 11</b> : Fiche de collecte des données sur le terrain .....	78
<b>Tableau 12</b> : Données sur les écoles primaires de la Commune d'Avrankou.....	88
<b>Tableau 13</b> : Taux sur la scolarisation primaire dans la Commune d'Avrankou .....	89
<b>Tableau 14</b> : Données de mesure des indicateurs sociaux du CPS et du CS Avrankou .....	90
<b>Tableau 15</b> : Données liées à la gestion de l'environnement de l'ONG UBEDA .....	91
<b>Tableau 16</b> : Données sur les collèges de la Commune .....	92
<b>Tableau 17</b> : Données CEG Avrankou.....	92
<b>Tableau 18</b> : Données du Centre Saint Camille .....	93
<b>Tableau 19</b> : Données du Centre YETIN-Avrankou.....	94
<b>Tableau 20</b> : Données sur l'alimentation scolaire à Avrankou .....	94
<b>Tableau 21</b> : Données sur le personnel / Mairie Avrankou.....	95
<b>Tableau 22</b> : Effectif du personnel de la Mairie et des Services déconcentrés de l'Etat sur le territoire communal .....	95
<b>Tableau 23</b> : Données de la DDPD-OP.....	96
<b>Tableau 24</b> : Données de la Section Communale des Eaux Forêts et Chasse (SCEFC) .....	96
<b>Tableau 25</b> : Données du SAAF / Mairie Avrankou.....	96
<b>Tableau 26</b> : Données sur les suicides dans la Commune d'Avrankou.....	96
<b>Tableau 27</b> : Données de la DSA/MAEP sur la production agricole à Avrankou .....	97
<b>Tableau 28</b> : Données de l'ONG GRABE-BENIN.....	97
<b>Tableau 29</b> : Données sur le tourisme / Association départementale des guides accompagnateurs et conférenciers de l'Ouémé-.....	98
<b>Tableau 30</b> : Point des ouvrages et situation de l'eau dans la Commune d'Avrankou .....	99
<b>Annexe 23 : Tableau 31 : Valeurs de quelques indicateurs dans le secteur .....</b>	101
<b>Annexe 24 : Tableau 32 : Données sur l'artisanat dans la Commune d'Avrankou.....</b>	102
<b>Annexe 25 : Tableau 33 : Liste des forêts sacrées de la Commune et leur superficie.....</b>	103
<b>Annexe 26 : Tableau 34 : Données sur l'emploi dans le secteur du tourisme .....</b>	105
<b>Annexe 27 : Tableau 35 : Rapport ressources propres par habitant .....</b>	105



## Liste des figures

<b>Figure 1</b> : Localisation de la Commune d'Avrankou au Bénin et dans le Département de l'Ouémé...	15
<b>Figure 2</b> : Carte administrative de la Commune d'Avrankou.....	16
<b>Figure 3</b> : Volume de production par principale culture de 2015 à 2022 .....	36
<b>Figure 4</b> : évolution de la population pratiquant le sport dans la Commune d'Avrankou.....	39
<b>Figure 5</b> : Evolution du suicide dans la Commune d'Avrankou .....	40
<b>Figure 6</b> : Evolution du nombre de femmes en union utilisant la méthode de planification moderne ..	41
<b>Figure 7</b> : évolution des naissances chez les femmes de 15 à 19 ans de 2015 à 2022 dans la Commune d'Avrankou.....	42
<b>Figure 8</b> : Evolution des proportions des indicateurs associés à la cible 4.1 .....	43
<b>Figure 9</b> : Proportion de femmes nommées chef Service ou Chef division au sein de la Mairie d'Avrankou.....	45
<b>Figure 10</b> : Evolution de la proportion de la femme au niveau de tous les Service Déconcentrés intervenant de la Commune.....	45
<b>Figure 11</b> : Nombre de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans dans la Commune d'Avrankou.....	46
<b>Figure 12</b> : Evolution des cas de violence sexuelle dans la Commune d'Avrankou de 2015 à .....	47
<b>Figure 13</b> : Evolution des facteurs d'accès à l'eau potable à Avrankou .....	48
Figure 14 : Progression du taux de desserte de la population en eau potable. ....	49
<b>Figure 15</b> : Proportion de la population utilisant les latrines publiques et les installations sanitaires..	51
<b>Figure 16</b> : Nombre d'emploi dans le secteur du tourisme de 2015 à 2022 dans la Commune d'Avrankou .....	52
<b>Figure 17</b> : Evolution des visiteurs nationaux et étrangers autour des sites touristiques de la Commune .....	53
<b>Figure 18</b> : Quantité d'ordures produites et recyclées de 2015 à 2022 .....	55
<b>Figure 19</b> : Evolution des ressources propres et de la population d'Avrankou.....	56
Figure 20 : Evolution des ressources propres par habitants .....	57
<b>Figure 21</b> : Nombre total d'artisans et nombre d'artisans appuysés au cours des années 2019, 2020 et 2021 .....	58
<b>Figure 22</b> : Nombre d'artisans total et nombre ayant participé aux foires dans la Commune d'Avrankou.....	59
<b>Figure 23</b> : Montant du budget exécuté au cours des années 2020 et 2021 et part des ressources propres.....	63



## Liste des photos / Planches

**Planche 1** : Animation de la réunion de cadrage par les différents acteurs du processus ..... 23

**Planche 2** : Réunion d'appropriation du guide de l'ELV et de lancement de la collecte des 23

## Liste des annexes

<b>Annexe 1</b> : Arrêté de formalisation de l'Unité Focale .....	75
<b>Annexe 2</b> : Point de la recherche documentaire .....	77
<b>Annexe 3</b> : Fiche de collecte des données sur le terrain .....	78
<b>Annexe 4</b> : Données sur les écoles primaires de la Commune d'Avrankou.....	88
<b>Annexe 5</b> : Taux sur la scolarisation primaire dans la Commune d'Avrankou .....	89
<b>Annexe 6</b> : Données de mesure des indicateurs sociaux du CPS et du CS Avrankou.....	90
<b>Annexe 7</b> : Données liées à la gestion de l'environnement de l'ONG UBEDA.....	91
<b>Annexe 8</b> : Données sur les collèges de la Commune .....	92
<b>Annexe 9</b> : Données CEG Avrankou.....	92
<b>Annexe 10</b> : Données du Centre Saint Camille .....	93
<b>Annexe 11</b> : Données du Centre YETIN-Avrankou.....	94
<b>Annexe 12</b> : Données sur l'alimentation scolaire à Avrankou .....	94
<b>Annexe 13</b> : Données sur le personnel / Mairie Avrankou.....	95
<b>Annexe 14</b> : Effectif du personnel de la Mairie et des Services déconcentrés de l'Etat sur le territoire communal.....	95
<b>Annexe 15</b> : <b>Tableau 23</b> : Données de la DDPD-OP.....	96
<b>Annexe 16</b> : Données de la Section Communale des Eaux Forêts et Chasse (SCEFC) .....	96
<b>Annexe 17</b> : Données du SAAF / Mairie Avrankou.....	96
<b>Annexe 18</b> : Données sur les suicides dans la Commune d'Avrankou.....	96
<b>Annexe 19</b> : Données de la DSA/MAEP sur la production agricole à Avrankou .....	97
<b>Annexe 20</b> : Données de l'ONG GRABE-BENIN.....	97
<b>Annexe 21</b> : Données sur le tourisme / Association départementale des guides accompagnateurs et conférenciers de l'Ouémé- .....	98
<b>Annexe 22</b> : Point des ouvrages et situation de l'eau dans la Commune d'Avrankou .....	99
<b>Annexe 23</b> : <b>Valeurs de quelques indicateurs dans le secteur</b> .....	101
<b>Annexe 24</b> : Données sur l'artisanat dans la Commune d'Avrankou.....	102
<b>Annexe 25</b> : Liste des forêts sacrées de la Commune et leur superficie.....	103
<b>Annexe 26</b> : Données sur l'emploi dans le secteur du tourisme .....	105
<b>Annexe 27</b> : Rapport ressources propres par habitant .....	105





## Avant-propos



A l'image des Examens Nationaux Volontaires (ENV), les Examens Locaux Volontaires (ELV) constituent un processus par lequel une commune, une ville, un gouvernorat ou une région évalue et présente les progrès réalisés au niveau local pour ce qui concerne les Objectifs du Développement Durable (ODD) et l'engagement de "**ne laisser personne de côté**". Au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN), le Bénin est à sa troisième participation. Au cours du lancement de la première édition de l'élaboration du rapport sur l'Examen Local Volontaire (ELV) au Bénin, la Commune d'Avrankou est sélectionnée pour y participer à l'instar des trois (3) autres Communes à savoir Abomey-Calavi, Nikki et Bassila.

Cet examen fait l'objet d'un partage d'expériences lors d'un Forum National sur les ODD au Bénin consacré à cet effet. Il met en exergue les réalisations liées aux Objectifs du Développement Durable dans tous les secteurs de développement, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des dix (10) cibles spatialisées par la Commune d'Avrankou.

Ce document est le support qui rend public le niveau d'atteinte de ces cibles en tenant compte de leur niveau de couverture au moment de la spatialisation, à travers la plateforme dédiée à cet effet.

Il vise les objectifs suivants : (i) mettre en lumière les engagements et les actions qui sont réalisés au niveau local ; (ii) accélérer l'appropriation et l'intégration des ODD au niveau local ; (iii) accélérer l'atteinte des cibles prioritaires spatialisées ; et (iv) rendre visibles les actions de coordination et de suivi aux niveaux national et international.

Un cadre institutionnel a été mis en place depuis le niveau stratégique jusqu'au niveau opérationnel en passant par le niveau intermédiaire. Il s'agit du Comité d'Orientation (CO), du Comité Technique (CT), du Secrétariat Permanent (SP) et de l'Unité Focale (UF).

La vision de développement du Conseil Communal : « *Avrankou est en 2025, une Commune prospère, verte, bien aménagée et attrayante, dans un environnement sécurisé* », inscrite au Plan de Développement Communal, 3<sup>ème</sup> génération, prend en compte la réalisation des projets visant à faciliter l'accès facile et durable de la population aux services sociaux de base de qualité. Cette boussole qu'est la vision de la Commune d'Avrankou, a orienté les actions sensibles aux ODD.



L'approche de l'élaboration de ce document facilitée par une Personne Ressource mise à la disposition de la Commune d'Avrankou par la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD) du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, avec l'appui financier du projet ReFORME/GIZ a été participative et inclusive. La recherche documentaire, la collecte des données sur le terrain auprès des différentes couches socio-professionnelles, les ONG, les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE) et la rédaction du rapport sont les phases importantes de cette approche. Ensuite, la pré-validation du rapport est intervenue le 11 janvier 2023 et la validation, le 24 janvier 2023 à la salle de délibérations de la Mairie d'Avrankou.

Quelques difficultés ont été rencontrées lors du processus d'élaboration de ce rapport. On peut mentionner entre autres que la période de fin d'année (Décembre 2022) et celle électorale n'ont pas favorisé la disponibilité totale de tous les acteurs qui sont occupés à la finalisation de plusieurs autres tâches ; le court délai accordé pour l'élaboration du rapport et la non disponibilité de toutes les données statistiques nécessaires dans certains secteurs de 2015 à 2022.

C'est le moment de remercier les Autorités politico-administratives à divers niveaux qui œuvrent pour le développement durable et l'atteinte des ODD. Nous n'oublions pas les acteurs au sein de l'Unité Focale qui ont contribué à l'élaboration du présent rapport.

Le Forum National sur les ODD initié dans notre pays permettra sans doute, d'accélérer le processus d'atteinte des ODD et de rendre compte des actions mises en œuvre à la base.

**Sèna Gabriel GANHOUTODE**  
*Maire d'Avrankou*



## 1- Résumé

Après l'adoption des dix sept (17) ODD en septembre 2015, le Bénin, dès 2016 s'est attelé à leur mise en œuvre. Ainsi, successivement, il a procédé à la priorisation des cibles, à leur domestication, à leur costing et à leur spatialisation.

La Commune d'Avrankou dans l'arrimage de la politique locale avec celle nationale, a dès l'élaboration de son Plan de Développement Communal (PDC) 3<sup>ème</sup> génération (2017-2021), intégré les ODD dans sa planification à travers quatre (4) programmes à savoir : (i) Développement de l'économie locale ; (ii) Amélioration de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité ; (iii) Amélioration de la gouvernance participative locale, (iv) Amélioration de la gestion de l'environnement.

Pour mieux suivre les indicateurs en 2019, la Commune a procédé à l'instar de toutes les Communes du Bénin à la spatialisation des cibles. Ainsi il a été retenu dix (10) cibles prioritaires avec des indicateurs précis.

Pour faire le point du niveau de réalisation de ces cibles, la Commune d'Avrankou, a répondu à l'avis lancé par la Direction Générale de Coordination et de Suivi des ODD (DGCS-ODD) pour l'élaboration du rapport d'Examen Local Volontaire (ELV). Elle a été sélectionnée (avec trois autres communes) par le jeu du hasard lors du lancement des Examens Locaux Volontaires le 15 novembre 2022.

Il a également été attribué par le jeu du hasard à chaque commune sélectionnée, une Personne Ressource pour l'appuyer dans l'élaboration du rapport d'ELV.

Pour permettre aux acteurs locaux de s'approprier la démarche, une séance de cadrage a été organisée le 28 novembre 2022 et un atelier d'appropriation du guide d'élaboration d'ELV (présidé par le Maire en personne) le 02 décembre 2022 auxquelles tous les membres de l'Unité Focale et autres parties prenantes ont pris part.

Un point hebdomadaire d'évolution des travaux d'élaboration du rapport ELV de la commune est fait chaque vendredi à l'Unité Focale.

Les données ont été collectées auprès des Structures Déconcentrées de l'Etat , des ONG et d'autres parties prenantes, et ont été analysées.

A l'état des lieux, le niveau de réalisation des cibles varie d'une cible à une autre. Parmi les domaines qui ont émergé à un niveau moyen, nous avons :



- la cible 6.1 qui concerne l'amélioration de l'Accès aux Services d'Eau de Qualité en milieu urbain et rural dans la Commune d'Avrankou ;
- la cible 8.9 qui prend en compte le développement des actions d'aménagement des sites touristiques et d'institutionnalisation des circuits touristiques dans la Commune d'Avrankou.

Le draft du rapport a été pré-validé par l'Unité Focale puis validé par toutes les parties prenantes.

La mise en œuvre des cibles des ODD ont permis d'enregistrer les progrès suivants :

- ODD2 : cible 2.3 : le niveau de couverture est passé de faible à moyen ;
- ODD3 : cible 3.4 indicateur 3.4.6 : le niveau de couverture est passé de nul à moyen ;
- ODD3 : cible 3.7 : indicateur 3.7.1 : le niveau de couverture est passé de nul à assez-bien ;
- ODD4 : cible 4.1 : indicateur 4.1.1 à 4.1.4 : le niveau de couverture est passé de faible à moyen ;
- ODD4 : cible 4.1 : indicateur 4.1.5 et 4.1.8 : le niveau de couverture est passé de faible à assez-bien ;
- ODD4 : cible 4.1 : indicateur 4.1.7 et 4.1.9 à 4.1.12 : le niveau de couverture est passé de faible à très bon ;
- ODD5 : cible 5.1 : indicateur 5.1.1 et 5.1.2 : le niveau de couverture est passé de nul à moyen ;
- ODD6 : cible 6.1 : indicateur 6.1.1 à 6.1.3 : le niveau de couverture est passé de moyen à assez-bien ;
- ODD8 : cible 8.9 : indicateur 8.9.6 : le niveau de couverture est passé de moyen à assez-bien ;
- ODD12 ; cible 12.5 : le niveau de couverture est passé de faible à assez-bien.

En dépit des difficultés rencontrées, il faut féliciter les Cadres de la Commune, les membres de l'Unité Focale et les autres parties prenantes qui ont beaucoup contribué à la réalisation de ce rapport.

Le défi qui reste est la mise en place d'un système central de suivi des indicateurs au niveau de la Commune afin de collecter les données au fur et à mesure.



## **2- Messages clés**

Depuis la spatialisation des cibles ODD, certains secteurs ont été visés dans les investissements massifs, objet des différentes interventions faites par les acteurs de la Commune de la Commune d'Avrankou. Nous avons :

- Le secteur de l'éducation, notamment l'éducation primaire ;
- Le secteur de l'eau.

Les domaines qui nécessitent des appuis massifs, objet des différents partenariats éventuels afin de booster le développement durable sont :

- Le phénomène de violence sexuelle observé dans les Arrondissements frontaliers à la République Fédérale du Nigéria (Sado) ;
- La promotion des services d'assainissement ;
- L'aménagement des sites touristiques notamment la mare sacrée de Zèkpon, la rivière noire, la rivière Assissa et le site de dur combat d'Atchoukpa.

## **3- Brève présentation de la Commune d'Avrankou**

La Commune d'Avrankou est l'une des neuf Communes que compte le Département de l'Ouémé. Elle est située au Sud-Est du Bénin, à 10 km de Porto-Novo. Elle est limitée au Nord par la Commune de Sakété, au Sud par les Communes d'Adjarra et de Porto-Novo, à l'Est, par la Commune d'Ifangni et la République Fédérale du Nigéria et à l'Ouest, par la Commune d'Akpro-Missérété (figure 1 et 2).

D'une superficie de 78 km<sup>2</sup>, elle est la troisième Commune la plus peuplée du Département avec 128 050 habitants selon le RGPH4. Les femmes, avec 65 752 habitants, représentent 52% de la population contre 48% avec 62 298 habitants pour les hommes, avec une densité de 1642 habitants par km<sup>2</sup> et un taux d'accroissement intercensitaire de 4,2%. La proportion de la population en milieu rural s'élève à 69,8% contre 30,2% en milieu urbain. Le taux de pauvreté multidimensionnelle est de 30,1%. La population est composée d'une ethnie majoritairement Toli.

La proximité de la Commune d'Avrankou avec la République Fédérale du Nigéria (Commune limitrophe) a accéléré les échanges commerciaux et est source de la promotion de l'économie locale.

Elle bénéficie d'un climat de type soudano-guinéen à l'instar de toutes les parties méridionales du pays et est caractérisée par une double alternance de saisons sèches et



de saisons pluvieuses. Dans la zonalité pluviométrique du Bénin, la Commune d'Avrankou se trouve dans la catégorie de forte pluviométrie avec une moyenne annuelle variant entre 1200 et 1600 mm (DDAEP-O).

La Commune est presque entourée de bas-fonds. Ces bas-fonds qui couvrent une superficie d'environ 16 km<sup>2</sup>, sont traversés par des cours d'eau dont la plupart sont navigables en pirogue. Ces cours d'eau sont : Hounsoutokpa, Guidigbo, Atchoukpatokpa, Bokousotokpa, Danmèkpossoutokpa, Wamontokpa, Vagnon, Sadotokpa, Agonmanya, Sogbo, Adogba, Tokpaagua.

Les types de sols dominants dans la Commune sont :

- les sols ferrallitiques formés sur le continental terminal. Ils sont profonds et faciles à travailler. Ils occupent plus de 80% de l'ensemble des sols de la Commune ;
- les sols hydromorphes très localisés dans les zones humides de la Commune notamment dans les zones marécageuses.

Le paysage de la commune présente :

- une formation marécageuse de 16 km<sup>2</sup> composée de *Raphia Spp*, de *Ficus congensis*, de *Cyperus papyrus*, de *Thalia*, etc. représentant les 2/3 environ du périmètre de la Commune. Il est le lieu de développement des activités économiques diverses telles que la cueillette, la chasse, l'élevage, la pêche et la pisciculture ;
- une mosaïque de cultures et de jachères ;
- les palmeraies et les îlots forestiers sacrés ou non dans tous les villages.

L'ensemble de ces formations végétales donne au paysage de la Commune son caractère verdoyant.



**Figure 1 : Localisation de la Commune d'Avrankou au Bénin et dans le Département de l'Ouémé**

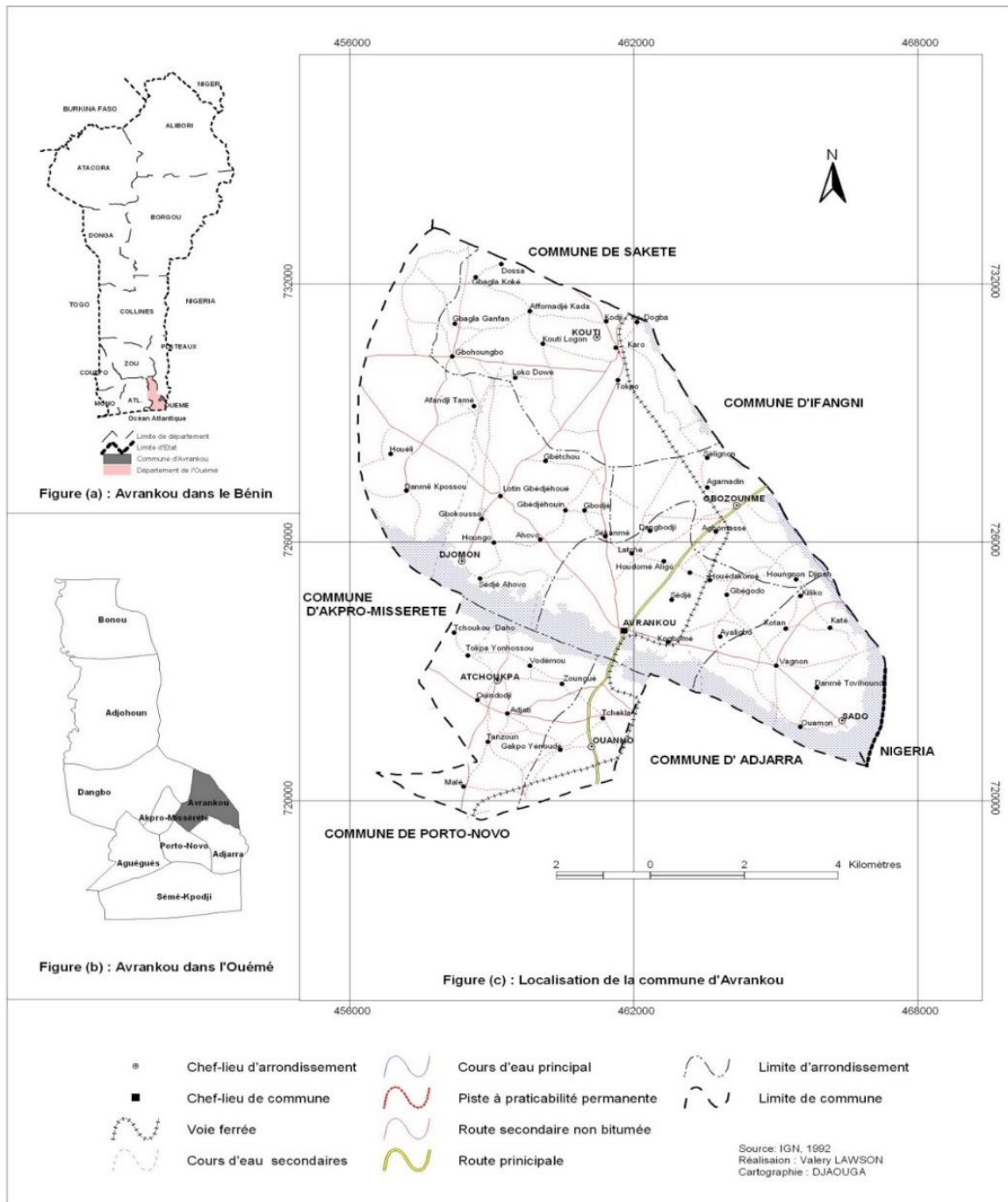
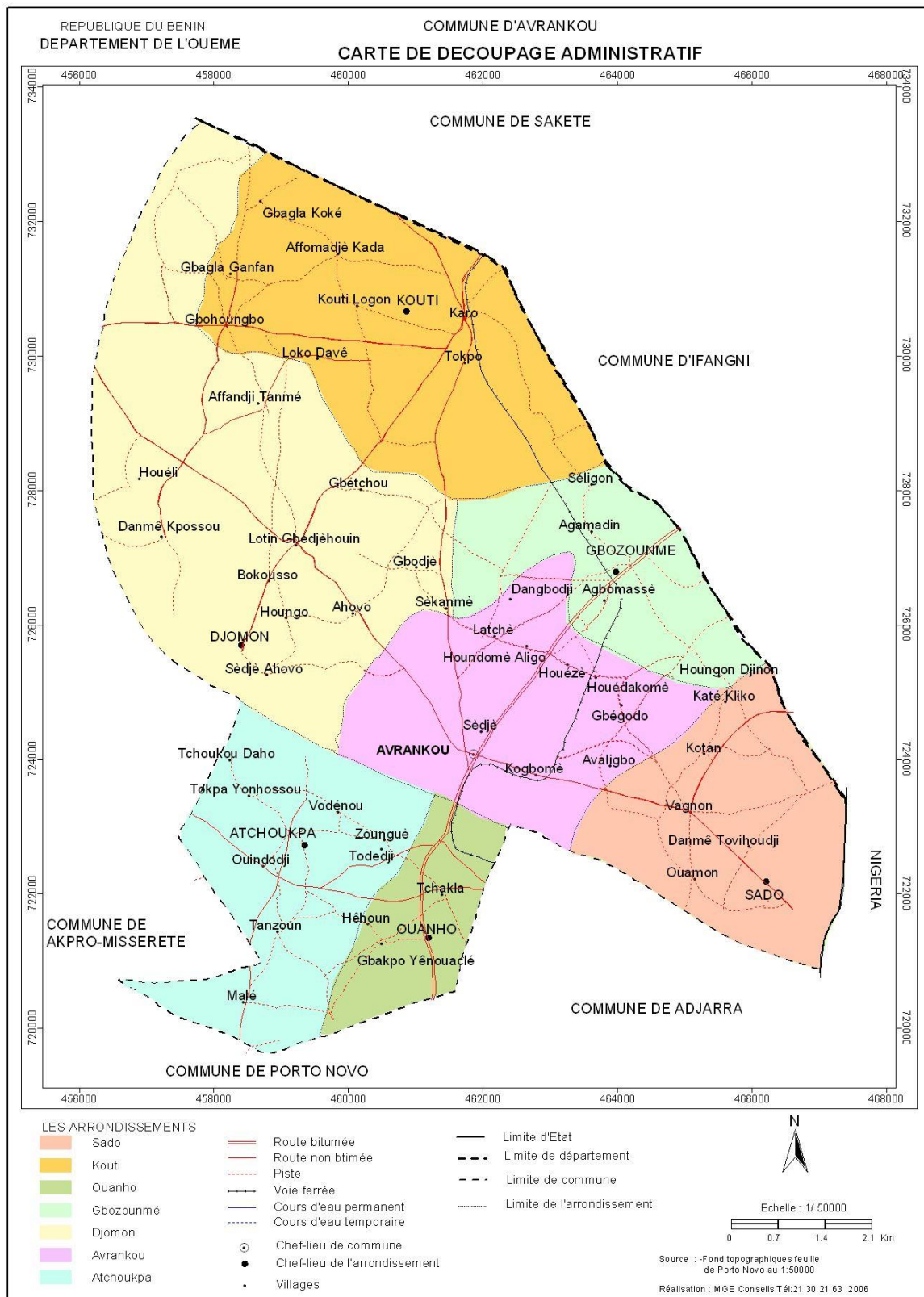


Figure 2 : Carte administrative de la Commune d'Avrankou





#### 4- Méthodologie de l'Examen Local Volontaire de la Commune d'Avrankou

La méthodologie adoptée dans le cadre de l'élaboration du rapport de l'Examen Local Volontaire prend en compte l'analyse documentaire, le mécanisme institutionnel, la mobilisation des parties prenantes, notamment, l'Unité Focale, la politique et l'environnement favorable et la vision de la Commune. L'Examen Local Volontaire est un processus qui a mobilisé tous les acteurs du développement dans les secteurs d'intervention de la Commune.

Une feuille de route pour conduire le processus a été établie et respectée à cet effet conformément au tableau suivant :

**Tableau 1** : Feuille de route du processus

Activités	28/11-02/12/2022	05-9/12/2022	12-16/12/202	19/12/2022-10/01/2023	11-31/01/2023
1. Atelier de lancement des ELV					
2. Préparation					
3. Séance avec la DGCS-ODD					
4. Appropriation du guide					
5. Prise de contact avec l'Unité Focale de la Commune d'Avrankou					
6. Préparation et organisation des séances de travail sur la méthodologie					
7. Arrimage des priorités locales et nationales					
8. Collecte données					
9. Rédaction du draft du rapport					
10. Atelier validation des ELV					
11. Rapport final ELV					

##### 4.1- Analyse documentaire

Elle a consisté à la revue et à l'exploration de la documentation recueillie par la Personne Ressource mise à la disposition de la Commune et le Service du Développement Local



et de la Planification auprès des commanditaires et autres structures, ainsi que les sites web appropriés. Ces documents concernent notamment l'Agenda 2030 et 2063, le rapport de priorisation des cibles ODD au Bénin, le répertoire des cibles spatialisées dans la Commune d'Avrankou et tous les documents y relatifs, les Plans de Développement Communal, les rapports d'activités de la Mairie de 2015 à 2022, les Plans de Travail Annuels ainsi que les rapports d'évaluation. L'Unité Focale appuyée par la Personne Ressource, sur la base de l'appréciation de la masse et de la qualité des informations, a identifié sur le terrain des données à titre de complément en vue d'atteindre les objectifs de la mission.

Les différents centres de documentation visités, la nature des documents et les types d'informations collectées sont résumés dans le tableau 9 en annexe 2, du présent rapport.

#### **4.2- Mécanisme institutionnel**

Le processus d'Examen Local Volontaire implique une consultation étroite avec les pouvoirs publics, la société civile et d'autres parties prenantes et partenaires qui sont au cœur de l'élaboration des politiques et du processus de mise en œuvre, qui s'achève par la présentation de l'examen lors du Forum National sur les ODD.

Pour la conduite des travaux d'élaboration des rapports sur les ELV et d'organisation du Forum National sur les ODD, il est défini un cadre institutionnel qui prend en compte les principaux acteurs avec les rôles et responsabilités.

##### **4.2.1- Principaux acteurs**

Les principaux acteurs identifiés sont classés suivant quatre (04) niveaux d'intervention que sont :

- le Comité d'Orientation (CO) ;
- le Comité Technique (CT) ;
- le Secrétariat Permanent (SP) et
- l'Unité Focale (UF).

• Le **Comité d'Orientation**, placé sous la présidence du Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale (MDC), le CO est composé du Ministre de l'Economie et des Finances (MEF), du Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL), du Ministre du Cadre de Vie et



du Développement Durable (MCVDD) et du Ministre du Numérique et de la Digitalisation. Il assure le portage politique du FNODD et donne les grandes orientations qui serviront de boussole aux acteurs.

- Le **Comité Technique** est chargé de la mise en œuvre des actions en se conformant aux orientations spécifiques du CO à qui il rend compte. Il valide les propositions du Secrétariat Permanent. Il est composé du Directeur Général de la Coordination et du Suivi des Objectifs de Développement Durable (DGCS-ODD), du Directeur Général du Budget (DGB), du Directeur Général de l'Economie (DGE), du Directeur Général de l'Environnement et du Climat, du Directeur des Collectivités Territoriales (DCT), du Président de l'Association Nationale des Communes du Bénin et du Président de la Maison de la Société Civile.
- Le **Secrétariat Permanent** est la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des Objectifs de Développement Durable (DGCS-ODD). Il est le bras opérationnel du FNODD. Il est chargé de : (i) proposer à chaque édition la feuille de route, les thématiques en lien avec le FPHN, préparer les formats de présentation, (ii) assurer le renforcement des capacités des communes pour une bonne préparation de leurs examens volontaires locaux et (iii) exécuter toutes les tâches administratives en la matière.
- L'**Unité Focale** est dirigée par le Maire assisté du Directeur Départemental du Développement (DDD). Elle regroupe le Secrétaire Exécutif, les Chefs services de l'administration communale, les élus locaux, les Structures Déconcentrées de l'Etat, les ONG, les leaders d'opinion, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ou toutes autres personnes nécessaires à l'accomplissement de sa mission. Ainsi, par Arrêté Communal, *Année 2022 N° 10E/035/SE-SAAF/SA* (voir annexe 1), le Maire a formalisé l'Unité Focale de la Commune d'Avrankou. Cette Unité Focale est chargée de l'organisation des ELV en collaboration avec la DGCS-ODD. Elle assure l'harmonisation des rapports présentés au niveau local.

#### **4.2.2- Rôle des différents acteurs**

Dans ce dispositif de cadre institutionnel, les rôles et responsabilités des différentes instances se décrivent ainsi qu'il suit :



- **le Comité d’Orientation** qui regroupe les différents ministres en charge de l’Economie, de la Décentralisation, du Cadre de Vie, du Numérique sous la présidence du Ministre d’Etat, chargé de la Coordination de l’action gouvernementale, assume une fonction de gouvernance et de portage politique du FNODD.

- **le Comité Technique**, organe de validation, il tient des échanges techniques entre acteurs en vue de la validation des stratégies et actions proposées par le Secrétariat Permanent. Il veille à la cohérence et au suivi de la mise en œuvre des actions conformément aux orientations et cadrages du comité d’orientation d’une part, et la promotion de l’implémentation du processus d’ELV ainsi que le développement des liens de partenariat avec les municipalités et entre les municipalités et l’inclusivité de toutes les parties prenantes d’autre part.

- **Le Secrétariat Permanent**, bras opérationnel du FNODD, il organise les échanges entre acteurs (des niveaux : central, déconcentré et décentralisé) pour la définition des stratégies et actions. Le SP a pour mission entre autres :

- de proposer à chaque édition la feuille de route, les thématiques en lien avec le FPHN et de préparer les formats de présentation ;
- de déterminer à chaque édition de façon objective le quota/nombre de communes à couvrir par les ELV ;
- de lancer sous la supervision du comité technique les appels à candidatures pour la participation aux ELV ;
- d’identifier les besoins de formation et/ou de renforcement des capacités ;
- d’assurer le renforcement des capacités des Communes pour une bonne préparation de leurs examens volontaires locaux ;
- d’exécuter toutes les tâches administratives en la matière.

Rappelons que c’est ce secrétariat qui a lancé le forum et a facilité le choix des Communes participantes et des Personnes Ressources. Ensuite le Secrétariat Permanent a organisé un atelier de cadrage pour lancer le processus de l’élaboration des rapports auquel tous les représentants des quatre (4) Communes étaient présents.

- **L’Unité Focale** est la cheville ouvrière de l’élaboration des rapports sur les Examens Locaux Volontaires sous la supervision du Maire de la commune, appuyé du Directeur



Départemental en charge du Développement. La Commune à travers le Maire, de concert avec les organisations de la société civile au niveau local et les PTF, soumissionne à l'appel à candidatures lancé par le MDC en vue de la participation aux ELV. L'UF collecte et produit toutes les informations nécessaires en vue de la production des documents techniques entrant dans le cadre des différents rapports pour les ELV et en assure la transmission à la DGCS-ODD.

A cet effet, l'UF procède à :

- la sensibilisation des acteurs des secteurs public et privé au niveau local ;
- la mobilisation sociale auprès des communautés ;
- l'identification de leurs besoins en termes d'informations, de formations/renforcement de capacités, de ressources humaines, matérielles et financières ;
- la participation à toutes les rencontres/échanges initiés par le niveau hiérarchique (déconcentré et central) ;
- l'élaboration d'une feuille de route intégrant les différentes tâches pour la bonne marche du processus (tournées de sensibilisation, rencontres d'échange avec différents acteurs, collecte et le traitement de toutes les données statistiques, conception/élaboration des différentes productions intellectuelles...);
- l'acheminement de toutes les productions au SP pour compilation.

Dans le cadre de cet exercice, l'Unité Focale a assumé ce rôle avec l'appui de ses différents partenaires.

• **les Organisations de la Société Civile (OSC)** assument les fonctions d'assistance financière et technique mais aussi de mobilisation sociale. Elles constituent les pourvoyeurs de ressources à travers les PTF. Elles collaborent avec la municipalité en vue de réaliser une complétude des informations et données à produire dans le cadre des ELV.

Toutefois, les acteurs départementaux (DDD, Chefs Services Planification et de la Statistique de la DDD, et autres services déconcentrés) au sein de l'UF interviennent de façon très spécifique au regard des compétences. Leur contribution se fait sous forme d'assistance, de conseil et d'appui. A l'élaboration de ce rapport, la Société civile a accompagné l'Unité dans la collecte des données actualisées en lien avec les indicateurs.



• **Les Partenaires Techniques et Financiers** jouent un rôle moteur dans la réalisation des ELV. Dans ce cadre, leur sont dévolus :

- un rôle d'assistance technique : ils appuient les structures du cadre institutionnel (le SP et l'UF) dans la définition et la mise en œuvre des stratégies et plans d'actions pour la réalisation des ODD à travers les ELV et ENV.
- un rôle d'assistance financière : ils contribuent à la mobilisation des ressources financières destinées à appuyer la mise en œuvre des activités. Ils participent à la gestion des moyens à travers leur représentation soit au Comité d'orientation, soit au Comité Technique selon les cas prévus par les accords et les textes en vigueur ;
- ils financent et assistent également les municipalités pour la réalisation des autres volets spécifiques pour l'atteinte des ODD ;
- ils devront en outre mettre en place des mécanismes souples d'assistance technique et financière, fondés sur une culture de collaboration avec l'administration publique aux niveaux national et local et les Organisations de la Société Civile (OSC).

Dans le cadre de l'élaboration de ce rapport, la GIZ à travers le projet ReFORME, a appuyé l'Unité Focale en mettant à disposition une personne ressource et a participé aux séances de prise de contact et de cadrage à cet effet. Le champ d'action 5 du projet a accompagné également à renseigner certains indicateurs. Le partenaire Muni Wash a fournit les données actualisées notamment au niveau de l'ODD 6 et accompagné la rédaction du document.

#### **4.3- Mobilisation des parties prenantes**

A cette étape, une sensibilisation a été faite à l'endroit des élus locaux, les structures déconcentrés, de toutes les couches sociales pour une meilleure appropriation de ces cibles et une prise de conscience pour l'atteinte à l'horizon 2030, de ces indicateurs. C'est une première étape puisque l'atteinte des cibles est un processus et nécessite l'accompagnement de tous les acteurs. A la suite de l'arrêté formalisant l'Unité Focale, une réunion de cadrage a mobilisé tous les membres de l'Unité pour la prise de contact et la présentation de l'enjeu des ELV. Des communications sur la candidature, le tirage au sort des quatre (4) Communes et le processus de l'organisation de l'ELV ont meublé la réunion afin de permettre aux différents acteurs de s'approprier les contours.



**Planche 1 : Animation de la réunion de cadrage par les différents acteurs du processus**



*Source : SDLP/Mairie Avrankou, décembre 2022*

A la faveur d'un atelier d'appropriation du guide, sous la présence effective du Maire, l'Unité Focale a été entretenue sur les dix (10) cibles spatialisées et les quarante (40) indicateurs associés, leur niveau de couverture au moment de la spatialisation, le processus de collecte des données et l'élaboration du questionnaire / guide d'entretien en lien avec les cibles spatialisées et les indicateurs à atteindre.

**Planche 2 : Réunion d'appropriation du guide de l'ELV et de lancement de la collecte des données**



*Source : SDLP/Mairie Avrankou, décembre 2022*



#### 4.4- Politique et environnement propice

La préparation et la participation de la Commune d'Avrankou à l'Examen Local Volontaire ont été rendues possible grâce à la politique internationale, nationale et locale favorable. Après l'adoption de l'agenda 2030, le Bénin a réalisé les travaux relatifs à i) la priorisation des cibles des ODD et de leur contextualisation, ce qui a permis d'en retenir un ensemble de quarante-neuf (49) cibles prioritaires et ii) la domestication des indicateurs desdites cibles prioritaires. Cette démarche a afin continué pour retenir les cibles spécifiques pour chaque Commune (spatialisation des cibles). En effet, à la suite de la priorisation des cibles des ODD et de leur intégration dans le cadre national de planification, le Bénin s'est engagé dans un vaste processus de spatialisation des cibles prioritaires des ODD en vue de retenir pour chacune des soixante-dix-sept (77) Communes que compte le Bénin, celles qui répondent à ses spécificités. Cet exercice qui a été conduit dans une démarche inclusive et participative, a permis de retenir pour la Commune d'Avrankou, les dix (10) cibles les plus importantes qui prennent en compte les dimensions sociale, économique et environnementale. Ce ciblage a été utile et a servi de référence pour mesurer le progrès des indicateurs liés à chaque cible. Avant, l'administration locale a tenu des séances aux fins de vulgariser les cibles priorisées pour une bonne appropriation. Tous les Services Déconcentrés de l'Etat (niveau communal et départemental) et les ONG en service dans la Commune d'Avrankou et/ ou au niveau départemental en lien avec chaque domaine concerné par les cibles ont été associés. Ainsi, le principe de « **Ne laisser personne de côté** » a été respecté dans le suivi des cibles spatialisées dans la Commune d'Avrankou et a facilité l'atteinte des objectifs. Un mécanisme impliquant tous les acteurs a été d'une grande utilité. Un Point Focal des ODD représenté par le Responsable du Développement Local et de la Planification et tous les autres acteurs constitués par les différents organes cités supra, ont contribué à une meilleure planification locale des actions en faveur des cibles spatialisées.

L'objectif visé est d'améliorer le niveau de renseignement régulier des indicateurs et d'assurer le suivi efficace de leurs progrès. Les travaux réalisés par la collectivité locale ont permis : (i) de faire un état des lieux sur la production des indicateurs des cibles





spécialisées ODD avec tous les acteurs ; ii) de définir les proxy en tenant compte des réalités locales et iii) de calculer les indicateurs de référence et de progrès des cibles.

#### **4.5- Vision**

S'étant engagée résolument dans l'atteinte des ODD en général et des cibles spécialisées en particulier, la Commune d'Avrankou, à l'horizon 2030, se positionne au rang des meilleures collectivités pour un développement durable. La participation aux Examens Locaux Volontaires est un moyen efficace pour améliorer les progrès dans le cadre de l'atteinte des objectifs. Les planifications stratégiques et opérationnelles sensibles aux ODD notamment le SDAC, PDC4 et le PAI permettront de mieux se positionner. Les engagements et priorités locaux, et l'accompagnement des différents acteurs résolument engagés présagent d'un bon score à l'horizon 2030. Ainsi, la vision se résume dans la phrase suivante :

*« A l'horizon 2030, la Commune d'Avrankou a atteint de façon satisfaisante, 80% des indicateurs associés aux cibles spécialisées des ODD »*

#### **5- Objectifs de Développement Durable et Agenda 2063 : Priorités**

Les objectifs de développement durable (ODD) inscrits dans le Programme **2030** des Nations Unies et l'**Agenda 2063** de l'Union Africaine visent à promouvoir une Afrique prospère fondée sur une transformation économique structurelle comprenant une utilisation, une production et une consommation durables des ressources. En effet, nous notons un lien étroit entre ces deux agendas et des principes de base pour un développement participatif et durable.

##### **5.1- Établissement de liens entre les priorités**

Les agendas 2063 et 2030 prennent en compte les domaines prioritaires et ont un lien au niveau des objectifs de développement. Le Tableau suivant établit les liens existants et les domaines prioritaires pris en compte par les deux agendas (Tableau 2).



**Tableau 2 : Lien entre les priorités des agendas 2030 et 2063**

Agenda 2063	Cibles spatialisées à Avrankou (2030)
1 : Niveau de vie élevé, qualité de vie et bien-être pour tous les citoyens	<p>ODD2 – Cible 2 : D’ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d’ici à 2025 les objectifs arrêtés à l’échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l’émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.</p> <p>ODD 2- Cible 3 : D’ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l’égalité d’accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d’ajout de valeur et d’emplois autres qu’agricoles.</p>
2 : Citoyens bien éduqués et révolution des compétences reposant sur la science, la technologie et l’innovation	ODD 4-Cible 1 : D’ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d’égalité, un cycle complet d’enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d’acquis véritablement utiles
3. Citoyens en bonne santé et bien nourris	ODD 3-Cible 4 : D’ici à 2030, réduire d’un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être
4 : Économies transformées	ODD 8-Cible 9 : D’ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux
5 : Agriculture moderne pour une productivité et une production accrues.	<p>ODD2 – Cible 2 : D’ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d’ici à 2025 les objectifs arrêtés à l’échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l’émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.</p> <p>ODD 2- Cible 3 : D’ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l’égalité d’accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d’ajout de valeur et d’emplois autres qu’agricoles</p>
6 : Économies et communautés durables sur le plan environnemental et résilientes au climat.	<p>ODD 6-Cible 1 : D’ici à 2030, assurer l’accès universel et équitable à l’eau potable, à un coût abordable</p> <p>ODD 6-Cible 2 : D’ici à 2030, assurer l’accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d’assainissement et d’hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable</p>
7 : Égalité complète hommes femmes dans toutes les sphères de la vie.	ODD 5-Cible 1 : Mettre fin, partout dans la Commune d’Avrankou, à toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes et des filles



## **5.2- Intégration des trois dimensions et du principe de « ne laisser personne de côté »**

Le développement durable repose sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable de trois dimensions :

- la dimension sociale ;
- la dimension économique ;
- la dimension environnementale.

Les dix-sept (17) ODD intègrent parfaitement les trois (3) dimensions et couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable.

Cette intégration a été systématisée, jusqu'au niveau de chaque ODD. Par exemple, l'ODD 8 sur la croissance et l'emploi, ou bien l'ODD 9 sur l'industrialisation, les infrastructures et la recherche, qui forment le pilier de la dimension économique, prennent soin de faire aussi apparaître leurs aspects sociaux, environnementaux et institutionnels. Cela explique en grande partie le nombre élevé de cibles (169). Les ODD, à travers l'intégration des dimensions du développement, relancent également le questionnement sur la cohérence des politiques vis-à-vis du développement international et de la production de biens publics.

Depuis des années, le meilleur appui au développement des collectivités locales est la gestion de leurs politiques internes : ouverture commerciale, transferts de technologie, sécurité, stabilité macroéconomique, lutte contre l'évasion fiscale et les activités illicites, etc.

La Commune d'Avrankou, dans la réalisation de sa vision de développement à l'horizon 2025, prend en compte les 3 dimensions dans son processus de développement harmonieux.

En effet, le Plan de Développement Communal, troisième génération est structuré autour de quatre (4) programmes suivants :

- *Programme :1 Développement de l'Economie Locale (Pro-DEL) ;*
- *Programme 2 : Amélioration de l'Accès Equitable des populations aux Services Sociaux de Base de Qualité (Pro-2AE2SBQ)*
- *Programme 3 : Amélioration de la Gouvernance Participative Locale (Pro-AGPL)*



- *Programme 4 : Amélioration de la Gestion de l'Environnement / Cadre de vie (Pro-AGE) .*

Mieux, les cibles spatialisées abordent également ces trois (3) dimensions pour un développement équilibré. Les cibles 2.2, 2.3, 3.4, 3.7, 4.1, 5.1, 6.1 et 6.2 abordent la dimension sociale tandis que la cible 8.9 concerne la dimension économique. La cible 12.5 répond à la dimension environnementale.

La Commune d'Avrankou œuvre à « ne laisser personne de côté » dans le cadre de la planification de son développement, conscient que la pauvreté combinée à l'exclusion sont les conditions qui définissent les « laissés pour compte »

Au niveau de la Commune d'Avrankou, plusieurs actions ont caractérisé et matérialisé ce principe :

- la prise en compte des personnes vivant dans la pauvreté, en accordant une attention particulière aux plus pauvres parmi les pauvres et en reconnaissant les multiples dimensions de la pauvreté ;
- la promotion d'un changement transformateur en luttant contre l'exclusion, la discrimination et l'inégalité ;
- la considération de l'intérêt des populations laissées de côté ou qui risquent de l'être, dans toutes les nouvelles stratégies thématiques et de planification ;
- le renforcement des systèmes d'information et la production de données ventilées qui révèlent les défis que rencontrent les laissés-pour-compte et resserrent les liens entre les acteurs responsables et les détenteurs de droits.

Il s'agit pour la Commune d'Avrankou de mettre au point des interventions visant spécifiquement les groupes laissés de côté en se fondant sur leurs besoins propres et agir pour lutter contre l'exclusion sexospécifique. Par exemple, l'élaboration du PDC 4<sup>ème</sup> génération intègre cet engagement dans le cadre de la mise en place du comité de pilotage et du comité technique devant conduire les activités. Egalement au début de chaque année, par arrêté, un comité est formalisé pour conduire le processus de l'élaboration du Plan Annuel d'Investissement, dans lequel toutes les couches sont représentées pour l'expression de leurs besoins. Mieux, jusqu'à la fin du processus, ils sont associés afin que la priorisation tienne compte des projets à leur profit.



Ainsi, la Mairie d'Avrankou ancre le principe de « Ne laisser personne de côté » dans tous ses documents de projets et programmes, et s'efforce de l'introduire dans les stratégies de ses partenaires, y compris des organisations multilatérales. Aussi intègre-t-elle systématiquement le principe dans la gestion de programme axée sur les résultats, en commençant par une analyse rigoureuse afin de comprendre les mécanismes d'exclusion par des questions suivantes :

- qui est exclu ?
- de quoi est-il exclu ?
- pourquoi est-il exclu ?
- qui l'a exclu ?.

La théorie du changement annexée aux différents documents de planification, explique comment obtenir les résultats attendus. Les progrès accomplis font l'objet d'un suivi systématique et sont évalués afin d'en tirer des enseignements et d'assurer un pilotage adéquat des projets et programmes en lien direct avec les agendas 2030 et 2063.

## **6- Collecte de données**

Prenant en référence le niveau atteint des indicateurs associés aux cibles spatialisées dans la Commune d'Avrankou, les données ont été collectées afin de mesurer le niveau de progrès suivant une méthodologie appropriée. Après la collecte, les données ont été traitées.

### **6.1- Méthodologie de collecte et traitement des données**

La collecte des données est la clé de la réussite d'un examen local volontaire. Après l'étape d'exploration des documents de planification stratégique, celle de collecte de données sur le terrain a suivi. Un questionnaire a été élaboré pour collecter les données spécifiques en lien avec les quarante (40) indicateurs associés aux dix (10) cibles spatialisées dans la Commune d'Avrankou (voir annexe 3). Cet outil de collecte a été validé à un atelier de l'Unité Focale. Ce questionnaire a été reparté et les lettres ont été adressées aux structures pour la remontée des données. Les fiches de données ont été dépouillées et saisies pour le calcul des indicateurs conformément au manuel de définition et de calcul des indicateurs des cibles prioritaires des ODD au Bénin.



La mise en correspondance des indicateurs de données avec les objectifs a permis de retenir les partenaires extérieurs qui disposent des données relatives aux cibles spatialisées. Au total cinquante-trois (53) structures ont été identifiées sur le territoire communal et / ou au niveau départemental selon le type d'informations à collecter.

## **6.2- Appropriation des Objectifs de Développement Durable**

Dans la démarche d'appropriation des ODD dans la Commune d'Avrankou, après la spatialisation des cibles prioritaires, il y a eu la contextualisation des indicateurs pour avoir des proxy afin d'adapter les indicateurs au contexte local. Par exemple, l'indice de la condition de la femme, contextualisée nous permet de relever le nombre de femmes nommées à des postes dans l'administration communale et au niveau des Services Déconcentrés de l'Etat (SDE) intervenant sur le territoire communal. Les indicateurs ayant un niveau de mesure national, ont été ramenés au niveau commune afin de cerner les réalités locales. Il y a eu aussi des séances d'échanges sur les 10 cibles spatialisées de la commune organisées par la DGCS-ODD avec l'appui de CA5/ReFORME/GIZ afin de faciliter leur appropriation et leur prise en compte dans le PDC 4<sup>ème</sup> génération.

## **7- Rédaction, analyse et validation**

Dans cette section, sont présentés les progrès réalisés dans la mise en œuvre des objectifs et des cibles prioritaires de la Commune d'Avrankou ainsi que les actions touchant les autres cibles non spatialisées. Le niveau de couverture prend en compte le taux atteint pour un indicateur associé à chaque cible spatialisée et la prise en compte de la problématique posée au niveau de l'indicateur par les différents projets contenus dans les outils de planification de la Commune. Ainsi, le niveau nul signifie que le taux est à 0%, le niveau faible se situe entre 1 et 49%, le niveau moyen est de 50%, le niveau assez-bon est entre 51 et 75% et niveau très bon correspond aux proportions supérieures à 75%.

### **7.1- Aperçu sur les cibles spatialisées et le niveau de couverture lors de la Spatialisation**

La Commune d'Avrankou a retenu dix (10) cibles prioritaires à la suite d'un processus de spatialisation avec quarante (40) indicateurs associés. Le tableau 3 ci-après répertorie les cibles spatialisées dans la Commune d'Avrankou et les indicateurs associés.



**Tableau 3 : Répertoire des cibles spatialisées avec leurs niveaux de couverture**

Cibles spatialisées	Indicateurs / proxys	Niveau de performance	Niveau de couverture
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Indicateur 2.2.1 : Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans	Incidence pour 10 000 habitants atteints de la malnutrition  2013 : 0,04 2014 : 0,01	
	2.2.2 : Prévalence de la malnutrition aigüe (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)		
2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	Indicateur 2.3.1 : Volume de production par unité de travail	Maïs 2013 : 5346 T 2014 : 5764 T Manioc 2013 : 17089 T 2014 : 17 920 T Arachide 2013 : 813 T 2014 : 904 T Tomate 2013 : 83 T 2014 : 106 T Piment 2013 : 17 T 2014 : 23 T	
	Indicateur 2.3.2 : Revenu moyen des petits producteurs alimentaires		
3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Indicateur 3.4.2 : Létalité liée aux maladies cardiovasculaires		
	Indicateur 3.4.3 : Létalité liée au cancer		
	Indicateur 3.4.4 : Létalité liée au diabète		
	Indicateur 3.4.5 : Létalité liée aux maladies respiratoires chroniques		
	Indicateur 3.4.6 : Proportion de la population pratiquant au moins une activité sportive par semaine		
	Indicateur 3.4.7 : Taux de mortalité par suicide		
3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	Indicateur 3.7.1 : Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale		
	Indicateur 3.7.2 : Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge		



4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	Indicateur 4.1.1. : Proportion d'enfants en Cours Préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture		
	Indicateur 4.1.2. : Proportion d'enfants en Cours Préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques		
	Indicateur 4.1.3. : Proportion d'enfants en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture		
	Indicateur 4.1.4. : Proportion d'enfants en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques		
	Indicateur 4.1.5. : Proportion de jeunes en fin de premier cycle du qui obtiennent au moins la moyenne en français		
	Indicateur 4.1.6. : Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en mathématiques		
	Indicateur 4.1.7 : Taux net de scolarisation dans le primaire		
	Indicateur 4.1.8 : Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire		
	Indicateur 4.1.9 : Taux brut de scolarisation dans le primaire		
	Indicateur 4.1.10 : Taux brut de scolarisation dans le secondaire		
	Indicateur 4.1.11 : Taux net de scolarisation dans le secondaire		
	Taux d'achèvement du cycle primaire		
	5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	5.1.1 : Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non discrimination fondée sur le sexe	
Indicateur 5.1.2 : Indice de la Condition de la Femme			
5.1.3 : Proportion de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale			





	5.1.4 : Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans		
	5.1.5 : Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçus dans les structures de prise en charge		
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	6.1.1 : Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	Nombre d'abonnés 2013 : 503 2014 : 513 Production d'eau en m3 2013 : 62940 2014 : 70 000 Vente d'eau en m3 2013 : 53113 2014 : 58487	
	6.1.2 : Taux de desserte en eau potable en milieu urbain		
	6.1.3 : Taux de desserte en eau potable en milieu rural		
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	6.2.1 : Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon		
8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	8.9.1 : PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total		
	8.9.2 : Taux de croissance PIB directement tiré du tourisme		
	8.9.3 : Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois		
	8.9.4 : Taux de croissance des emplois dans le secteur du tourisme		
	8.9.5 : Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques		
	8.9.6 : Part du budget du tourisme dans le Budget de la Commune		
12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	12.5.1 Taux de recyclage communal		

**Source** : Spatialisation des cibles prioritaires des ODD au Bénin : Monographie des communes des Départements de l'Ouémé et du Plateau 2019



**Légendes :**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	0%	1 à 49%	50%	51 à 75%	Supérieur à 75%

Au moment de la spatialisation, 13 indicateurs associés à trois (3) cibles sont à un niveau nul, seize (16) indicateurs associés à quatre (4) cibles sont à un niveau faible et onze (11) indicateurs associés à trois (3) cibles sont à un niveau moyen.

## 7.2- Niveau d'avancement des cibles et initiatives locales

Cette section rend compte des progrès accomplis par la Commune d'Avrankou vers l'atteinte des ODD ainsi que les réformes et initiatives locales en lien avec les aspirations des populations pour un développement durable. Elle fait le point sur la performance des cibles prioritaires des ODD à partir des indices de performances. Ensuite, l'évolution des indicateurs des cibles prioritaires par ODD de même que les réponses de politiques locales ont été présentées.

- **Progrès des indices de performance des ODD et des cibles prioritaires**

Ce point a été fait à partir des indicateurs des cibles prioritaires des ODD pour lesquels les informations sont disponibles. Les informations sur ces indicateurs ont permis de calculer les indices de progrès des cibles prioritaires.

**ODD 2 :** Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

✓ **Cible 2.2 :** D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées

➤ **Indicateur 2.2.1 :** Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans.

A Avrankou, on dénombre de 2019 à 2022, **221** enfants en retard de croissance reçus dans les formations sanitaires. Les sensibilisations sur la nutrition à l'endroit des mères ont touché **444** enfants affectés ou susceptibles d'être affectés par le retard de croissance.



➤ **Indicateur 2.2.2** : Prévalence de la malnutrition aigue (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)

Les données sont résumées dans le tableau suivant :

**Tableau 4** : état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois en 2022

Période	Nbre de MAM total dépisté	Nbre de MAM total dépisté et traité avec succès	Nbre de MAS total dépisté	Nbre de MAS total dépisté et traité avec succès	Nbre de MAS total dépisté et référé au CHUD/OP	Nbre de BEN	Nombre d'enfants de 6-59 mois reçus
Janvier	0	0	0	0	0	443	443
Février	0	0	2	0	2	436	438
Mars	3	3	0	0	0	548	551
Avril	0	0	4	2	2	689	693
Mai	3	3	2	0	2	804	809
Juin	2	2	2	0	2	779	783
Juillet	2	2	0	0	0	926	928
Août - Déc.	23	23	16	10	6	16928	16967
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>26</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>21553</b>	<b>21612</b>

Source : CSA Avrankou, décembre 2022

- **21.612** enfants dépistés en 2022 dans la Commune d'Avrankou
- **21.553** enfants en bon état nutritionnel
- **33** enfants en malnutrition modérée (MAM) détectés à Avrankou, traités avec succès soit **0,15 % de taux de MAM**
- **26** enfants en malnutrition aigüe enregistrés au cours de 2022 **soit un taux de 0,12%**, dont 12 traités avec succès (46,15%) et 14 référés (53,85%).

Par ailleurs, **16.406** écoliers dont **7.810** filles sont bénéficiaires de l'alimentation scolaire intégrée à Avrankou répartis dans 61 écoles sur les 97 que compte la Commune, soit un taux de couverture de **62,89%**.

Seize (16) EPP disposent de jardins scolaires et trois (3), d'une unité d'élevage.

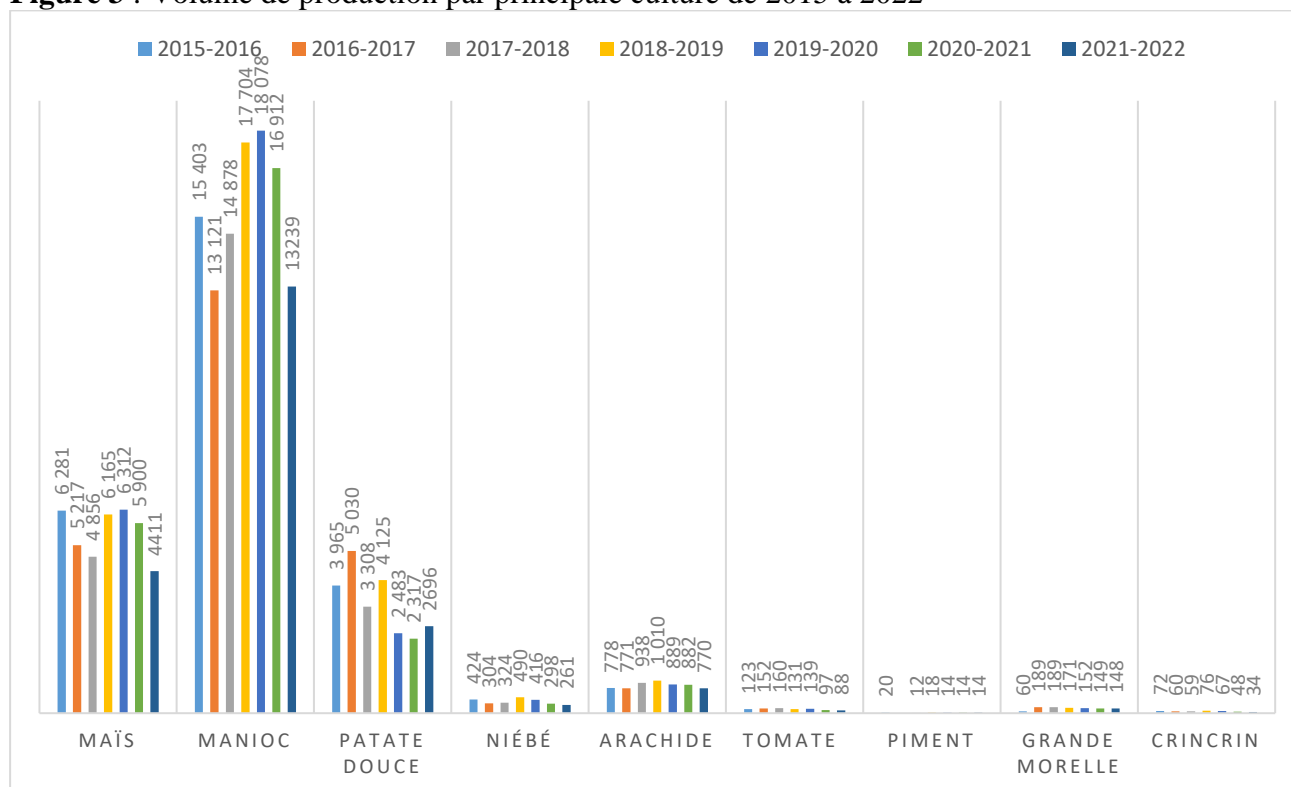
✓ **Cible 2.3** : D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux



services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles

- **Indicateur 2.3.1** : Volume de production par unité de travail

**Figure 3** : Volume de production par principale culture de 2015 à 2022



Source : DSA/MAEP, décembre 2022

**Tableau 5** : Taux d'accroissement de la superficie, du rendement et de la production de quelques cultures à Avrankou

Campagne agricole	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Taux d'accroissement moyen
<b>Taux d'accroissement de la superficie</b>							
Maïs	-12,96%	3,16%	19,89%	26,55%	-11,32%	-25%	<b>0,01%</b>
Manioc	-9,61%	1,63%	22,68%	-4,85%	-7,33%	-22%	<b>-3,30%</b>
Patate douce	-3,81%	-10,09%	-8,16%	-33,22%	2,21%	8%	<b>-7,57%</b>
Niébé	-9,09%	8,87%	20,31%	-20,37%	-3,38%	-11%	<b>-2,38%</b>
Arachide	10,37%	16,37%	-11,24%	-7,00%	4,92%	-13%	<b>0,12%</b>
Tomate	4,19%	6,65%	0,41%	-48,29%	3,09%	4%	<b>-4,93%</b>
Piment			66,41%	-12,70%	-3,64%	2%	<b>8,68%</b>
Grande morelle	175%	-5%	-10%	-8%	5%	3%	<b>26,79%</b>
Crincriin	-8%	0%	25%	-13%	-16%	-30%	<b>-7,15%</b>
<b>Taux d'accroissement du Rendement</b>							
Maïs	-4,57%	-9,76%	5,89%	-19,10%	5,41%	0%	<b>-3,69%</b>
Manioc	-5,76%	11,57%	-3,01%	7,31%	0,95%	1%	<b>1,97%</b>
Patate douce	31,87%	-26,84%	35,77%	-9,87%	-8,72%	8%	<b>5,06%</b>



Niébé	-21,18%	-2,05%	25,69%	6,71%	-25,88%	-2%	<b>-3,15%</b>
Arachide	-10,14%	4,45%	21,40%	-5,38%	-5,39%	0%	<b>0,82%</b>
Tomate	18,51%	-1,23%	-18,14%	104,83%	-32,51%	-13%	<b>9,75%</b>
Piment			-5,00%	-8,89%	-1,42%	1%	<b>-2,39%</b>
Grande morelle	14,55%	4,76%	0,46%	-3,66%	-7,31%	-3%	<b>0,96%</b>
Crinclin	-9,01%	-0,45%	2,62%	0,82%	-14,58%	1%	<b>-3,24%</b>
<b>Taux d'accroissement de la Production</b>							
Maïs	-16,94%	-6,91%	26,96%	2,38%	-6,52%	-25%	<b>-4,38%</b>
Manioc	-14,81%	13,39%	18,99%	2,11%	-6,45%	-22%	<b>-1,41%</b>
Patate douce	26,85%	-34,22%	24,69%	-39,81%	-6,70%	16%	<b>-2,14%</b>
Niébé	-28,35%	6,64%	51,21%	-15,03%	-28,39%	-13%	<b>-4,41%</b>
Arachide	-0,82%	21,55%	7,76%	-12,01%	-0,73%	-13%	<b>0,51%</b>
Tomate	23,47%	5,33%	-17,80%	5,93%	-30,42%	-9%	<b>-3,78%</b>
Piment			58,09%	-20,46%	-5,00%	3%	<b>5,93%</b>
Grande morelle	215,00%	0,00%	-9,44%	-11,02%	-2,44%	-0,59%	<b>31,92%</b>
Crinclin	-16,59%	-0,45%	28,70%	-12,67%	-28,51%	-29,48%	<b>-9,83%</b>
<b>Taux d'accroissement moyen global de la production</b>							<b>1,38%</b>

**Source : DSA/MAEP, Décembre 2022**

A la lecture de la figure 3 et du tableau 6 sur l'évolution du volume de production jusqu'à la campagne 2021-2022, en termes de rendement et en référence à l'année 2015, le manioc affiche un taux d'accroissement moyen de **1,97%**, la patate douce est à un taux de **5,06%**, l'arachide à **0,82%**. Au niveau de la filière maraichère, le taux d'accroissement de la tomate est de **9,75%** et la grande morelle à **0,96%**. Les autres cultures ont affiché un taux négatif à savoir le maïs, le niébé, le piment et le crinclin. Ces chiffres en juxtaposition avec le taux d'accroissement de la production permettent de conclure que, malgré le faible rendement observé au niveau du piment, les producteurs ont augmenté la superficie cultivée de **8,68%**, ce qui permet d'observer un taux d'accroissement positif de **5,93%** au niveau de la production. L'accroissement de la superficie et du rendement de la grande morelle a conséquemment fait augmenter la production de **31,92%**. Tenant compte de ces cultures, la Commune d'Avrankou affiche un taux d'accroissement moyen positif de **1,38%** en ce qui concerne la production végétale.

Au nombre des initiatives locales, nous avons le conseil agricole rapproché et les appuis des partenaires dans le cadre de la maîtrise d'eau au profit des maraichers (PMSD) et aux autres producteurs (ATDA, PADAAM)



- **ODD 3** : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien être de tous à tout âge

- ✓ **Cible 3.4** : D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.

- **Indicateur 3.4.2** : Létalité liée aux maladies cardiovasculaires

En 2022, les formations sanitaires de la Commune d'Avrankou ont reçu 152 patients souffrant des maladies cardiovasculaires. On n'a pas reçu de décès au sein de ces patients sur le territoire communal, les malades ont été référés vers le CHD-Ouémé.

- **Indicateur 3.4.3** : Létalité liée au cancer

La commune n'a pas eu de données officielles dans les formations sanitaires à cause du sous-équipement. Les malades se réfèrent aux Centres de santé au niveau départemental voire national.

- **Indicateur 3.4.4** : Létalité liée au diabète

En 2022, les formations sanitaires de la Commune d'Avrankou ont reçu 300 patients souffrant de diabète. On n'a pas reçu de décès au sein de ces patients sur le territoire communal, les malades ont été référés vers le CHD-Ouémé. Il faut noter que cette information ne tient pas compte des malades qui ne sont pas allés dans les Centres de santé parmi lesquels il pourrait avoir éventuellement des cas de morts à domicile pour cause de la maladie.

- **Indicateur 3.4.5** : Létalité liée aux maladies respiratoires chroniques

Nombre de personnes souffrant des maladies respiratoires : **68** soit 25 en 2020 et 43 en 2021.

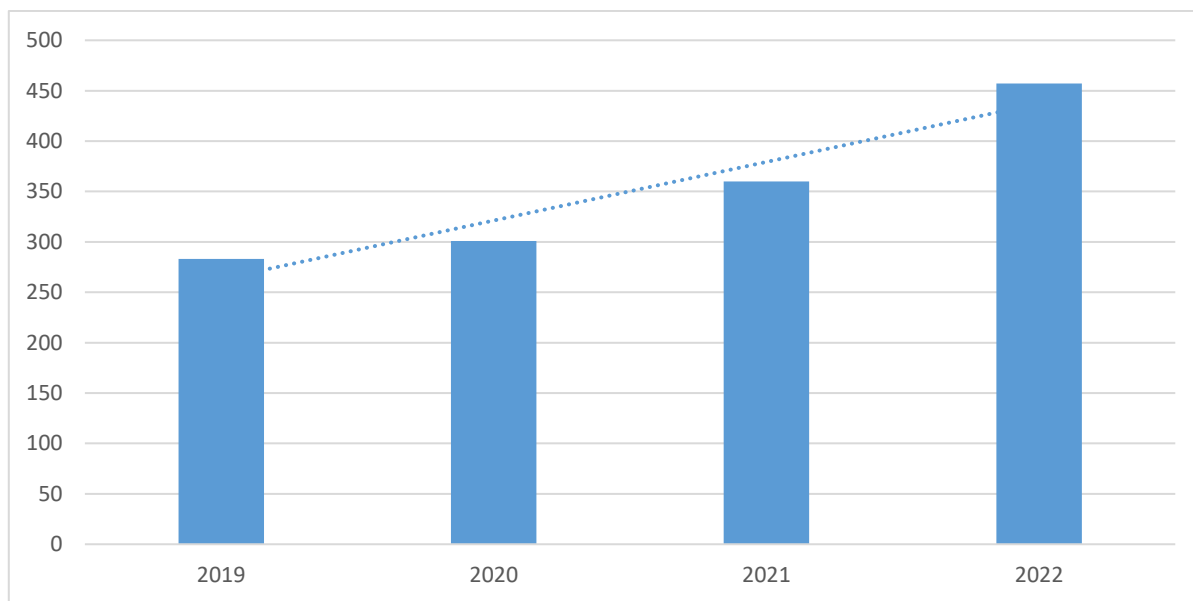
Traités avec succès : **68**, soit 100%.

- **Indicateur 3.4.6** : Proportion de la population pratiquant au moins une activité sportive par semaine

Le nombre d'habitants pratiquant au moins une activité physique de façon régulière en 2022 est de **457**. Le graphique suivant montre la progression de cet indicateur au sein de la population en âge de pratiquer le sport dans la Commune d'Avrankou (figure 4)



**Figure 4** : évolution de la population pratiquant le sport dans la Commune d'Avrankou



**Source** : Organisations sportives / Service des Affaires Sociales Sportives Culturelles et Touristiques de la Mairie, décembre 2022

➤ **Initiatives locales**

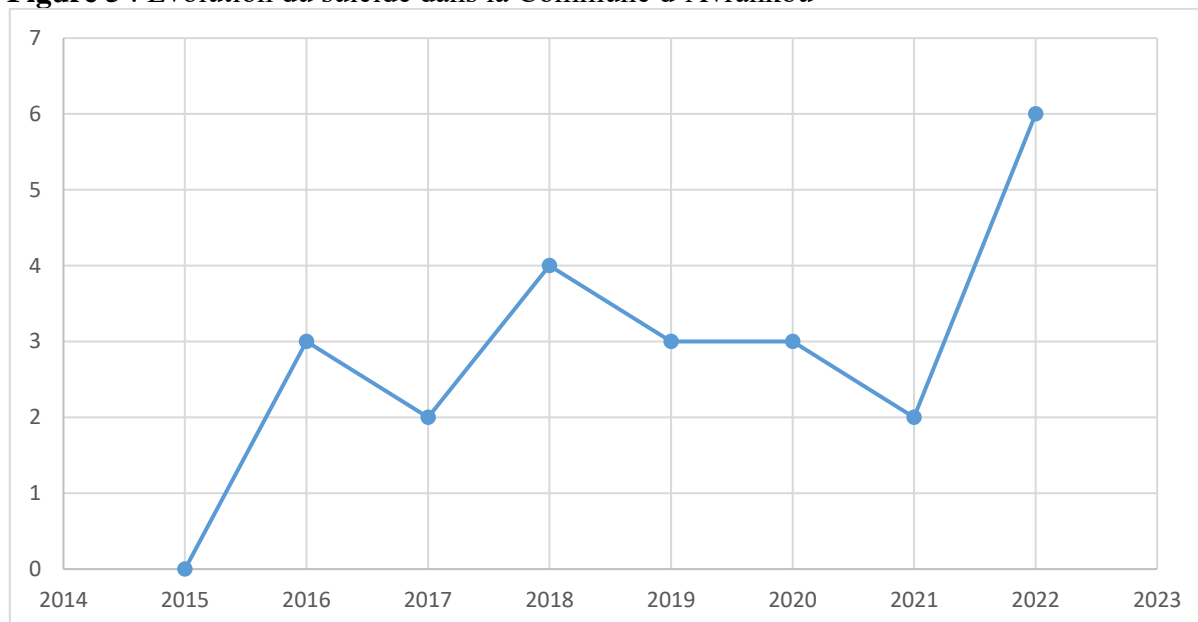
Les initiatives se résument aux différentes sensibilisations faites à l'endroit de la population par le Centre de Santé, le Centre de Promotion Sociale avec l'appui du Service du Développement Local et de la Planification de la Mairie à travers la Division des Affaires Sociales, Sportives, Culturelles et Touristiques.

- **Indicateur 3.4.7** : Taux de mortalité par suicide

Conformément aux données reçues des Chefs Quartiers, Chef Villages et des Commissariats intervenant sur le territoire communal, nous avons (figure 5) :



**Figure 5** : Evolution du suicide dans la Commune d'Avrankou



**Source** : Commissariats d'Avrankou, décembre 2022

L'évolution de la courbe est en dent de scie jusqu'à l'année 2022, l'année à laquelle la Commune a enregistré 6 suicides. Plusieurs actions sont entreprises afin de freiner le phénomène dans la Commune d'Avrankou. Il s'agit de dénoncer les comportements suspects et de sensibiliser la population à renoncer au suicide par les enseignements à l'église, dans les mosquées et autres confessions religieuses.

- **Cible 3.7** : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.

- **Indicateur 3.7.1** : Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale.

Nombre de femmes sensibilisées sur les méthodes modernes de planification en 2022 :

**15.830 femmes**

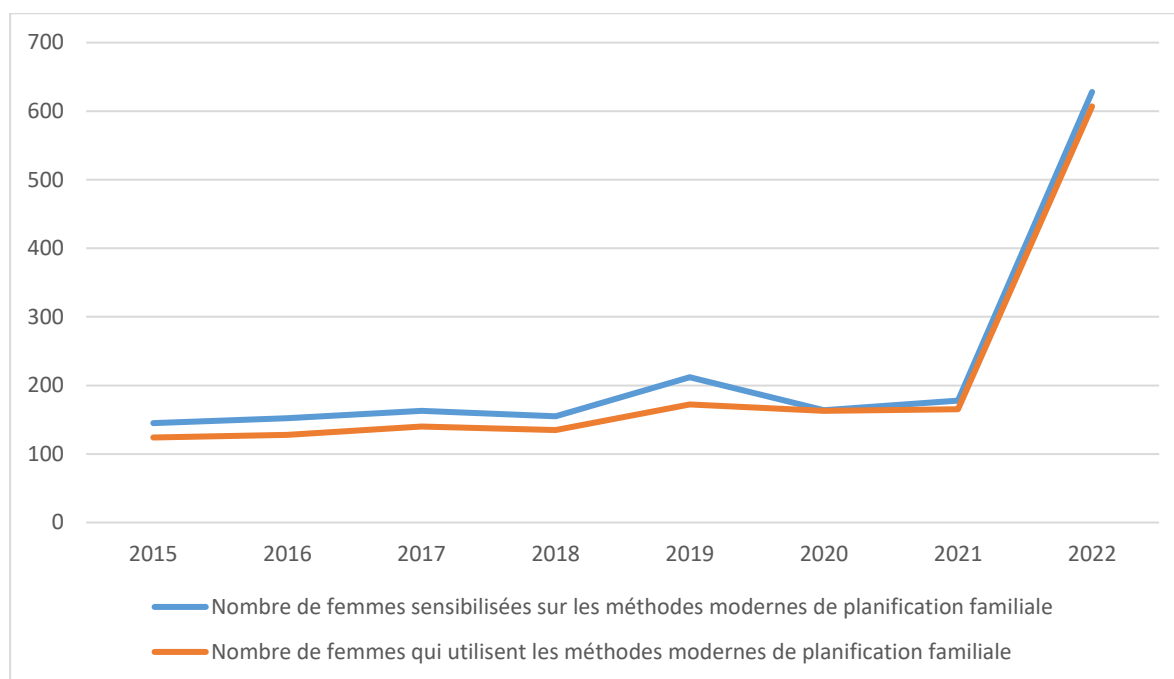
Nombre de femmes qui utilisent les méthodes modernes en 2022 : **15.667, soit un taux de 98,97%** d'adhésion.

La figure ci dessous montre l'évolution de la pratique de 2015 à 2022.





**Figure 6:** Evolution du nombre de femmes en union utilisant la méthode de planification moderne



Source : CS Avrankou, CPS, AFAD ONG, décembre 2022

### ➤ Initiatives locales

En termes d'actions locales mises en œuvre pour encourager la planification locale, nous avons les sensibilisations sur les conséquences des naissances rapprochées qui sont menées par le Centre de Santé d'Avrankou, le Centre de Promotion Sociale et l'ONG AFAD. Les bénéficiaires sont entretenus sur les prétendus effets secondaires et les préoccupations de santé associées aux méthodes, qui les dissuadent à adopter la pratique de la planification familiale.

- **Indicateur 3.7.2** : Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge

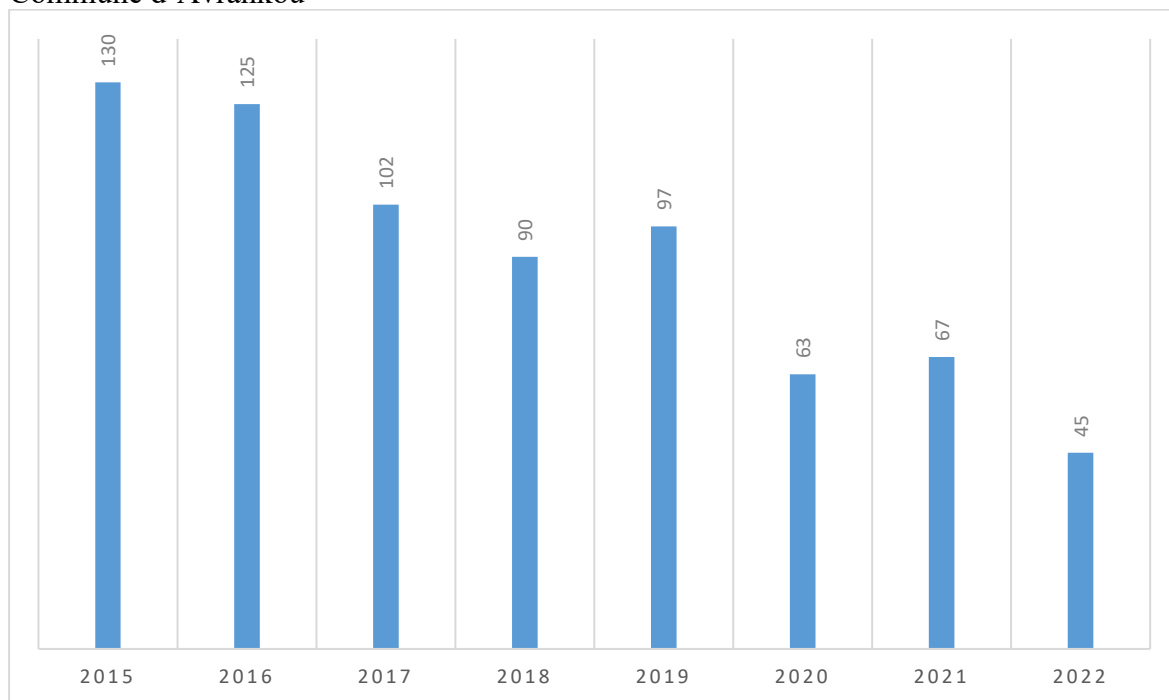
Taux chez les adolescentes de 10 à 14 ans : 0%

Nombre de naissance chez les adolescentes de 15 à 19 ans : **719**

L'évolution des naissances chez les femmes de la tranche d'âge de 15 à 19 ans est expliquée par la figure suivante.



**Figure 7** : évolution des naissances chez les femmes de 15 à 19 ans de 2015 à 2022 dans la Commune d'Avrankou



Source : Centre de Santé d'Avrankou, Décembre 2022

#### ➤ Initiatives locales

La réduction drastique de 2015 à 2022 du nombre de naissance est le résultat des sensibilisations pour l'utilisation de la contraception, sur la sexualité et la fécondité responsable faites à l'endroit des adolescentes par le Centre de Promotion Sociale et le Centre de Santé d'Avrankou. Egalement la Mairie anime des causeries éducatives sur le plan de la sexualité au profit des adolescentes et de leurs parents dans les Arrondissements urbains. Les élèves et enseignants au niveau des cours secondaires sont sensibilisés sur les sanctions qu'ils encourent en entretenant des relations sexuelles avec les élèves filles. Il faut intensifier maintenant cette sensibilisation au niveau des sept (7) arrondissements pour maîtriser le phénomène.

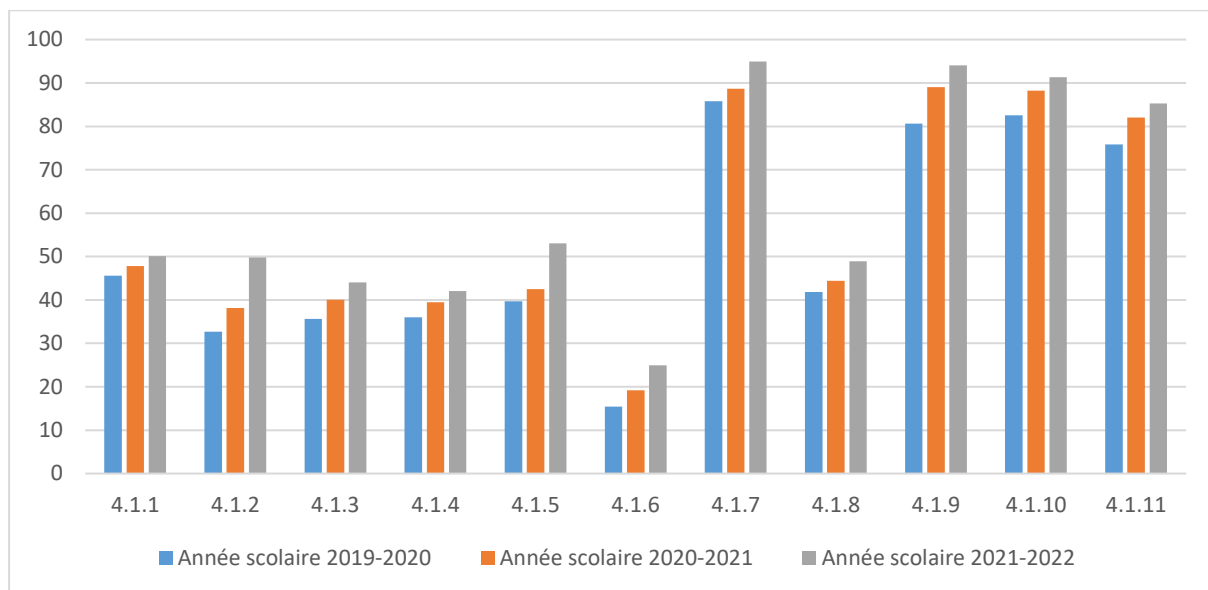
• **ODD 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

✓ **Cible 4.1** : D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles.



L'évolution des onze (11) indicateurs associés à la cible 4.1 au cours des trois années scolaires passées est mise en exergue par la figure ci-dessous :

**Figure 8** : Evolution des proportions des indicateurs associés à la cible 4.1



**Source** : SDLP, décembre 2022

La lecture de la figure 7 montre une évolution des différents indicateurs associés à la cible 4.1 grâce aux diverses initiatives locales en faveur des différentes couches.

#### ➤ Initiatives locales

Plusieurs actions locales ont été entreprises pour les différents progrès constatés à savoir :

- appui aux CEG pour l'organisation des Travaux Dirigés dans toute la Commune d'Avrankou ;
- constructions d'infrastructures scolaires et acquisition de mobiliers scolaires ;
- sensibilisation des parents et formation sur le suivi scolaire ;
- recours au crieur public pour annoncer la rentrée dans les villages et informations sur les radios partenaires à l'endroit de la population par le Maire ; sensibilisation du bureau APE, et formation élèves du cours secondaire sur la scolarisation responsable par la Mairie d'Avrankou : gratuité de la scolarité des filles ; mise en œuvre du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégrée dans les EPP de la Commune.



**Tableau 6 : Définition des indicateurs associés à la cible 4.1**

Numéros d'indicateurs	Définition d'indicateurs
4.1.1	Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture
4.1.2	Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques
4.1.3	Proportion d'enfants en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture
4.1.4	Proportion d'enfants en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques
4.1.5	Proportion de jeunes en fin de premier cycle qui obtiennent au moins la moyenne en français
4.1.6	Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en mathématiques
4.1.7	Taux net de scolarisation dans le primaire
4.1.8	Proportion d'écopliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire
4.1.9	Taux brut de scolarisation dans le primaire
4.1.10	Taux brut de scolarisation dans le secondaire
4.1.11	Taux net de scolarisation dans le secondaire

**Source :** Rapport des cibles spatialisées

- **ODD 5 :** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles

✓ **Cible 5.1 :** Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

- **Indicateur 5.1.1 :** Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non discrimination fondée sur le sexe

Dans la Commune d'Avrankou, plusieurs actions visent à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité et de non discrimination fondée sur le sexe parmi lesquelles, nous avons :

- la prise en compte du genre dans les activités de la Mairie (consultation des associations de femmes lors de l'élaboration des documents de planification), la création d'une division des affaires sociales facilitant les mesures prises au Conseil Communal en faveur des femmes, la consultation des organisations de femmes pour relever les faits discriminatoires à l'égard des femmes et prendre des mesures conformément aux textes au niveau national.

- **Indicateur 5.1.2 :** Indice de Condition de la Femme (ICF)



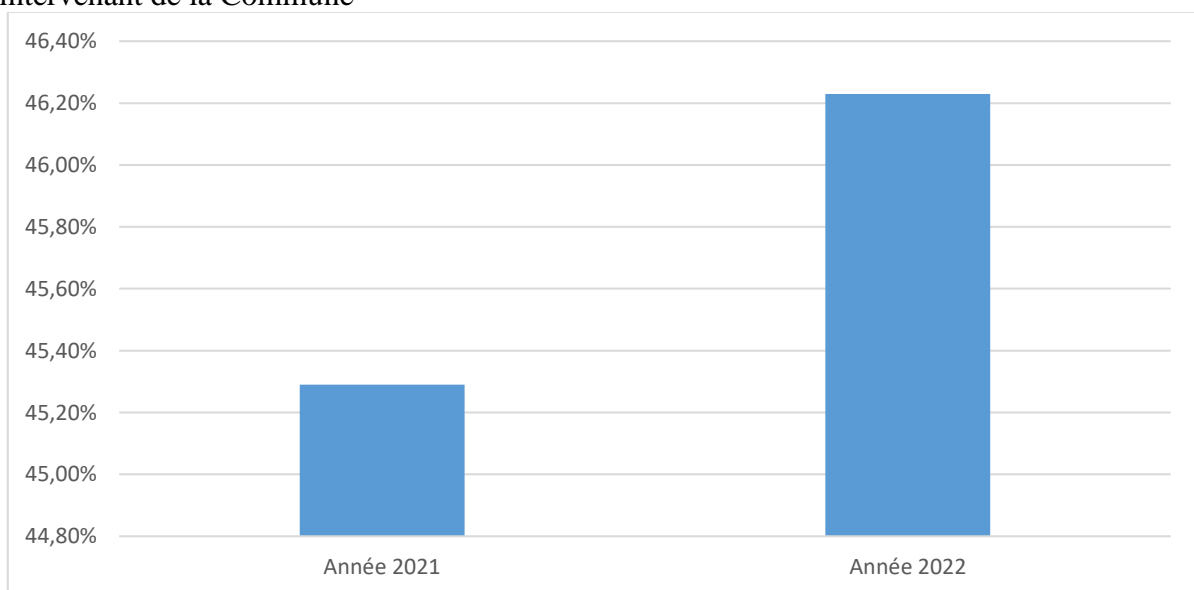
Au niveau de cet indicateur, il s'est agi de voir la représentativité de la femme dans les instances dirigeantes au niveau de la Mairie (Figure 9) d'une part et de la représentativité de la femme au niveau de toutes les Structures Déconcentrées de l'Etat intervenant sur le territoire communal (Figure 10).

**Figure 9** : Proportion de femmes nommées chef Service ou Chef division au sein de la Mairie d'Avrankou



**Source** : Services Affaires Administratives et Financières – Avrankou, décembre 2023

**Figure 10** : Evolution de la proportion de la femme au niveau de tous les Service Déconcentrés intervenant de la Commune



**Source** : SDLP, Décembre 2022



### ➤ Initiatives locales

A la Mairie d'Avrankou, les efforts pour accroître la forte représentativité de la femme, concernent la promotion et la nomination des femmes au niveau des postes clés de l'administration.

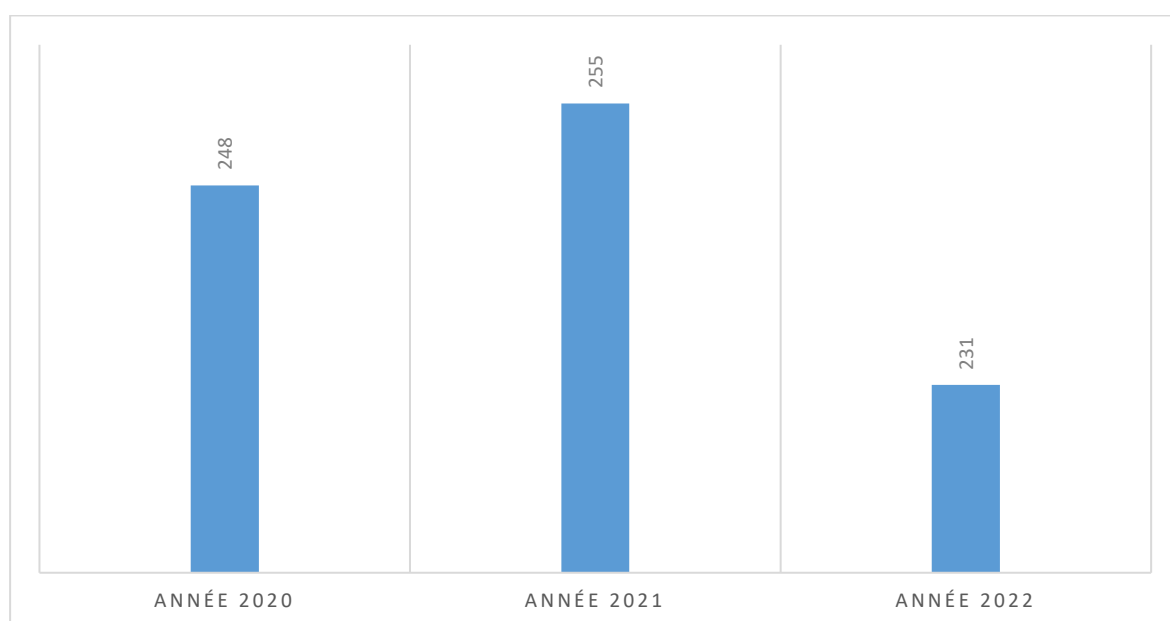
#### - **Indicateur 5.1.3 : Proportion de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale**

Ce taux est à 0%. En conséquence, la pratique n'existe pas dans la Commune d'Avrankou.

#### - **Indicateur 5.1.4 : Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans**

La figure nous montre l'évolution du nombre de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans dans la Commune d'Avrankou

**Figure 11** : Nombre de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans dans la Commune d'Avrankou



Source : CS d'Avrankou, CPS, décembre 2022

### ➤ Initiatives locales

Conscient des efforts qui restent dans ce domaine, on peut enregistrer des actions fortes menées par le CPS d'Avrankou avec l'appui de la Mairie en faveur de la diminution du phénomène qui sont entre autres, (i) la sensibilisation des parents sur les

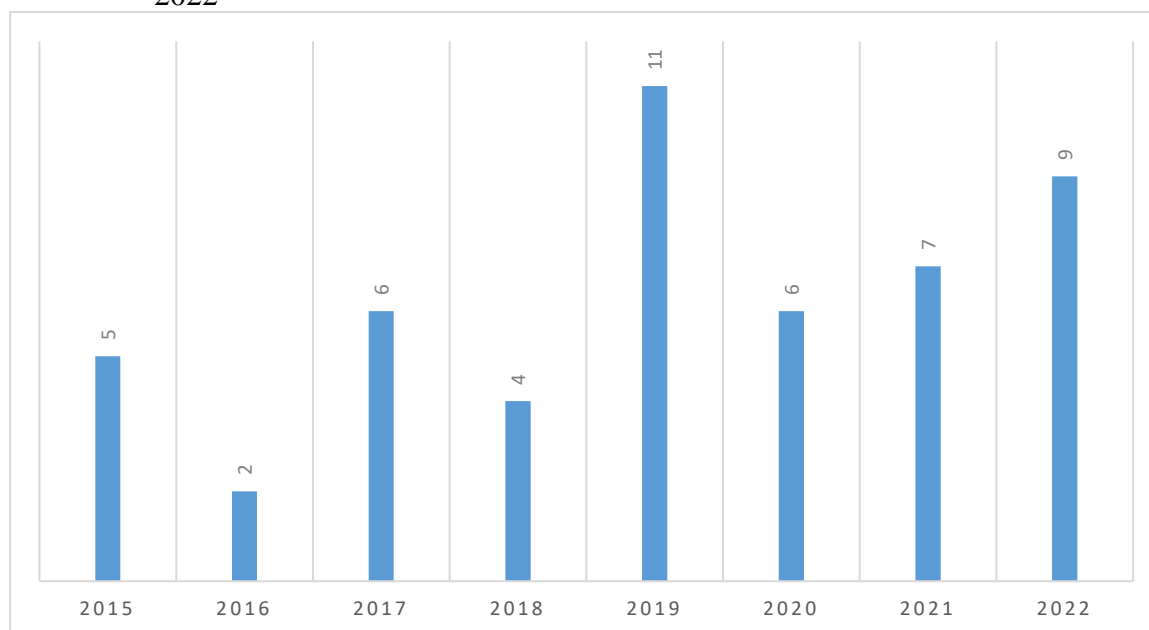


conséquences et les inconvénients du mariage précoce, (ii) la sensibilisation des élèves filles sur le mariage précoce et la scolarisation responsable. Il faut aussi noter la sensibilisation sur la planification familiale.

**- Indicateur 5.1.5 : Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçus dans les structures de prise en charge**

Le phénomène de violence sexuelle dans la Commune d'Avrankou, bien qu'en faible proportion, existe encore, comme l'indique la figure ci-dessous :

**Figure 12 :** Evolution des cas de violence sexuelle dans la Commune d'Avrankou de 2015 à 2022



Source : CPS, ONG AFAD, décembre 2022

De 2015 à 2022, dans la Commune d'Avrankou, il a été enregistré respectivement 5, 2, 6, 4, 11, 6, 7 et 9 cas de violence sexuelle. Nous notons en 2019 le nombre de cas le plus élevé et en 2016, le nombre de cas le moins élevé. En fin 2022, on dénombre 9 cas.

➤ **Initiatives Locales**

Au nombre des actions au niveau local, nous avons la sensibilisation des acteurs sur les textes en la matière. Les élèves et les parents d'élèves sont associés à cette sensibilisation pour enrayer le phénomène.

- **ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.**

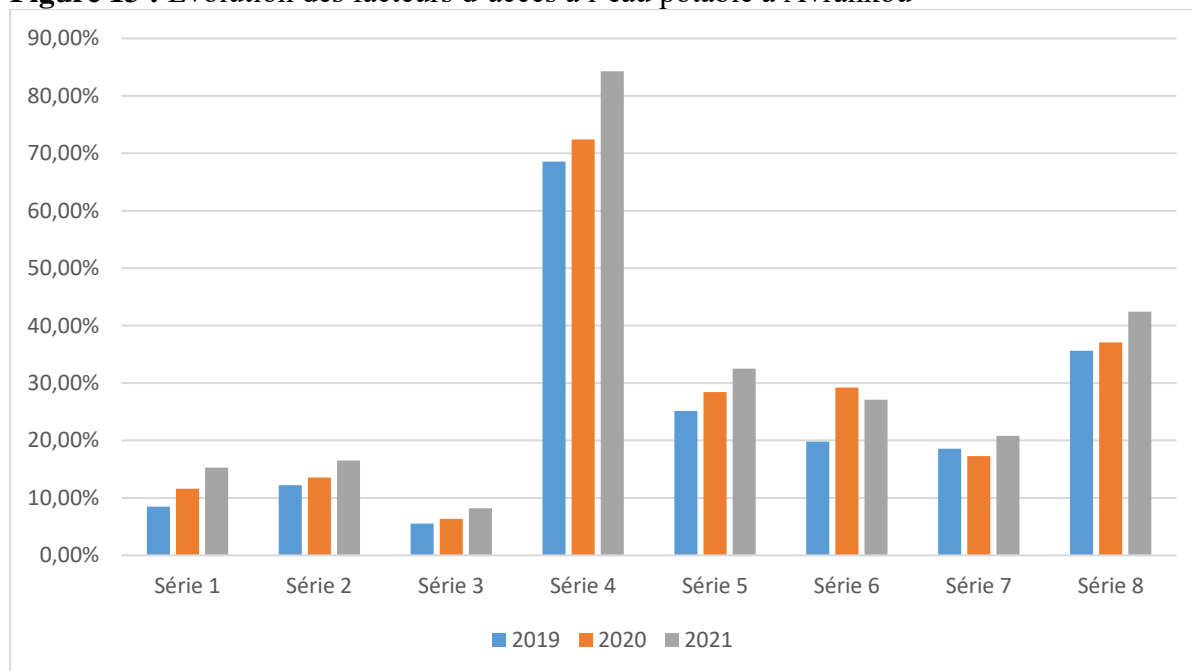


✓ **Cible 6.1** : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable

- **Indicateur 6.1.1** : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.

Plusieurs facteurs ont été mesurés pour voir le progrès de l'indicateur 6.1.1 comme le montre la figure ci-après.

**Figure 13** : Evolution des facteurs d'accès à l'eau potable à Avrankou



Source : USAID / Muni-WASH

**Tableau 7** : Légende de la figure 13

Série 1	Pourcentage des ménages bénéficiant d'un service d'eau potable de base existant
Série 2	Proportion de ménages ont accès à une source d'eau améliorée
Série 3	Proportion de ménages s'approvisionnent auprès d'une source d'eau située à domicile
Série 4	Proportions de ménages ont accès à une source d'eau améliorée en parcourant un trajet aller-retour qui ne dépasse pas 30 minutes, temps d'attente y compris
Série 5	Proportions de ménages disposant de l'eau de boisson de façon continue respectivement en journée
Série 6	Proportions de ménages disposant de l'eau de boisson de façon continue respectivement dans la nuit
Série 7	Proportions de ménages satisfaits respectivement de la disponibilité de l'eau dans la commune d'Avrankou
Série 8	Proportions de ménages satisfaits respectivement de la qualité de l'eau dans la commune d'Avrankou





### ➤ Initiatives locales

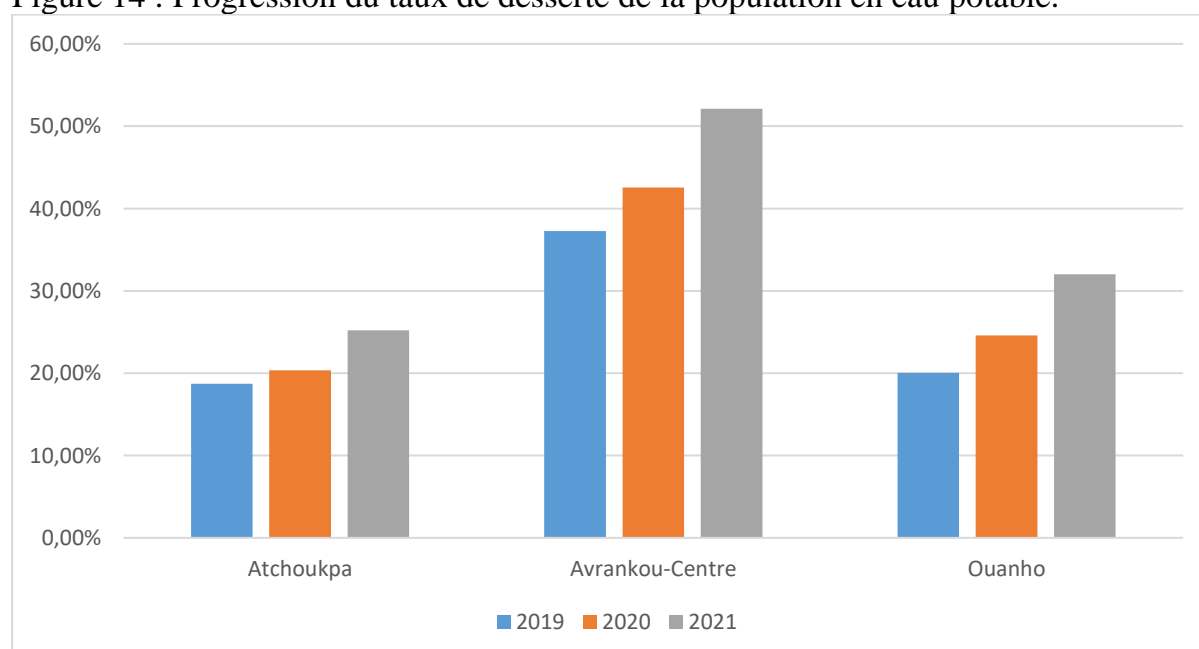
Plusieurs facteurs entrant en ligne de compte d'un accès facile à l'eau de bonne qualité et à un coût abordable ont été notés grâce à l'affermage local qui a aboutit aujourd'hui à l'affermage régional. Un entretien est assuré grâce à l'acquisition annuelle et de la mise en place des pièces de rechange financée par le projet USAID/Muni-WASH. Les redevances constituées dans le cadre de l'affermage local contribuent également aux services d'entretien du réseau d'eau. Le transfert des ouvrages à l'Agence Nationale de l'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEP-MR) permettra de répondre encore plus efficacement à l'attente de la population.

Il y a également la pose des compteurs d'eau à un prix promotionnel et la sensibilisation de la population à la consommation d'une eau de qualité qui comptent parmi les actions menées par le C/DEHA de la Commune d'Avrankou.

#### - Indicateur 6.1.2 : Taux de desserte en eau potable en milieu urbain

Le milieu urbain dans la Commune d'Avrankou est constitué de trois Arrondissements à savoir : Atchoukpa, Avrankou-Centre et Ouanho. La figure 14 montre une progression du taux de desserte de la population en eau potable.

Figure 14 : Progression du taux de desserte de la population en eau potable.



Source : C/DEHA/Mairie

### ➤ Initiatives locales

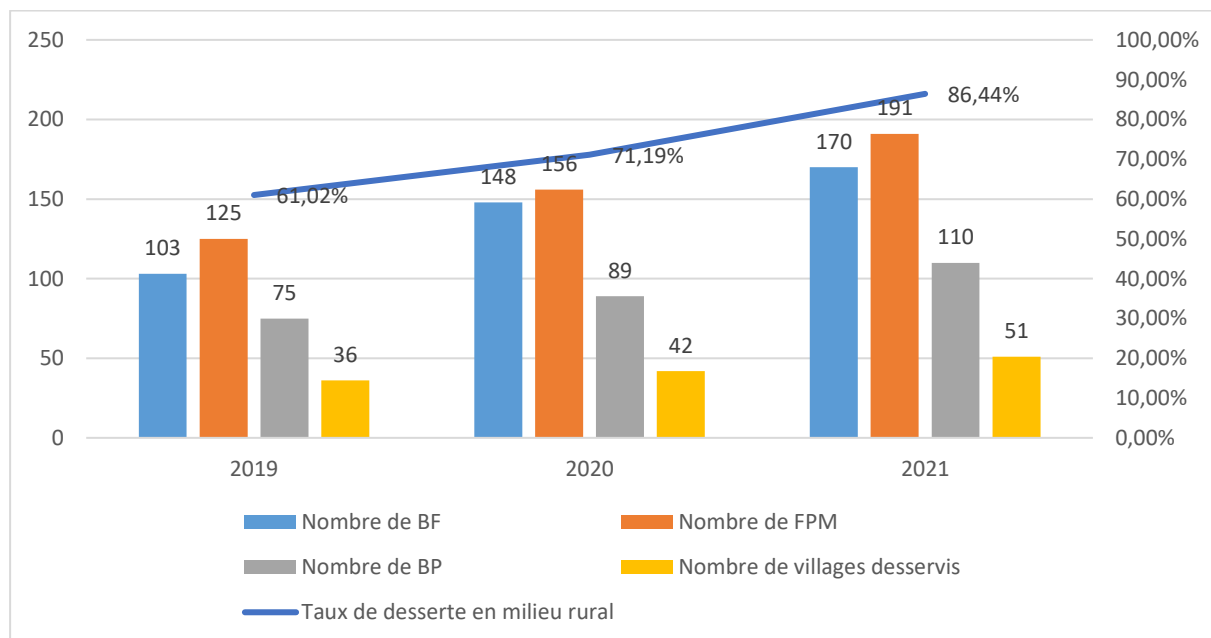


Les différents efforts de la Mairie dans ce sens se résument à la sensibilisation de la population de ces Arrondissements à s'abonner au réseau d'eau de la SONEB. Le prix promotionnel pour l'abonnement, pratiqué par le SONEB, facilite aussi la disponibilité de l'eau. Malgré les efforts, le taux semble être faible dans les Arrondissements de Ouanho et d'Atchoukpa.

**- Indicateur 6.1.3 : Taux de desserte en eau potable en milieu rural**

La distribution de l'eau potable en milieu rural est assurée par le système d'Adduction d'Eau Villageoise (AEV). Au cours des années 2019, 2020 et 2021, la figure 14 montre qu'une évolution a été notée au niveau du nombre des équipements de distribution et du nombre de villages desservis.

**Figure 14** : Le taux de desserte en milieu rural



**Source** : SONEB/ DEHA/ST-Mairie Avrankou

Le taux de desserte en milieu rural a évolué de 61,02 % jusqu'à 86,44% de 2019 à 2021. Le nombre de villages desservis a évolué de 36 à 51 de 2019 à 2021. Nous notons également une évolution du nombre des bornes fontaines privées de 2019 à 2021 qui passe de 75 à 110. Les bornes fontaines publiques ont considérablement évolué de 103 à 170 de 2019 à 2021. Malgré ces efforts, il reste à faire pour assurer le besoin vital à la population.



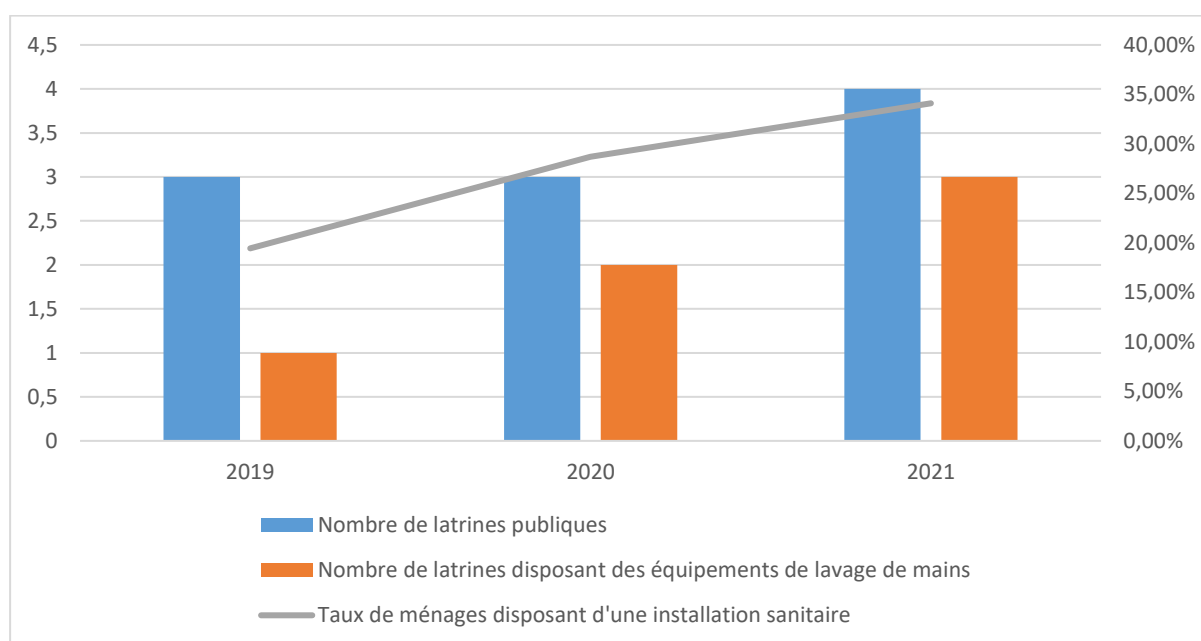
Au titre des initiatives, la création d'une division en charge du secteur afin de mieux sensibiliser la population sur la consommation d'eau potable et d'informer sur les grandes dispositions et réformes dans le secteur.

✓ **Cible 6.2** : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable

- **Indicateur 6.2.1** : Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon.

Grâce aux différentes sensibilisations organisées par la Cheffe Division Eau Hygiène et Assainissement pour mettre fin à la défécation à l'air libre et à la répression des actes de pollution de l'environnement assurée par la police sanitaire de la Mairie, combinée avec la promotion de WC Mimin du projet d'assainissement de l'Agence Béninoise pour le Marketing Social (ABMS), on note une évolution de la proportion de la population utilisant des services d'assainissement, mais qui ne comble pas encore les attentes comme le montre la figure ci-dessous.

**Figure 15** : Proportion de la population utilisant les latrines publiques et les installations sanitaires



Source : DEHA/ST/Mairie Avrankou – USAID Muni WASH

La figure 15 indique que nous avons dans la Commune d'Avrankou quatre (4) latrines publiques dont trois (3) disposent des équipements de lavage de mains. **34,1%** des ménages enquêtés disposent d'une installation sanitaire.

- **ODD 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- ✓ **Cible 8.9** : D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux

- **Indicateur 8.9.1** : PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total (Donnée non disponible)

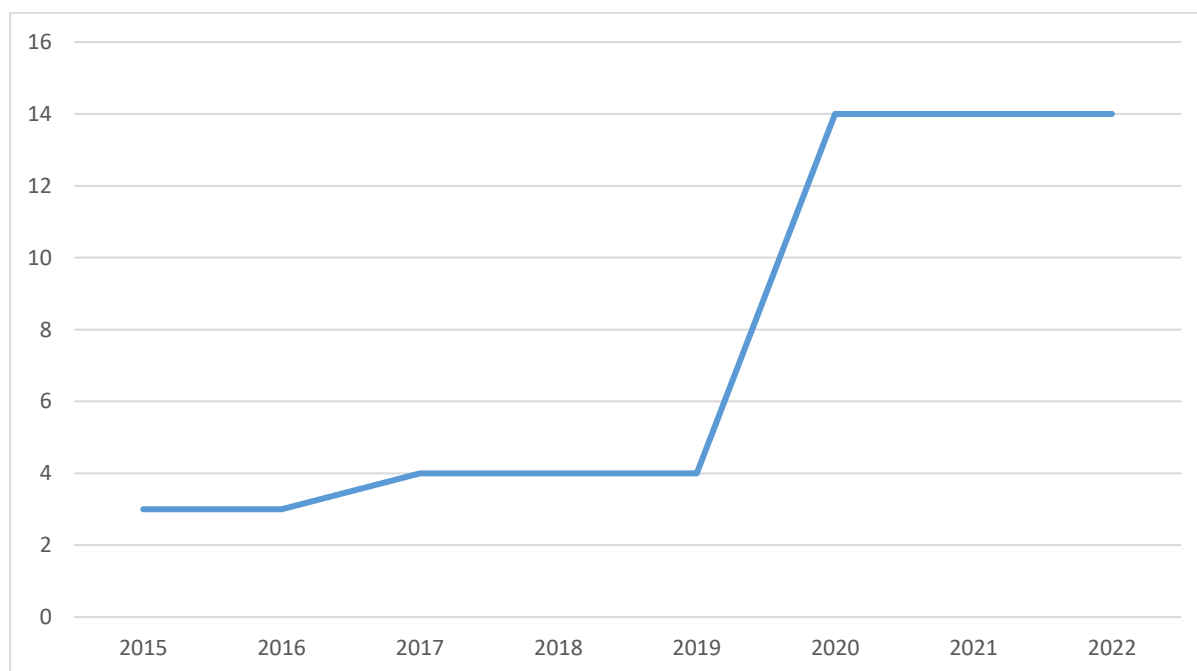
- **Indicateur 8.9.2** : Taux de croissance du PIB directement tiré du tourisme (donnée non disponible)

- **Indicateur 8.9.3** : Nombre d'emplois dans le secteur du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois (donnée non disponible)

- **Indicateur 8.9.4** : Taux de croissance des emplois dans le secteur du tourisme

La figure ci-dessous montre l'évolution du nombre des emplois dans le secteur du tourisme de 2015 à 2022.

**Figure 16** : Nombre d'emploi dans le secteur du tourisme de 2015 à 2022 dans la Commune d'Avrankou



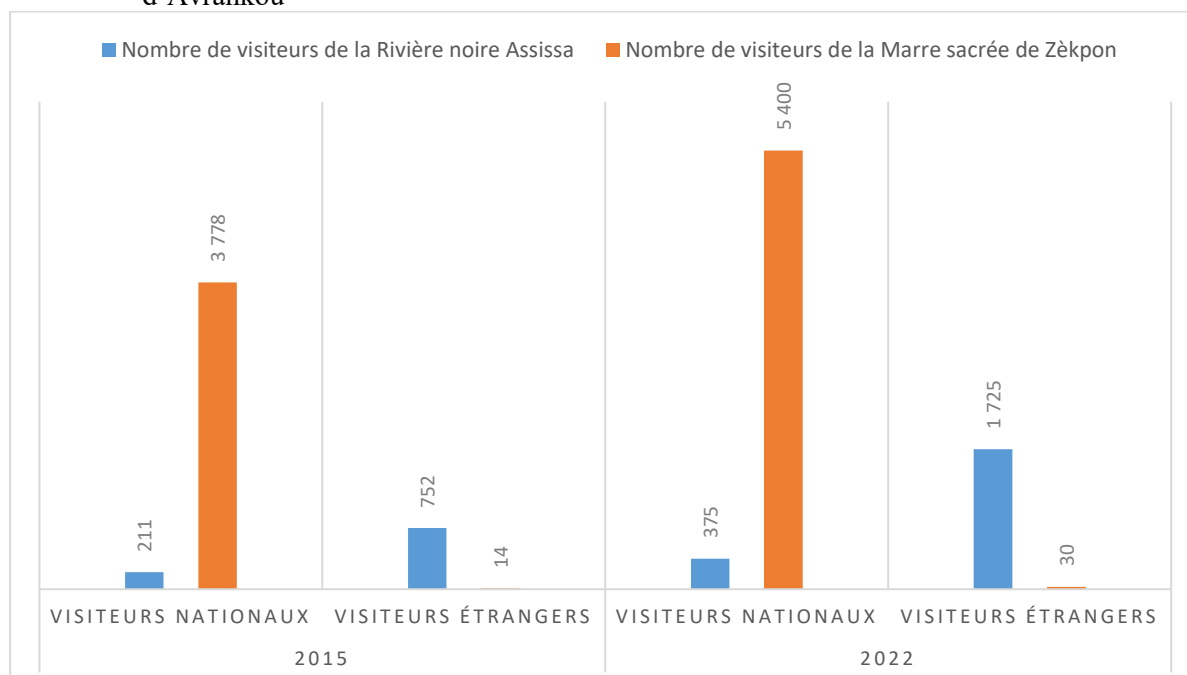
Source : GRABE-BENIN ONG

Le secteur a connu un regain au cours des dernières années dans la Commune d'Avrankou. Avec les sites touristiques qui attirent plus de visiteurs ces dernières années, il y a eu un recrutement de guides et accompagnateurs pour contenir l'affluence autour des sites touristiques que sont la mare sacrée de Zèkpon, la rivière Assissa et le monument de dur combat d'Atchoukpa contre l'envahisseur colonial. Ainsi, au nombre de trois (3) en 2015, l'emploi dans le secteur a atteint 14 en 2020 et est resté constant jusqu'en 2022, soit un taux de 250%. Plusieurs efforts en termes d'aménagement et d'organisation restent à faire pour rendre attrayants nos sites touristiques. Des partenariats sont attendus pour renforcer l'attractivité des sites touristiques dans la Commune d'Avrankou.

- **Indicateur 8.9.5 : Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques**

Entre 2015 et 2022, la Commune d'Avrankou a connu une croissance au niveau des touristes nationaux que étrangers autour de ses sites touristiques. La figure 17 montre le niveau atteint entre 2015 et 2022 pour chacune des catégories de visiteurs autour des sites de Zèkpon et de la rivière noire Assissa.

**Figure 17** : Evolution des visiteurs nationaux et étrangers autour des sites touristiques de la Commune d'Avrankou



Source : Association des guides et accompagnateurs de l'Ouémé, décembre 2022



Conformément aux informations affichées par la figure 15, nous avons :

▪ **Rivière noire :**

Taux de croissance des nationaux : 78%

Taux de croissance des étrangers : 129%

Taux global : 118%

▪ **Marre sacrée de Zèkpon**

Taux de croissance des nationaux : 43,93 %

Taux de croissance des étrangers : 114 %

Taux global : 43,20 %

▪ **Ensemble des sites touristiques de la Commune d'Avrankou :**

Taux de croissance des nationaux : 45%

Taux de croissance des étrangers : 129%

Taux global : 58%

Au nombre des initiatives locales et des conditions favorables qui ont permis ce regain, nous avons la communication à l'intérieur et à l'extérieur autour des sites touristiques de la Commune d'Avrankou, notamment les émissions facebook live, les émissions sur les radios partenaires, la mise en place des stratégies d'accueil des visiteurs étrangers qui optent pour les sites touristiques du Sud-Bénin en raison de la situation sécuritaire du nord-Bénin.

- **Indicateur 8.9.6** : Part du budget du tourisme dans le Budget général de la Commune  
La Part du budget communal consacrée au tourisme non consommée est s'élève à deux millions (2.000.000) F CFA. Les formalités administratives pour une consommation de cette prévision pour le rayonnement de nos sites prennent en compte la prise d'arrêté pour formaliser le comité de gestion des sites touristiques dont Zèkpon, pour une réorganisation des patrimoines touristiques.

• **ODD 12** : Etablir les modes de consommation et de production durable

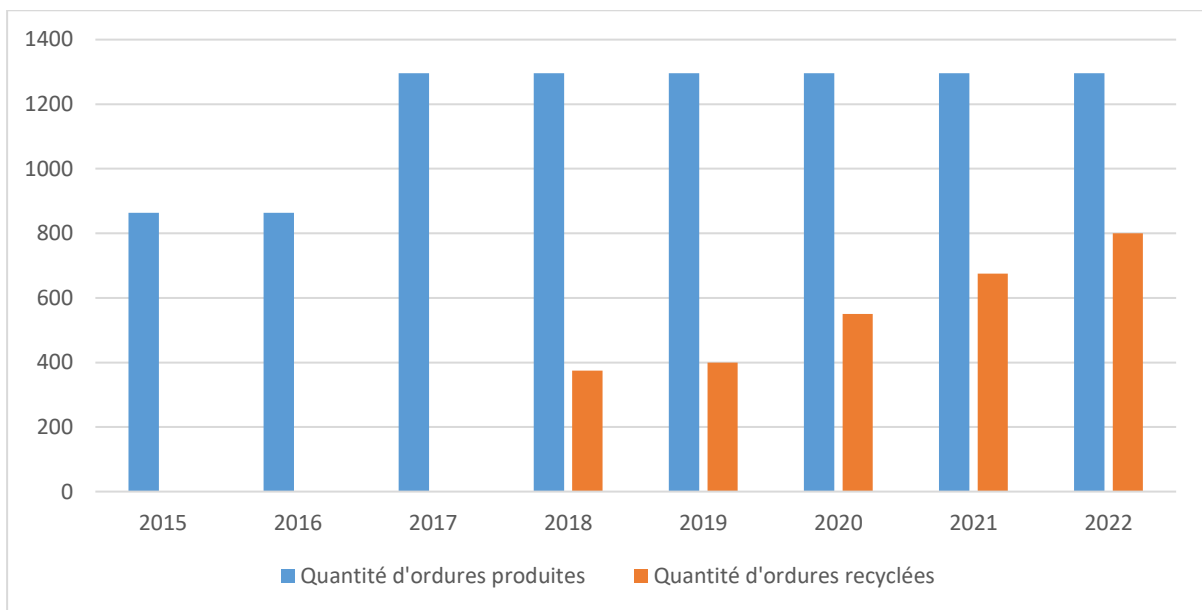
✓ **Cible 12.5** : D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

- **Indicateur 12.5.1** : Taux de recyclage dans la Commune



La quantité d'ordures recyclées dans la Commune d'Avrankou se résume au niveau de la figure suivante.

**Figure 18 :** Quantité d'ordures produites et recyclées de 2015 à 2022



**Source :** UBEDA-ONG / Avrankou, décembre 2022

Conformément aux données collectées sur le terrain et l'évolution de la courbe de cette figure, nous avons :

- Nombre de quartiers desservis par le système de collecte : **10**
- Quantité de déchets produite en 2022 : **1.296 tonnes**
- Cumul de 2015 à 2022 : **9.504 tonnes**
- Taux de recyclage 2018 : **29%**
- Taux de recyclage 2019 : **31%**
- Taux de recyclage 2020 : **42%**
- Taux de recyclage 2021 : **52%**
- Taux de recyclage 2022 : **62%**



Les initiatives entreprises prennent en compte la sensibilisation par le REHA et la police sanitaire, la répression des actes répréhensibles et la formation des producteurs sur le compostage. Les activités de salubrité mensuelle sont organisées par la Mairie tous les derniers samedis du mois sur la base d'une note de service. Le prix de l'Arrondissement le plus propre est décerné à cet effet à la fin de l'année.

❖ **Cibles ODD non Spatialisées**

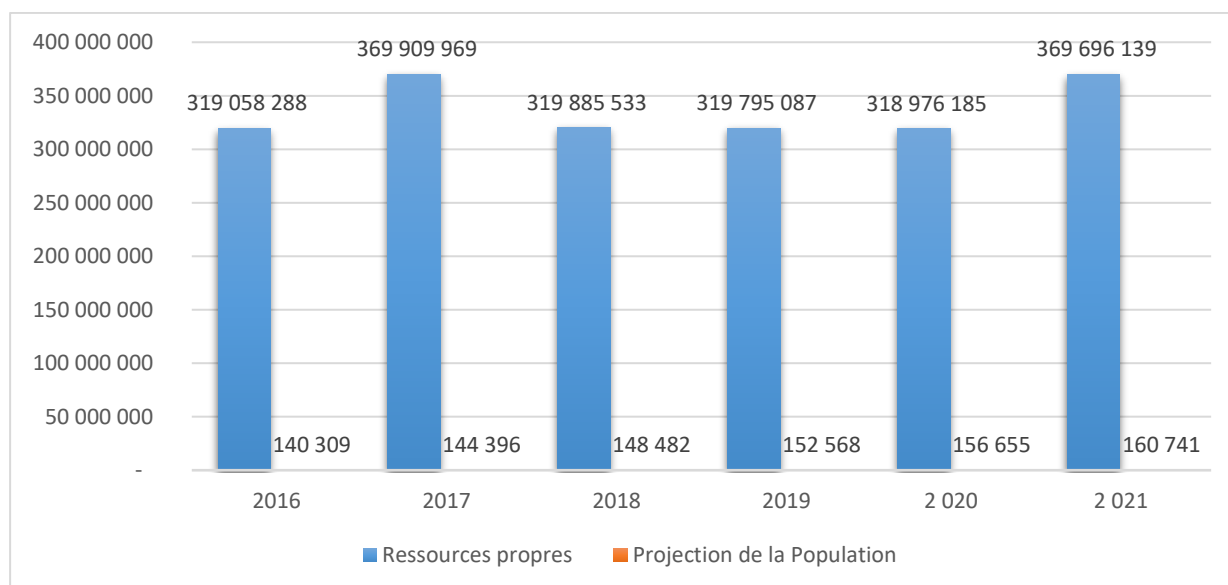
- **ODD 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

- ✓ **Cible 8.2** : Parvenir à un niveau de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main d'œuvre

- **Indicateur 8.2.2** : Ressources propres de la commune par habitant

La figure ci-dessous montre l'évolution des ressources propres dans la Commune d'Avrankou et la projection de la population

**Figure 19** : Evolution des ressources propres et de la population d'Avrankou



Source : SAAF/Mairie Avrankou – INStAD, décembre 2022

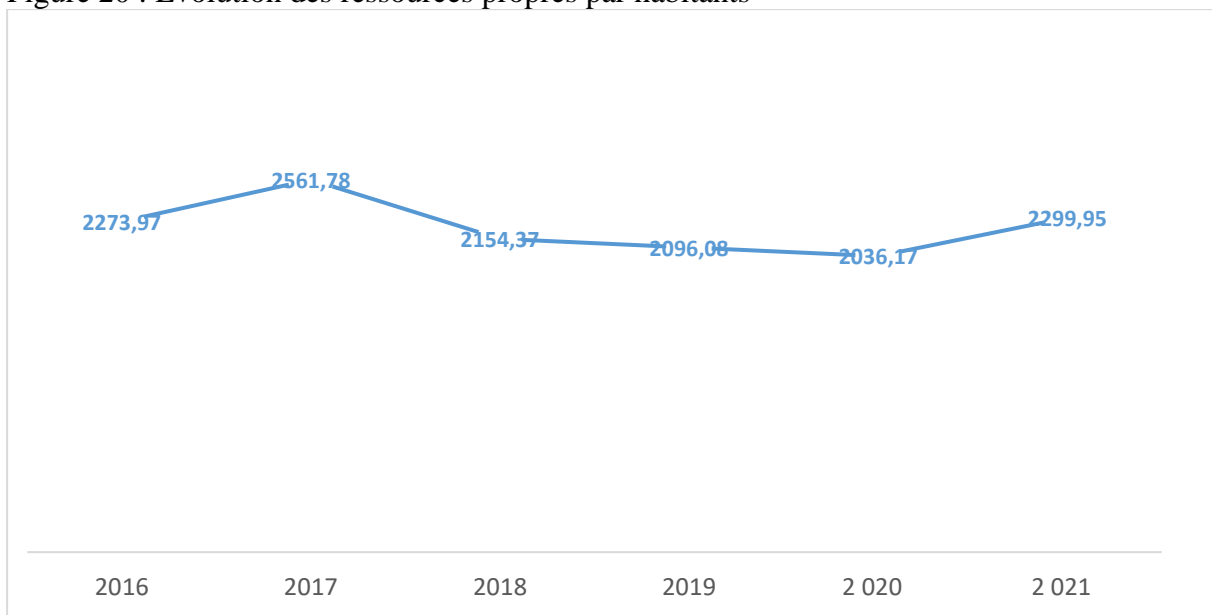
De 2016 à 2021, le rapport ressources propres sur population, a évolué selon la figure 20:





Ces valeurs n'ont pas été constantes du fait de plusieurs facteurs techniques (indisponibilité d'un guichet unique) et autres (suspension des activités, COVID-19 etc...)

Figure 20 : Evolution des ressources propres par habitants



**Source** : SAAF-Mairie Avrankou, décembre 2022

La courbe montre une bonne performance en 2017 avant de descendre les années 2018, 2019 et 2020. Une reprise est observée à partir de l'année 2021. Cette performance a été faite grâce à la mise en place du guichet unique, de la mise en œuvre du plan triennal de la mobilisation des ressources propres et du dialogue public-privé, appuyé par le projet ReFORME de la GIZ et du Projet d'Appui au Développement Economique des Territoires en Partenariat Public-Privé (PADET-3P).

✓ **Cible 8.3** : Promouvoir les politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et

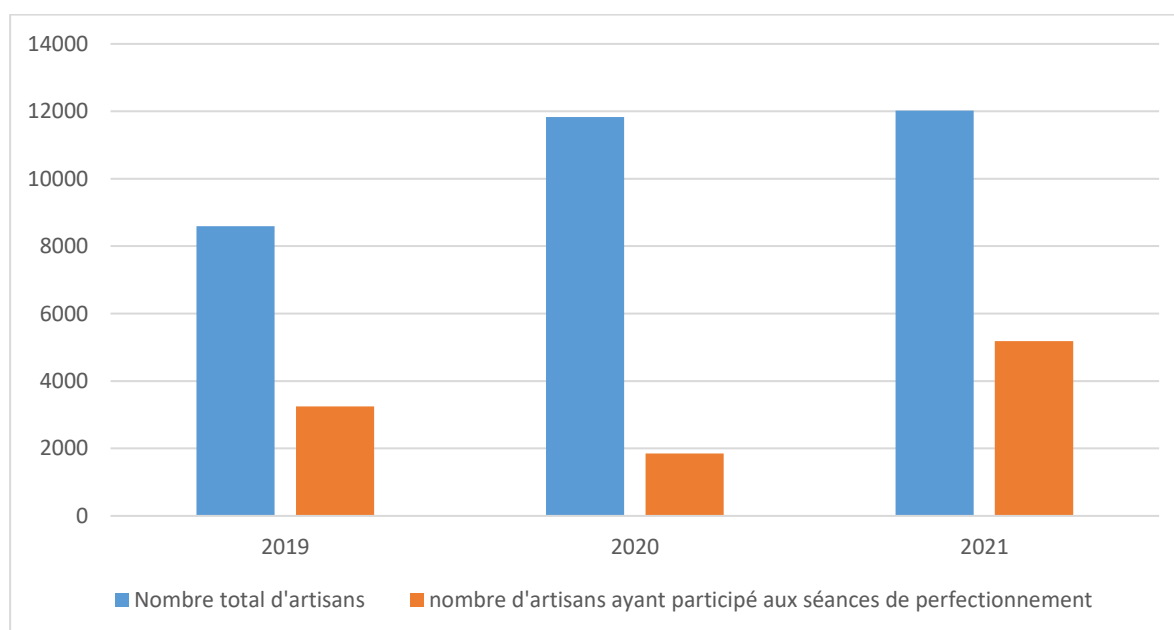


l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

- **Indicateur 8.3.3** : Proportion d'artisans ayant bénéficié de séances de perfectionnement avec l'appui de la mairie

Dans le souci de « ne laisser personne de côté », les besoins des différentes couches sont pris en compte grâce une élaboration participative des différents documents de planification. Sur trois (3) années succesives, la figure 21 ci-dessous montre l'évolution des artisans formés et appuyés par la Mairie avec l'appui des partenaires.

**Figure 21** : Nombre total d'artisans et nombre d'artisans appuyé eu cours des années 2019, 2020 et 2021



**Source** : CEDEL ONG, SASSCT-Mairie Avrankou

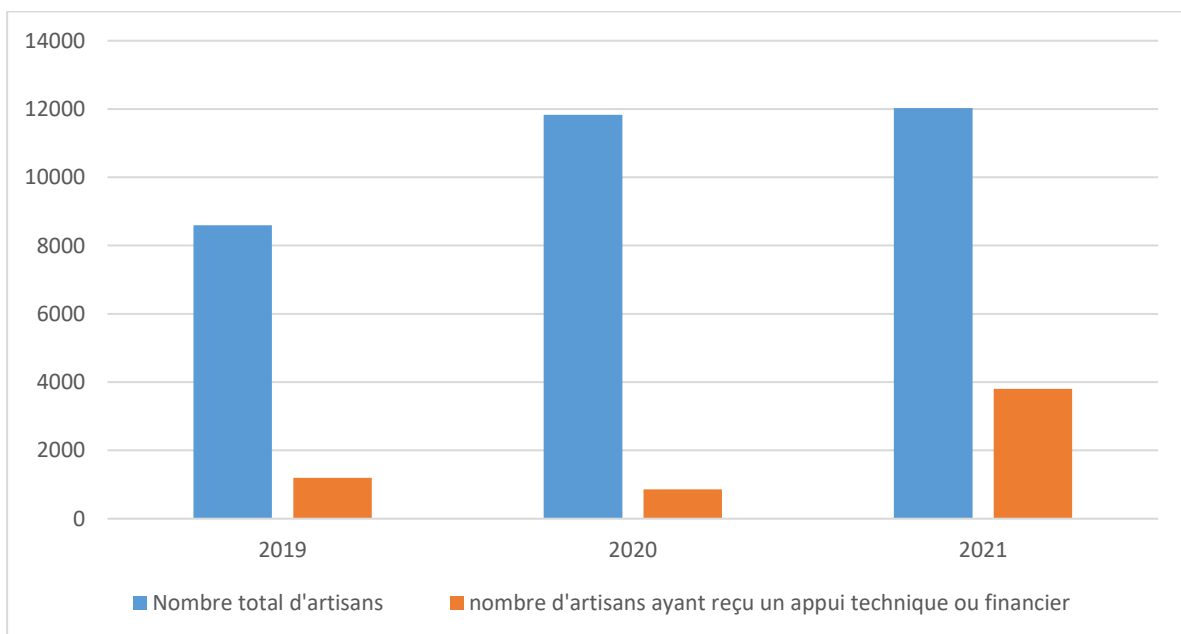
Au cours des années 2019, 2020 et 2021, on note respectivement 38%, 16% et 43% des artisans de la Commune d'Avrankou qui ont participé aux séances de renforcement de capacités initiées à leur intention, soit directement par la Mairie ou par le partenaire CEDEL ONG.

- **Indicateur 8.3.4** : Proportion d'artisans appuyés par la commune pour participer aux foires nationales et internationales



Les appuis de la Commune en faveur des artisans sont mis en exergue par la figure 22 ci-dessous.

**Figure 22** : Nombre d'artisans total et nombre ayant participé aux foires dans la Commune d'Avrankou



**Source** : SASSCT-Mairie Avrankou, CDEL ONG, décembre 2022

Au cours des années 2019, 2020 et 2021, nous avons respectivement 14%, 7% et 32% d'artisans ayant participé aux foires par l'entremise de l'ONG CEDEL. Les différentes sensibilisations sont faites au profit des artisans pour leur participation effective.

- **ODD 13** : Prendre d'urgence des mesures contre les changements climatiques et leurs répercussions



✓ **Cible 13.1** : Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

- **Indicateur 13.1.5** : Mise en place des stratégies locales (plan de contingence communal) pour la réduction des risques de catastrophe

A Avrankou, il existe un plan de contingence communal dont les actions sont mises en œuvre. Ce document stratégique requiert une actualisation pour faire face aux risques et catastrophes éventuels.

✓ **Cible 13.3** : Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leur effet et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

- **Indicateur 13.3.1** : Proportion d'organisations intervenant dans la Commune qui ont pris en considération l'adaptation aux changements climatiques dans leur processus décisionnel

Au cours de l'année 2022, GRABE-BENIN a organisé douze (12) sessions de formation au profit des jeunes « GRAINE FUTURE » soit deux (2) sessions par année de 2015 à 2018 et une session de 2019 à 2022 avec six cent (600) jeunes impactés directement répartis dans dix (10) organisations et la mise en place des clubs environnementaux dans les CEG et EPP de la Commune d'Avrankou.

• **ODD 15** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

✓ **Cible 15.1** : D'ici à 2030, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.

- **Indicateur 15.1.1** : Proportion de la surface émergée totale couverte par des zones forestières.

Nombre de forêts sacrées : 59

Superficie totale des forêts sacrées : 41,4185 Ha

Superficie totale de la Commune : 7800 Ha



Au titre des initiatives locales, nous avons la mise en terre des plants dans le cadre de la célébration des journées internationales de l'arbre et de la journée internationale des Forêts, assurée par la Section Communale des Eaux Forêts et Chasses et des ONG. Le service des Affaires domaniales et environnementales de la Mairie participe activement à ces différents travaux. Notons que des Sensibilisations des populations riveraines pour la sauvegarde des ressources naturelles sont effectuées.

- **Indicateur 15.1.2** : Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées

Nombre de forêts sacrées : 59

Superficie totale des forêts sacrées : 41,4185 Ha

Superficie totale de la Commune : 7800 Ha.

Proportion des aires protégées : 0,53%.

Les différentes sensibilisations des dignitaires des forêts sacrées et la réintroduction d'espèces animales (varan, caméléon, python royal) dans les forêts de Latchè, Kogbomè et Wamon constituent les principales actions en faveur de la protection des aires protégées.

- **Indicateur 15.1.3** : Proportion des sites importants pour la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées

Superficie des eaux dans la Commune d'Avrankou : 16 km<sup>2</sup>

Superficie totale de la Commune : 7800 Ha ;

Proportion superficie des eaux par rapport à la superficie totale : 20,51%.

Les activités d'entretien des ressources en eau et la gestion intégrée des ressources en eau, sont les actions de sauvegarde des ressources en eau de la Commune d'Avrankou.

✓ **Cible 15.2** : D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau communal.

- **Indicateur 15.2.1** : Progrès vers la gestion durable des forêts.

Plusieurs actions ont été recensées en faveur de la gestion durable des forêts :

- reboisement d'une superficie totale reboisée de 72,20 Ha ;



- extension de la forêt de Kotan-Ségbé (Katé) avec achat de terre complémentaire d'une superficie de 1679 m<sup>2</sup> ;
- sensibilisation des population riveraines pour la sauvegarde des ressources naturelles.
- **Indicateur 15.2.2** : Taux de survie des plants mis en terre dans la Commune d'Avrankou.

Au cours de 2022, le nombre total de plants mis en terre est de 21.033 avec un taux de survie global de 82%.

- **ODD 16** : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, fin à l'appauvrissement de la biodiversité

- ✓ **Cible 16.6** : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

- **Indicateur 16.6.1** : Dépenses publiques primaires en proportion du budget communal approuvé

Dépense de fonctionnement au profit de l'administration communale 2021 : 243.024.084 FCFA

Budget 2021 : 1 820 452 136 F CFA

Proportion : 13%

- **Indicateur 16.6.4** : Indice de gouvernance locale

L'Indice de Gouvernance Locale calculé pour le compte de 2019 est 0,11.

- ✓ **Cible 16.9** : D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.

- **Indicateur 16.9.1** : Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil.

Proportion d'enfants en 2022 : 100%.

La Sensibilisation des parents pour l'enregistrement des enfants et le dépôt de fiche de naissance dans tous les centres de santé ont facilité l'enregistrement des naissances dans la Commune d'Avrankou.



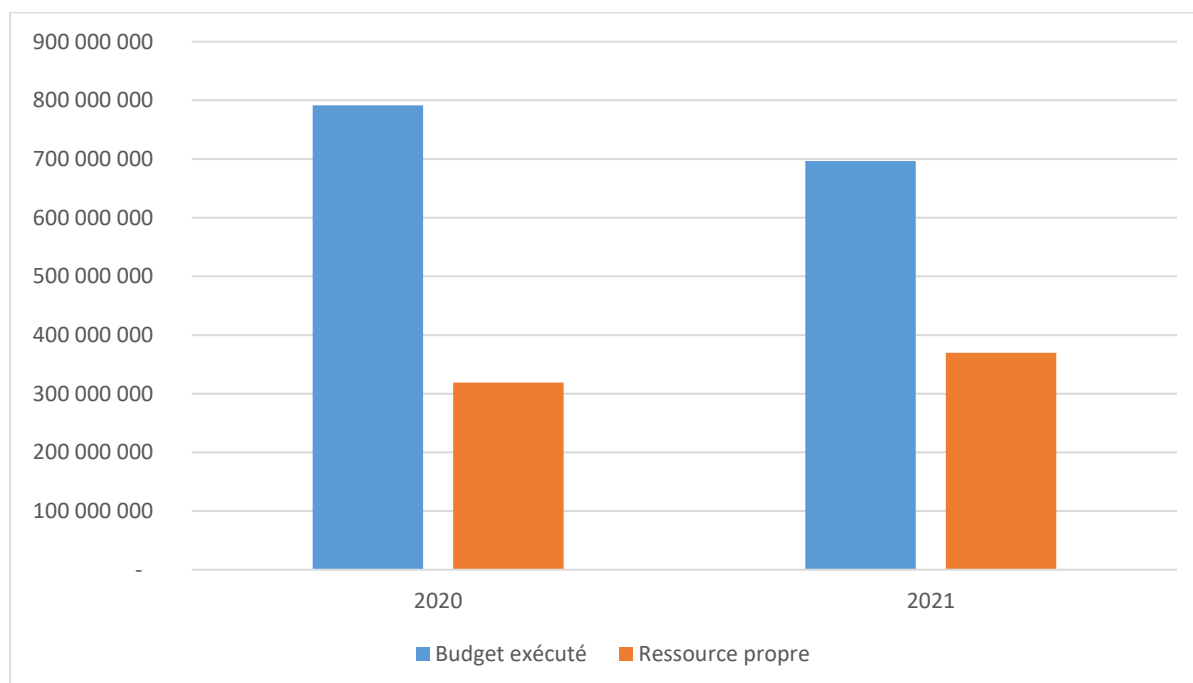
• **ODD 17** : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

✓ **Cible 17.1** : Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources communales en vue de renforcer les capacités de la Commune, de collecte de l'impôt et d'autres recettes.

- **Indicateur 17.1.3** : Proportion du budget communal financé par les ressources propres de la commune.

La figure 23 montre l'évolution de cet indicateur dans la Commune d'Avrankou.

**Figure 23** : Montant du budget exécuté au cours des années 2020 et 2021 et part des ressources propres



**Source** : SAAF / Mairie Avrankou, décembre 2022

Montant des ressources propres mobilisées par la commune en 2020 : 318.976.185 F CFA



Montant du budget de la commune exécuté en 2020 : 791.590.037 F CFA

*Proportion des ressources propres dans le budget communal : 40 %*

Montant des ressources propres mobilisées par la commune en 2021 : 369.696.139 F CFA

Montant du budget de la commune exécuté en 2021 : 696 692 062 F CFA

*Proportion des ressources propres dans le budget communal : 53%*





• **Comparaison des niveaux de couvertures des cibles spatialisées (au moment de la spatialisation et actuellement)**

**Tableau 8** : Comparaison des niveaux de couverture

Cibles spatialisées	Indicateurs / proxys	Niveau de couverture au moment de la spatialisation	Niveau atteint en 2021	Commentaire
<b>Dimension Sociale</b>				
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025, les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Indicateur 2.2.1 : Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à 2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans			Les actions ont été recensées mais les données ne sont pas disponibles pour le calcul. En référence au niveau de couverture au moment de la spatialisation et tenant compte des réalisations, le niveau actuel peut satisfaire les attentes.
	2.2.2 : Prévalence de la malnutrition aigue (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)			Les actions ont été recensées mais les données ne sont pas disponibles pour le calcul. En référence au niveau de couverture au moment de la spatialisation et tenant compte des réalisations, le niveau actuel peut satisfaire les attentes.
2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	Indicateur 2.3.1 : Volume de production par unité de travail			Les réformes et les moyens spécifiques pour le développement du secteur agricole ont permis d'améliorer le niveau. L'appui des partenaires au développement (PMSD) a permis aussi d'avoir une maîtrise d'eau au profit des maraichers.
	Indicateur 2.3.2 : Revenu moyen des petits producteurs alimentaires			Les données n'étant pas disponible pour calculer le revenu moyen des petits producteurs, il faut noter l'évolution du volume de production des principales cultures améliore en conséquence le revenu



3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Indicateur 3.4.2 : Létalité liée aux maladies cardiovasculaires			Le peu de malade souffrant des maladies cardiovasculaires sont référés dans les grandes formations sanitaires.
	Indicateur 3.4.3 : Létalité liée au cancer			Les malades du cancer sont référés.
	Indicateur 3.4.4 : Létalité liée au diabète			Un taux faible de malades du diabète référés dans les grandes formations sanitaires.
	Indicateur 3.4.5 : Létalité liée aux maladies respiratoires chroniques			Le nombre souffrant des maladies respiratoires chroniques y compris le coronavirus est faible. Les malades pris en charge se sont rétablis.
	Indicateur 3.4.6 : Proportion de la population pratiquant au moins une activité sportive par semaine			Les nombreuses sensibilisations ont permis d'avoir un nombre important de la population s'adonnant aux exercices physiques surtout dans les week-ends
	Indicateur 3.4.7 : Taux de mortalité par suicide			Ce taux est faible au regard du nombre faible de personnes mortes par pendaison ou noyade
3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	Indicateur 3.7.1 : Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale			Conscientes des conséquences des naissances rapprochées suite aux nombreuses sensibilisations, les femmes ont adopté les méthodes modernes de planification dans la Commune d'Avrankou
	Indicateur 3.7.2 : Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge			Ce niveau de couverture montre que la fécondité précoce n'est pas en hausse dans la Commune d'Avrankou, grâce aux différentes sensibilisation sur la scolarisation responsable des élèves filles et les apprenantes
4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	Indicateur 4.1.1. : Proportion d'enfants en Cours Préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture			Les interventions dans les écoles primaires et maternelles (infrastructures, mobiliers) et la culture d'excellence à travers l'encouragement des meilleurs écoliers est un élément déclencheur
	Indicateur 4.1.2. : Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques			Les interventions dans les écoles primaires et maternelles (infrastructures, mobiliers) et la culture d'excellence à travers l'encouragement des meilleurs est un élément déclencheur
	Indicateur 4.1.3. : Proportion d'enfants en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture			Les interventions dans les écoles primaires et maternelles (infrastructures, mobiliers) et la culture d'excellence à travers l'encouragement des meilleurs est un élément déclencheur



	Indicateur 4.1.4. : Proportion d'enfants en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques			Les interventions dans les écoles primaires et maternelles (infrastructures, mobiliers) et la culture d'excellence à travers l'encouragement des meilleurs écoliers est un élément déclencheur
	Indicateur 4.1.5. : Proportion de jeunes en fin de premier cycle du qui obtiennent au moins la moyenne en français			Les séances de renforcement de la capacité des élèves à l'approche des examens est un élément motivateur
	Indicateur 4.1.6. : Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en mathématiques			La mise en place d'un fonds pour l'organisation des travaux dirigés dans tous les CEG de la Commune a commencé à porter ses fruits. La poursuite de cette action permettra d'atteindre un niveau satisfaisant à terme.
	Indicateur 4.1.7 : Taux net de scolarisation dans le primaire			La construction d'infrastructures et la dotation de tables-bancs aux EPP de la Commune ont amélioré le taux net de scolarisation
	Indicateur 4.1.8 : Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire			L'amélioration des conditions d'apprentissage et les différentes sensibilisations organisées au profit des parents sur le suivi scolaire des enfants ont ralenti les abandons au niveau primaire et freiner le voyage des enfants vers le Nigéria
	Indicateur 4.1.9 : Taux brut de scolarisation dans le primaire			La construction d'infrastructures et la dotation de tables-bancs aux EPP de la Commune ont amélioré le taux net de scolarisation
	Indicateur 4.1.10 : Taux brut de scolarisation dans le secondaire			Les différentes sensibilisations et les causeries éducatives sur l'éducation responsable ont encouragé l'inscription au collège des nouveaux admis et des élèves
	Indicateur 4.1.11 : Taux net de scolarisation dans le secondaire			Les sensibilisations en classe et les causeries éducatives sur l'éducation responsable ont permis de retenir les élèves au secondaire
	Taux d'achèvement du cycle primaire			Les efforts au niveau national (Cantine scolaire) et les causeries éducatives sur l'éducation responsable et le suivi scolaire
5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	5.1.1 : Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non discrimination fondée sur le sexe			Les lois votées en faveur de la femme, la mise en place d'un service s'occupant des questions de la femme avec le CPS, ont favorisé l'application des principes d'égalité des sexes



	Indicateur 5.1.2 : Indice de la Condition de la Femme			Ce taux est moyen et favorisé par les réformes au niveau du secteur de la décentralisation
	5.1.3 : Proportion de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale			Ce taux est nul dans la Commune d'Avrankou parce que la pratique n'existe
	5.1.4 : Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans			Le faible taux ici est la conséquence des causeries éducatives sur la scolarisation responsable au profit des élèves filles et des apprenties
	5.1.5 : Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçus dans les structures de prise en charge			La gestion efficace de quelques rares cas devant les juridictions compétentes a permis d'endiguer le phénomène
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	6.1.1 : Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité			Plusieurs actions sont faites au niveau national et communal qui ont ces résultats de satisfaction
	6.1.2 : Taux de desserte en eau potable en milieu urbain			L'appui du projet muni wash dans le secteur a été remarquable
	6.1.3 : Taux de desserte en eau potable en milieu rural			L'affermage régional a été d'une grande utilité
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	6.2.1 : Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon			Les efforts se font dans ce domaine grâce à l'appui du projet Muni Wash. Malgré le niveau faible, on note une amélioration du taux, à date.
<b>Dimension économique</b>				
8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	8.9.1 : PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total		Donnée non disponible	
	8.9.2 : Taux de croissance du PIB directement tiré du tourisme		Donnée non disponible	
	8.9.3 : Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion		Donnée non disponible	



	du nombre total d'emplois			
	8.9.4 : Taux de croissance des emplois dans le secteur du tourisme			Le nombre de touristes ayant augmenté, il y a eu une augmentation des guides et accompagnateurs
	8.9.5 : Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques			Le taux du nombre d'arrivées touristiques s'est accru du fait de la présence des sites touristiques qui attirent. Ce taux a doublé à cause de la situation sécuritaire au nord du pays qui fait que les touristes préfèrent les sites du sud-Bénin
	8.9.6 : Part du budget du tourisme dans le Budget de la Commune			
<b>Dimension Environnementale</b>				
12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	12.5.1 Taux de recyclage communal			La présence des ONG intervenant dans la filière a permis l'amélioration de ce taux

**Source :** Rapport de spatialisation (2019) et Collecte des données de terrain (décembre 2022)

**Légende**

Niveau de couverture	Nulle	Faible	Moyenne	Assez-bonne	Très bonne
Couleur	0%	1 à 49%	50%	51 à 75%	Supérieur à 75%



## **8- Publication et diffusion**

Ce document sera édité et les données partagées avec tous les acteurs. Certaines données seront mises sur des plaquettes comme source d'amélioration de certains scores.

Plusieurs séances d'information sur les radios partenaires seront organisées en langues locales et les émissions thématiques facebook live seront diffusées. Aussi, fera t-il, objet de reddition de compte, le présent rapport.

Egalement, le document traduit en Anglais et diffusé sur la plateforme du Forum National des ODD.

## **9- Intégration, suivi et mise en œuvre**

Le suivi des progrès locaux dans la réalisation des ODD nécessite la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion de données fiables, disponibles, accessibles et désagrégées (si possible) de façon continue. Le Service du Développement Local et de la Planification est chargé du suivi et de la collecte régulière des données au niveau local pour mesurer les progrès des cibles spatialisées. Le Plan de Développement Communal, 4<sup>ème</sup> génération en cours d'élaboration va intégrer les dix cibles spatialisées. La base de collecte annuelle des données mises à disposition par le champ d'action du projet ReFORME sert de moyen pour le suivi de la mise en œuvre des cibles spatialisées et non spatialisées (15 indicateurs renseignables).

### **• Résultats et suivi**

Les Examens Locaux Volontaires sont un moyen d'atteindre les résultats escomptés au niveau des agendas 2030 et 2063. Il s'agira de planifier les actions de suivi aux acteurs intervenant dans le processus de collecte de données pour le renseignement des indicateurs. Plusieurs actions d'accélération seront programmées dans le PDC4 et les projets planifiés afin de booster les domaines dans lesquels la Commune n'a pu émerger. Un site Web sera créé et un tableau de suivi mis en place pour collecter les données dans le cadre de la mesure des progrès. Les partenaires au développement seront associés aux différentes séances de coordination pour créer un appui au suivi.

La commune d'Avrankou va prendre l'engagement d'élaborer chaque année son rapport sur le niveau d'avancement des cibles spatialisées.



- **Moyens de mise en œuvre**

Les différents moyens de mise en œuvre sont constitués des fonds propres et des fonds extérieurs. Les Fonds d'Appui au Développement des Communes affectés aux secteurs sont un moyen efficace pour mettre en œuvre les actions à fort impact au profit des différents secteurs. Les fonds communautaires mobilisés conformément au plan de la mobilisation des ressources dans le cadre de la santé communautaire ont permis de mettre en œuvre des actions à fort impact sur les indicateurs des cibles de l'ODD 3. Au titre des moyens non financiers, nous avons le développement des capacités des cadres à divers niveaux de la Mairie d'Avrankou notamment dans le processus de la collecte des données, le traitement et l'analyse. Les partenariats avec les Partenaires Techniques et Financiers notamment la GIZ (Champ d'Action 5) et Muni Wash ont été d'une grande utilité. Le plan de mobilisation des ressources que la Commune s'est dotée et l'accord cadre existant entre le service des impôts et la Mairie permettront de booster les ressources propres afin de poursuivre les progrès déjà en cours au niveau des ODD. Le tableau suivant fait le résumé des moyens, suivant leur nature, consacrés à la mise en œuvre des ODD.

**Tableau 9 : Moyens financiers de mise en oeuvre**

N°	Ressources financières de mise en œuvre	Nature des fonds	Période de disponibilité	Cibles ODD prises en compte
1	Ressources propres (fiscales, non fiscales et ressources partagées)	Ressources propres	Toute l'année et de façon croissante au cours de l'année	Les 10 cibles spatialisées
2	FADeC Fonctionnement non Affecté	Ressource transférée	3 derniers trimestres de chaque année	Les 10 cibles spatialisées
3	FADeC Affecté COVID 19	Ressource transférée	2020-2021	Cible 3.4
4	FADeC non Affecté Investissement	Ressource transférée	3 derniers trimestres de chaque année	Cible 2.2 ; 3.4 ; 3.7 ; 4.1
5	Autres FADeC Fonctionnement (Charges Eau et Electricité des EMP et EPP)	Ressource transférée	3 derniers trimestres de chaque année	Cible 4.1
6	FADeC affecté Santé	Ressource transférée	2 <sup>ème</sup> semestre de l'année	Cible 2.2 ; Cible 3.4 ; cible 3.7
7	FADEC santé communautaire	Ressource transférée	Toute l'année	Cible 2.2 ; Cible 3.4 ; cible 3.7
8	FADeC affecté MEMP Entretien et réparation	Ressource transférée	3 derniers trimestres de chaque année	Cible 4.1
9	FADeC affecté MEMP investissement	Ressource transférée	3 derniers trimestres de chaque année	Cible 4.1
10	FADeC affecté Ministère Energie, Eau et Mine	Ressource transférée	Troisième trimestre de l'année	Cible 6.1 ; 6.2



11	FADeC affecté Ministère Agriculture	Ressource transférée	Au cours de l'année	Cible 2.2 ; cible 2.3
12	FADeC affecté Sport	Ressource transférée	Au cours du 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année	
13	FADeC affecté Ministère des Infrastructures et des transports (MIT)	Ressource transférée	Au cours du 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année	Cible 2.3
14	FADeC affecté Ministère du cadre de vie	Ressource transférée	Au cours du 2 <sup>ème</sup> semestre de l'année	Cible 12.5

**Source** : SAAF / Mairie Avrancou, décembre 2022

Il ressort de ce tableau les difficultés de la disponibilité des ressources au début de l'année pour une bonne exécution des activités sensibles ODD prévues au Plan de Travail Annuel. Egalement, les services exerçant sur des activités des cibles spatialisées ne sont pas disponibles et ne disposent pas des moyens pour la capitalisation des données. Il faudra pour les années à venir, mettre à disposition des canevas à renseigner et à transmettre à la Mairie à une périodicité courte afin de pouvoir renseigner toutes les cibles spatialisées.





## **Conclusion et perspectives**

La réussite des ELV au Bénin participe à accélérer l'appropriation et l'intégration des ODD au niveau local ; accélérer l'atteinte des cibles prioritaires et rendre visibles les actions de coordination et de suivi au niveau local. C'est un exercice qui a permis de s'approprier les cibles spatialisées et de mesurer leur niveau de progrès. La Commune d'Avrankou, participant à cette première édition des Examens Locaux Volontaires au Bénin, a compris les enjeux et va améliorer ses interventions focalisées sur les ODD, notamment les cibles spatialisées.

En perspective, un suivi des cibles auprès des différentes structures sera fait et permettra d'avoir les données actualisées pour toutes les cibles. Pour cela, des Points Focaux, de préférence, les chefs services chargés de la statistique ou tout autre agent de la structure, capable de comprendre et de renseigner les indicateurs du domaine, seront désignés et formés pour la tenue des maquettes qui seront mises à leur disposition.

Nous remercions les autorités politico-administratives et les partenaires qui ont œuvré au côté de la Commune, pour avoir ces résultats. Nos gratitude à l'endroit des organisateurs de cette première édition des ELV au Bénin.



# ANNEXES



## **Annexe 1 : Arrêté de formalisation de l'Unité Focale**

### **SECRETARIAT EXECUTIF**

#### **ARRÊTE COMMUNAL**

ANNEE 2022 N° 10 E/035/SE-SAAF/SA

PORTANT MISE EN PLACE DU CADRE INSTITUTIONNEL

COMMUNAL D'ELABORATION DU RAPPORT SUR L'EXAMEN

**LOCAL VOLONTAIRE (ELV) D'AVRANKOU EN LIEN AVEC LES**

**OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD).**

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AVRANKOU,

Vu la Loi N° 2019-40 du 07 novembre 2019 portant révision de la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021, par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

Vu la loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021 portant Code de l'Administration Territoriale en République du Bénin ;

Vu le décret n° 2021-257 du 25 mai 2021, portant Composition du Gouvernement de la République du Bénin ;

Vu le compte rendu du Conseil des ministres en date du 02 juin 2021 en son point relatif à la nomination des préfets de département en République du Bénin ;

Vu l'arrêté n° 10-060/SG-STCCD/SA du 03 juin 2020 portant constatation des résultats de l'élection du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'Arrondissement de la Commune d'Avrankou ;

Vu l'adoption de la Communication N°020/MDC/DC/SGM/DPAF/DGCS-ODD/SP-c du 08/09/2022 par le Conseil des Ministres en date du 19/10/2022 ;

Vu les résultats de l'atelier de lancement du Forum National sur les Objectifs du Développement Durable (FNODD) et celui de cadrage méthodologique d'élaboration des rapports des Examens Locaux Volontaires, respectivement organisés les 15 et 22 Novembre 2022.

#### **ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : Il est mis en place à Avrankou, un cadre institutionnel communal dénommé Unité Focale chargée de l'organisation de l'Examen Local Volontaire (ELV) en collaboration avec la DGCS-ODD.

Article 2 : Elle est composée ainsi qu'il suit :



- Président : Le Maire de la Commune,
- Vice-Président : Le Secrétaire Exécutif de la Mairie,
  
- Rapporteur : Le Responsable du Développement Local et de la Planification de la Mairie,
- **Autres membres :**
  - Tous les autres Responsables Administratifs et Techniques de la Mairie,
  - Le Directeur Départemental du Développement de l'Ouémé,
  - Tous les Présidents des Commissions Permanentes du Conseil,
  - Les Chefs de Services Déconcentrés de l'Etat exerçant au niveau de la Commune ;
  - Le Coordonnateur de la Cellule Communale de Participation citoyenne ;
  - Le Président de l'ONG GRABE-Bénin ;
  - Le Président de l'Association des Sages et Notables d'Avrankou ;
  - Le représentant du Champ d' Action N°5 de la GIZ ;
  - Le représentant du Projet USAID/Muni WASH- Bénin ;
  - Le représentant du Projet IHSA ;
  - Le Président de l'Association des Tradipraticiens ;
  - La Présidente de l' Association AFAD d' Avrankou.

**Article 3 :** L'Unité Focale, en tant que bras opérationnel de l'élaboration du rapport sur l'Examen Local Volontaire (ELV) a pour missions de :

- Soumissionner à l'appel à candidature en vue de sa participation aux ELV,
- Collecter et produire toutes les informations nécessaires en vue de la production des documents techniques entrant dans le cadre de l'élaboration du rapport de la Commune sur les ELV et en assurer sa transmission à la DGCS- ODD).

A ce titre, elle procède à :

- La sensibilisation des acteurs des secteurs public et privé au niveau local ;
- La mobilisation sociale auprès de la Communauté ;
- L'identification de leurs besoins en termes d'informations, de formations/renforcement de capacités, de ressources humaines, matérielles et financières ;
- La participation à toutes les rencontres/échanges initiés par le niveau déconcentré ou national,
- L'élaboration d'une feuille de route intégrant les différentes tâches pour la bonne marche du processus ;
- L'acheminement de toutes les productions au Secrétariat Permanent pour compilation.




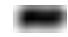




**Article 4 :** L'Unité Focale se réunit sur convocation de son Président, produit régulièrement ses rapports d'activités qu'elle transmet au Secrétaire Exécutif pour exploitation.

**Article 5 :** Les frais de fonctionnement de ladite Unité sont imputables au budget communal, Exercice 2022.

**Article 6 :** le présent arrêté prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel.

Avrankou, le 25 Octobre 2022

**Ampliations :**

	PDO. ....01 (Pr Approbation)
	Ts Conseillers Com.....25
	Ts Chefs/Services Mairie.....08
	Autres Communes.....08
	TC..... . . . . .01
	Intéressés : .....25
	Chrono. ....01
	Archives.....01


  
**Le Maire,**
  

  
**Gabriel S. GANHOUTODE**



## Annexe 2 : Tableau 10 : Point de la recherche documentaire

Centre de documentation	Nature des documents	Type d'information à collecter
DGCS-ODD	Guide d'élaboration du rapport d'ELV	Informations générales à caractère méthodologique
DGCS-ODD	Rapport de suivi de la mise en œuvre des ODD en 2019	Niveau d'atteinte des cibles et initiatives locales
DGCS-ODD	Rapport de suivi de la mise en œuvre des ODD en 2020	Niveau d'atteinte des cibles et initiatives locales
DGCS-ODD	Rapport final de cartographie des interventions des PTF et OSC sur la mise en œuvre des ODD au Bénin	Informations générales à caractère méthodologique et niveau d'atteinte des ODD
DGCS-ODD	Bilan biennal 2017-2018 de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) au Bénin	Informations générales à caractère méthodologique et niveau d'atteinte des ODD
DGCS-ODD	La contribution nationale volontaire du Bénin à la mise en œuvre des ODD au Forum Politique de haut Niveau en 2020	Informations générales à caractère méthodologique et niveau d'atteinte des ODD
DGCS-ODD	Evaluation sommaire de la mise en œuvre des ODD : 2016-2019	Informations générales à caractère méthodologique et niveau d'atteinte des ODD
Internet	Répertoire des ODD	Principes, ODD, Cibles et indicateurs
Internet	Rapport national sur la spatialisation des ODD	Données sur les initiatives locales d'atteinte des ODD
Internet	Rapport d'ELV	Informations générales à caractère méthodologique
Mairie Avrankou	Plan de Développement Communal	Données en lien avec les cibles spatialisées
Mairie Avrankou	Plan Annuel d'Investissement de 2015 à 2022	Projets en faveur des cibles spatialisées
Mairie d'Avrankou	Plan de Travail Annuel de 2015 à 2022	Projets en faveur des cibles spatialisées
Mairie Avrankou	Rapports d'évaluation des documents de planification	Réalisations en faveur des ODD
Mairie Avrankou	Répertoire des cibles spatialisées	Données sur les cibles spatialisées dans la Commune d'Avrankou et leur niveau d'atteinte au moment de la spatialisation
DDPD	Cahier des villages de l'Ouémé	Données socio-économiques dans la Commune d'Avrankou
DDPD	Monographie de l'Ouémé-Plateau	Données socio-économiques en lien avec les ODD
ANCB	Rapport de la localisation des ODD au Bénin	Focus sur les compétences communales en lien avec les ODD et stratégie d'intégration des cibles dans les documents de planification
Muni Wash	fiche synthétique de la situation de l'accès à l'eau, et l'assainissement dans la commune d'Avrankou	Progrès réalisés au niveau des cibles spatialisées den l'ODD 6

Source : SDLP-Avrankou, décembre 2022



### Annexe 3 : Tableau 11 : Fiche de collecte des données sur le terrain

Cibles spatialisées	Indicateurs / proxys	Questions d'enquête	Structures	Initiatives locales prises
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées	Indicateur 2.2.1 : Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans	Nombre d'enfants / écoliers sensibilisés sur la nutrition  Nombre d'enfants en retard de croissance (selon les normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS)	CS Avrankou, HZ 3A, CPS	
	2.2.2 : Prévalence de la malnutrition aigue (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)	Nombre de femmes sensibilisées sur l'allaitement maternel ou autres thèmes liés la nutrition de 2015 à 2022  Statistique de prise en charge des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes, ou allaitantes et des personnes âgées de 2015 à 2022 en malnutrition aigue et sévère	CS Avrankou, HZ 3A, CPS	
2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles	Indicateur 2.3.1 : Volume de production par unité de travail	Volume de production par principale culture agricole et leur rendement campagne 2022-2023	Cellule Comm. ATDA Avrankou, DDAEP, ONG	
	Indicateur 2.3.2 : Revenu moyen des petits producteurs alimentaires	Quel est le revenu moyen des petits producteurs par principale culture de 2015 à 2022	Cellule Comm. ATDA Avrankou, DDAEP, ONG	



3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Indicateur 3.4.2 : Létalité liée aux maladies cardiovasculaires	<p>Nombre de personnes sensibilisées sur les maladies cardiovasculaires de 2015 à 2022</p> <p>Nombre de cas de malades enregistrés</p> <p>Nombre de malades traités avec succès</p> <p>Nombre de malades référés</p>	CS Avrankou, HZ Atchoukpa, DDS	
	Indicateur 3.4.3 : Létalité liée au cancer	<p>Nombre de personnes sensibilisées sur le cancer de 2015 à 2022</p> <p>Nombre de cas de malades enregistrés</p> <p>Nombre de malades traités avec succès</p> <p>Nombre de malades référés</p>	CS Avrankou, HZ Atchoukpa, DDS	
	Indicateur 3.4.4 : Létalité liée au diabète	<p>Nombre de personnes sensibilisées sur le diabète de 2015 à 2022</p> <p>Nombre de cas de malades enregistrés</p> <p>Nombre de malades traités avec succès</p> <p>Nombre de malades référés</p>	CS Avrankou, HZ Atchoukpa, DDS	



	Indicateur 3.4.5 : Létalité liée aux maladies respiratoires chroniques	<p>Nombre de personnes sensibilisées sur les maladies respiratoires chroniques y compris le coronavirus de 2015 à 2022</p> <p>Nombre de cas de malades enregistrés</p> <p>Nombre de malades traités avec succès</p> <p>Nombre de malades référés</p>	CS Avrankou, HZ Atchoukpa, DDS	
	Indicateur 3.4.6 : Proportion de la population pratiquant au moins une activité sportive par semaine	Nombre de personnes pratiquant une activité sportive (Athlétisme, football, marche...)	Division affaires Sociales / Organisations sportives	
	Indicateur 3.4.7 : Taux de mortalité par suicide	Nombre de personnes qui se sont suicidées de 2015 à 2022 sur le territoire communal	Commissariats de la Commune, CV/CQ	
3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	Indicateur 3.7.1 : Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	<p>Nombre de femmes sensibilisées sur les méthodes modernes de planification familiale, période de 2015 à 2022</p> <p>Nombre de femmes qui utilisent les méthodes modernes de planification familiale, période de 2015 à 2022</p>	CS Avrankou, HZ Atchoukpa CPS, Organisation des femmes	
	Indicateur 3.7.2 : Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge	<p>Nombre de naissances chez les adolescentes de 10 à 14 ans de 2015 à 2022</p> <p>Nombre de naissances chez les adolescentes de 15 à 19 ans de 2015 à 2022</p>	CS Avrankou, HZ Atchoukpa, DDS	





4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles	Indicateur 4.1.1. : Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	<p>Nombre d'écoliers au CP au cours de l'année scolaire 2021-2022</p> <p>Nombre d'écoliers qui ont obtenu au moins une note de 10 en lecture (note de passage au CE1)</p>	CRP, DDEMP	
	Indicateur 4.1.2. : Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques	<p>Nombre d'écoliers au CP au cours de l'année scolaire 2021-2022</p> <p>Nombre d'écoliers qui ont obtenu au moins une note de 10 en mathématiques (Note de passage au CE1)</p>	CRP, DDEMP	
	Indicateur 4.1.3. : Proportion d'enfants en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	<p>Nombre total de candidats au CEP pendant l'année scolaire 2021-2022</p> <p>Nombre de candidats ayant obtenu une note de 10 au moins en lecture qu'ils soient admis au CEP 2022 ou non</p>	CRP, DDEMP	
	Indicateur 4.1.4. : Proportion d'enfants en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques	<p>Nombre total de candidats au CEP pendant l'année scolaire 2021-2022 dans la Commune d'Avrankou</p> <p>Nombre de candidats ayant obtenu une note de 10 en mathématiques qu'ils soient admis au CEP 2022 ou non</p>	CRP, DDEMP	



	Indicateur 4.1.5. : Proportion de jeunes en fin de premier cycle du qui obtiennent au moins la moyenne en français	<p>Nombre total de candidats au BEPC au cours de l'année scolaire 2021-2022 dans votre collège</p> <p>Nombre d'admis ou non au BEPC ayant obtenu au moins une note de 10 en français au cours de l'année scolaire 2021-2022 dans votre collège : Source relevé de notes du BEPC</p>	Directeurs des CEG de la Commune, DDESFTP	
	Indicateur 4.1.6. : Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en mathématiques	<p>Nombre total de candidats au BEPC au cours de l'année scolaire 2021-2022 dans votre collège</p> <p>Nombre d'admis ou non au BEPC ayant obtenu au moins une note de 10 en mathématiques au cours de l'année scolaire 2021-2022 dans votre collège : Source relevé de notes du BEPC</p>	Directeurs des CEG de la Commune	
	Indicateur 4.1.7 : Taux net de scolarisation dans le primaire	<p>Nombre total d'enfants en âge de scolarisation (CI)</p> <p>Nombre total d'enfants scolarisé hormis les abandons (du CI au CM2)</p> <p>Taux net de scolarisation dans le primaire à Avrankou si disponible</p>	CRP, DDEMP	



	<p>Indicateur 4.1.8 : Proportion d'écoliers ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire</p>	<p>Nombre d'écoliers inscrits au CI au cours de l'année scolaire 2009-2010</p> <p>Nombre d'écoliers inscrits au CI et au CM2 au cours de l'année scolaire 2014-2015</p> <p>Nombre d'écoliers inscrits au CI au cours de l'année scolaire 2017-2018</p> <p>Nombre d'écoliers inscrits au CM2 au cours de l'année scolaire 2019-2020</p> <p>Nombre d'écoliers inscrits au CM2 au cours de l'année scolaire 2022-2023</p> <p>Nombre d'abandons par année scolaire de 2009-2010 jusqu'à l'année scolaire 2022-2023</p>	<p>CRP, DDEMP</p>	
	<p>Indicateur 4.1.9 : Taux brut de scolarisation dans le primaire</p>	<p>Nombre total d'enfants en âge de scolarisation (CI)</p> <p>Nombre total d'enfants scolarisé y compris les abandons (du CI au CM2) en 2022-2023</p>	<p>CRP, DDEMP</p>	



	Indicateur 4.1.10 : Taux brut de scolarisation dans le secondaire	<p>Nombre total d'élèves y compris les nouveaux de la 6ème (donc de la 6ème en terminale) autorisés à s'inscrire dans votre collège au cours de l'année scolaire 2021-2022</p> <p>Nombre total d'élèves y compris les nouveaux de la 6ème (donc de la 6ème en terminale) qui ont pu s'inscrire dans votre collège dès la rentrée de l'année scolaire 2021-2022</p>	<p>CRP, DDEMP</p> <p>Directeur CEG</p>	
	Indicateur 4.1.11 : Taux net de scolarisation dans le secondaire	<p>Nombre total d'élèves y compris les nouveaux de la 6ème (donc de la 6ème en terminale) autorisés à s'inscrire dans votre collège au cours de l'année scolaire 2021-2022</p> <p>Nombre total d'élèves y compris les nouveaux de la 6ème (donc de la 6ème en terminale) qui ont pu s'inscrire et qui sont restés dans votre collège jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022 (Effectif en fin d'année = effectif qui a pu s'inscrire moins les abandons)</p>	<p>CRP, DDEMP</p> <p>Directeur CEG</p>	
	Taux d'achèvement du cycle primaire			
5.1 Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles	Indicateur 5.1.1 : Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non discrimination fondée sur le sexe	Quelles sont les dispositions réglementaires de la promotion de la femme et de l'égalité des sexes	CPS/ Association des femmes	



	Indicateur 5.1.2 : Indice de la Condition de la Femme	Quel est l'indice de la condition de la femme ?  Proportion de femmes responsables (Chefs de service) et chefs de division dans l'administration communale en 2022 et au niveau des services déconcentrés dans la Commune d'Avrankou	CPS/ Association des femmes, DDPD, SRH	
	Indicateur 5.1.3 : Proportion de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans ayant subi une mutilation ou une ablation génitale	nombre de femmes ou de filles ayant subi l'excision	CPS/ Association des femmes	
	Indicateur 5.1.4 : Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans	Quel est le nombre de cas de femmes âgées de 20 à 24 ans en foyer qui ont recours à vos services	CPS/ Association des femmes	
	Indicateur 5.1.5 : Nombre de cas relatifs à la violence sexuelle reçus dans les structures de prise en charge	Nombre de cas de violence sexuelle sur la période de 2015 à 2022	CPS/ Association des femmes	
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable	Indicateur 6.1.1 : Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	quels sont les Arrondissements ruraux / villages desservis par le système d'eau potable	ST, SONEB	
	Indicateur 6.1.2 : Taux de desserte en eau potable en milieu urbain	Nombre total de ménages dans les Arrondissements de Ouanho, d'Avrankou-Centre et d'Atchoukpa?  Combien de ménages sont abonnés au réseau de la SONEB	DDPD, SONEB	



	Indicateur 6.1.3 : Taux de desserte en eau potable en milieu rural	<p>Nombre total de villages / quartiers dans les Arrondissements ruraux d'Avrankou?</p> <p>Combien de quartiers sont desservis par les Bornes fontaines?</p> <p>Combien de ménages / maisons sont abonnés au service privé de l'AEV?</p>	DDPD, ST	
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	Indicateur 6.2.1 : Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	<p>Nombre de quartiers urbains desservis par les systèmes de collecte des ordures</p> <p>Nombre de toilettes publiques ayant un système de lavage de mains avec le savon et les Arrondissement couverts</p> <p>Nombre de centre de regroupement et de tri des ordures dans la Commune</p>	SADE, ST, UBEDA ONG	
8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	Indicateur 8.9.1 : PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total	Part du budget consacrée au Tourisme ?	RAAF	
	Indicateur 8.9.2 : Taux de croissance PIB directement tiré du tourisme	Quel est le montant des recettes tirées du tourisme ?	DDCT, RAAF	
	Indicateur 8.9.3 : Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois	<p>Nombre total d'emplois disponible dans la Commune d'Avrankou</p> <p>Nombre d'emplois dans la domaine du tourisme</p>	ANPE, DDTFP	
	Indicateur 8.9.4 : Taux de croissance des emplois dans le secteur du tourisme	Nombre total d'emplois de 2015 à 2022 dans le secteur du tourisme dans la Commune d'Avrankou	ANPE, DDTFP	



	Indicateur 8.9.5 : Taux de Croissance du nombre d'arrivées touristiques	Nombre de visiteurs des sites touristiques dans la Commune d'Avrankou (Rivière Assissa, Marre sacrée de Zèkpon, Monument du dur combat d'Atchoukpa) de 2015 à 2022	SASSCT, ONG (GRABE-BENIN), Association des Guides et Accompagnateurs de l'Ouémé	
	Indicateur 8.9.6 : Part du budget du tourisme dans le Budget général de l'Etat	Budget de la commune en 2022 Part consacrée au tourisme	RAAF	
12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	Indicateur 12.5.1 Taux de recyclage national	Quantité d'ordures produites Quantité d'ordures recyclées	SADE, UBEDA ONG	

Source : SDLP, décembre 2022



#### Annexe 4 : Tableau 12 : Données sur les écoles primaires de la Commune d'Avrankou

Questionnaire de collecte de données	Données	Proportion
Nombre d'écoliers au CP au cours de l'année scolaire 2021-2022	8890	100%
Nombre d'écoliers qui ont obtenu au moins une note de 10 en lecture (note de passage au CE1)	4455	50,11%
Nombre d'écoliers au CP au cours de l'année scolaire 2021-2022	8890	100%
Nombre d'écoliers qui ont obtenu au moins une note de 10 en mathématiques (Note de passage au CE1)	4430	49,83%
Nombre total de candidats au CEP pendant l'année scolaire 2021-2022	4880	100%
Nombre de candidats ayant obtenu une note de 10 au moins en lecture qu'ils soient admis au CEP 2022 ou non	2151	44,08%
Nombre total de candidats au CEP pendant l'année scolaire 2021-2022 dans la Commune d'Avrankou	4880	100%
Nombre de candidats ayant obtenu une note de 10 en mathématiques qu'ils soient admis au CEP 2022 ou non	2053	42,07%
Nombre total d'enfants en âge de scolarisation (CI) dans la Commune d'Avrankou	8380	
Nombre total d'enfants scolarisé hormis les abandons (du CI au CM2) au cours de l'année scolaire 2021-2022	42630	
Taux net de scolarisation dans le primaire à Avrankou	94,92%	
Nombre d'écoliers inscrits au CI au cours de l'année scolaire 2009-2010	6381	100%
Nombre d'écoliers inscrits au CI au cours de l'année scolaire 2014-2015	7244	100%
Nombre d'écoliers inscrits au CM2 au cours de l'année scolaire 2014-2015	3123	48,94%
Nombre d'écoliers inscrits au CI au cours de l'année scolaire 2017-2018	7914	100%
Nombre d'écoliers inscrits au CM2 au cours de l'année scolaire 2019-2020	4108	56,71%





Nombre d'écoliers inscrits au CM2 au cours de l'année scolaire 2022-2023	4747	59,98%
Nombre d'abandons par année scolaire de 2009-2010	1875	
Nombre d'abandons pour l'année scolaire 2022-2023	1278	
Nombre total d'enfants scolarisé y compris les abandons (du CI au CM2) en 2021-2022	42630	97,05%
Nombre total d'enfants attendus au cours de l'année scolaire 2021-2022	43928	
Nombre total admis au collège à la fin de l'année scolaire 2021-2022	3484	
Nombre total d'EPP et d'écoliers dans la Commune d'Avrankou (Année scolaire 2022-2023)	99	
Nombre d'EPP bénéficiaires du PNASI (Année scolaire 2022-2023)	50	
Nombre d'écoliers bénéficiaires du PNASI (Année scolaire 2022-2023)	16406	
Nombre d'EPP disposant un jardin scolaire (Année scolaire 2022-2023)	16	
Nombre d'EPP disposant un centre d'élevage (Année scolaire 2022-2023)	3	

**Annexe 5 : Tableau 13** : Taux sur la scolarisation primaire dans la Commune d'Avrankou

<b>Indicateurs associés à la cible 4.1</b>			
<b>Indicateurs associés à la cible 4.1</b>	<b>Année scolaire 2019-2020</b>	<b>Année scolaire 2020-2021</b>	<b>Année scolaire 2021-2022</b>
4.1.1	45,58	47,81	50,11
4.1.2	32,68	38,12	49,83
4.1.3	35,62	40,08	44,08



4.1.4	36,02	39,45	42,07
4.1.5	39,7	42,51	53,08
4.1.6	15,44	19,2	24,91
4.1.7	85,78	88,71	94,92
4.1.8	41,85	44,45	48,94
4.1.9	80,65	89,05	94,05
4.1.10	82,56	88,25	91,32
4.1.11	75,88	82,05	85,25

**Annexe 6 : Tableau 14 : Données de mesure des indicateurs sociaux du CPS et du CS Avrankou**

N°	Questionnaire de collecte de données	Données officielles validées				Initiatives prises
		2019	2020	2021	2022	
1	Nombre d'enfants / écoliers sensibilisés sur la nutrition de 2015 en 2022	67	128	134	115	
2	Nombre d'enfants en retard de croissance (selon les normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) par année de 2015 à 2022	9	5	14	193	
3	Nombre de femmes sensibilisées sur l'allaitement maternel ou autres thèmes liés la nutrition par année de 2015 à 2022	25	30	22	25	sensibilisation
4	Statistique de prise en charge des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes, ou allaitantes et des personnes âgées, par année de 2015 à 2022 en malnutrition aigue et sévère	8	18	9	13	Démonstration culinaire
5	Nombre de femmes sensibilisées sur les méthodes modernes de planification familiale par année de 2015 à 2022	40	42	35	38	
6	Nombre de femmes qui utilisent les méthodes modernes de planification familiale par année de 2015 à 2022	40	201	614	528	
7	Quelles sont les dispositions réglementaires de la promotion de la femme et de l'égalité des sexes au Bénin					
8	Quel est l'indice de la condition de la femme en 2022					



9	nombre de femmes ou de filles ayant subi l'excision par année de 2015 à 2022	0	0	0	0	
10	Quel est le nombre de cas de femmes âgées de 20 à 24 ans en foyer qui ont recours à vos services par année de 2015 à 2022	139	171	156	231	Sensibilisation des textes de loi sur la protection de la femme
11	Nombre de femme de 20 à 24 ans mariées ou en union avant l'âge de 18 ans		248	255	231	
12	Nombre de cas de violence sexuelle sur la période par année de 2015 à 2022	11	6	7	9	référer les cas vers la justice
13	Nombre de cas de diabète enregistrés et référés	58	55	48	47	
14	Nombre de cas de maladies cardiovasculaires reçus et traités avec succès		25	43		
15	Nombre de cas de malades cardiovasculaires				192	

### Annexe 7 : Tableau 15 : Données liées à la gestion de l'environnement de l'ONG UBEDA

N°	Questionnaire de collecte de données	Données officielles validées	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Initiatives prises
1	Nombre de quartiers urbains desservis par les systèmes de collecte des ordures	10									
2	Nombre de toilettes publiques ayant un système de lavage de mains avec le savon et les arrosissements couverts	3									
3	Nombre de centre de regroupement et de tri des ordures dans la Commune	0									
4	Quantité d'ordures produite par année de 2015 à 2022		864	864	1296	1296	1296	1296	1296	1296	9 504
5	Quantité d'ordures recyclées par année de 2015 à 2022		0	0	0	375	400	550	675	800	formation des producteurs sur les techniques de compostage



### Annexe 8 : Tableau 16 : Données sur les collèges de la Commune

No	Questionnaire de collecte de données	CEG Ouindodji			CEG Atchoukpa			CEG Ouanho			CEG Avrankou 1			CEG Avrankou 2		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
1	Nombre total de candidats au BEPC pendant l'année scolaire 2021-2022	0	0	-	163	138	301	145	141	286	181	128	309	34	47	81
2	Nombre de candidats au BEPC ayant obtenu au moins une note de 10 en lecture et/ou communication écrite	0	0	-	82	68	150	69	79	148	52	136	188	17	22	39
3	Nombre de candidats au BEPC ayant obtenu au moins une note de 10 en Mathématiques	0	0	-	57	17	74	12	8	20	7	5	12	10	12	22
4	Nombre total des élèves attendus au collège (2021-2022) dans la commune d'Avrankou	370	378	748	1 339	1 120	2 459	938	951	1 889	1 228	1 211	2 439	266	274	540
5	Nombre total d'élèves inscrits au collège dès la rentrée de l'année scolaire 2021-2022	339	337	676	1 137	1 006	2 143	912	928	1 840	1 242	1 211	2 453	218	268	486
6	Nombre total d'élèves inscrits et restés au collège jusqu'à la fin de la rentrée scolaire 2021-2022 dans la Commune d'Avrankou	313	301	614	1 083	972	2 055	846	870	1 716	1 128	1 174	2 302	208	256	464

### Annexe 9 : Tableau 17 : Données CEG Avrankou

No	Questionnaire de collecte de données	CEG Avrankou 3			CEG Gbozounmè			CEG Djomon			CEG Malé			CEG Kouti			CEG Sado			Total			Calcul		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
1	Nombre total de candidats au BEPC pendant l'année scolaire 2021-2022	46	45	91	41	32	73	124	129	253	155	197	352	83	88	171	42	40	82	1 014	985	1 999	100%	100%	100%
2	Nombre de candidats au BEPC ayant obtenu au moins une note de 10 en lecture et/ou communication écrite	34	47	81	20	22	42	62	17	79	113	136	249	29	29	58	17	10	27	495	566	1 061	48,82%	57,46%	53,08%



3	Nombre de candidats au BEPC ayant obtenu au moins une note de 10 en Mathématiques	15	19	34	20	19	39	67	40	107	67	78	145	20	11	31	8	6	14	283	215	<b>498</b>	<b>27,91%</b>	<b>21,83%</b>	<b>24,91%</b>
4	Nombre total des élèves attendus au collège (2021-2022) dans la commune d'Avrankou	505	485	990	447	421	868	1 148	953	2 101	824	1 018	1 842	920	711	1 631	356	344	700	8 341	7 866	<b>16 207</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
5	Nombre total d'élèves inscrits au collège dès la rentrée de l'année scolaire 2021-2022	335	348	683	407	377	784	914	984	1 898	784	946	1 730	820	612	1 432	341	334	675	7 449	7 351	<b>14 800</b>	<b>89,31%</b>	<b>93,45%</b>	<b>91,32%</b>
6	Nombre total d'élèves inscrits et restés au collège jusqu'à la fin de la rentrée scolaire 2021-2022 dans la Commune d'Avrankou	297	327	624	365	339	704	995	809	1 804	748	916	1 664	710	548	1 258	316	295	611	7 009	6 807	<b>13 816</b>	<b>84,03%</b>	<b>86,54%</b>	<b>85,25%</b>

### Annexe 10 : Tableau 18 : Données du Centre Saint Camille

N°	Questionnaire de collecte de données	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Données officielles validées	Initiatives locales prises
1	Quel est le nombre de malades mentaux que compte le centre par année de 2015 à 2022	1092	1011	1032	1202	1171	1088	1180	1216	8 992	
2	Quel est le nombre de malades mentaux rétablis	930	892	980	1076	1104	1045	1141	1116	8 284	Appui financier pour appuyer les AGR
3	Nombre de malades formés aux activités génératrices de revenus	41	32	24	16	23	25	16	12	189	Création d'un centre de pâtisserie, couture, boutique, tissage et élevage
4	Combien de malades compte le centre à date (fin 2022) ?								180	180	



### Annexe 11 : Tableau 19 : Données du Centre YETIN-Avrankou

Questionnaire de collecte de données	Données officielles validées
Quel est le nombre d'enfants orphelins pris en charge par votre centre de 2015 à 2022	197
Quel est le nombre d'enfants orphelins remis à leur famille de 2015 à 2023	192
Combien d'enfants initiés aux activités génératrices de revenus ou scolarisés	321
Combien d'enfants compte le centre à date?	17

### Annexe 12 : Tableau 20 : Données sur l'alimentation scolaire à Avrankou

N°	Questionnaire de collecte de données	Garçon	Fille	Total
1	Nombre total d'EPP dans la Commune d'Avrankou (Année scolaire 2022-2023)			97
2	Nombre d'EPP bénéficiaires du PNASI (Année scolaire 2022-2023)			61
3	Nombre d'écoliers bénéficiaires du PNASI (Année scolaire 2022-2023)	8596	7810	16406
4	Nombre d'EPP disposant un jardin scolaire (Année scolaire 2022-2023)			16
5	Nombre d'EPP disposant un centre d'élevage (Année scolaire 2022-2023)			3



### Annexe 13 : Tableau 21 : Données sur le personnel / Mairie Avrankou

N°	Questionnaire de collecte de données	Données officielles validées
1	Nombre de femmes responsables (Chefs de service) et chefs de division dans l'administration communale en 2022 tenant compte du nouvel organigramme	22
3	Quel est le montant des recettes tirées du tourisme dans la Commune d'Avrankou de 2015 à 2022 ?	0
4	Nombre total d'emploi disponible dans la Commune d'Avrankou en 2022	
5	Nombre d'emploi dans le domaine du tourisme en 2022	
6	Nombre total d'emploi dans le secteur du tourisme dans la Commune d'Avrankou de 2015 à 2022	
7	Nombre de personnes pratiquant une activité sportive (Athlétisme, football, marche...)	283 (2019), 301 (2020), 360 (2021), 457 (2022)

### Annexe 14 : Tableau 22 : Effectif du personnel de la Mairie et des Services déconcentrés de l'Etat sur le territoire communal

N°	SDE	Effectif		Total
		Masculin	Féminin	
1	SCEFC	2	0	2
2	US Sado	10	0	10
3	ATDA	4	2	6
4	La Poste	1	1	2
5	Commissariat Atchoukpa	13	0	13
6	CPS	0	3	3
7	TC	2	1	3
8	Commissariat Avrankou	10	1	11
9	CRP	311	251	562
10	CS Avrankou	18	72	90
11	Mairie Avrankou	38	24	62
12	Impôt	1	0	1
13	SONEB	4	1	5
TOTAL		414	356	770
	Taux	53,77%	46,23%	100%



**Annexe 15 : Tableau 23 : Données de la DDPD-OP**

Questionnaire de collecte de données	Ménages			Population								
	Ouanho	Avrankou-Centre	Atchoukpa	Ouanho			Avrankou-Centre			Atchoukpa		
				Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Nombre total de ménages dans les Arrondissements de Ouanho, d'Avrankou-Centre et d'Atchoukpa?	3113	4374	7222	7 295	7 739	15 034	9 912	10 414	20 326	17 348	17 884	35 232
Combien de ménages sont abonnés au réseau d'eau potable ?	32%	52,10%	25,20%									

**Annexe 16 : Tableau 24 : Données de la Section Communale des Eaux Forêts et Chasse (SCEFC)**

N°	Questionnaire de collecte de données	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
1	Nombre de plants mis en terre	21072	9271	26188	11001	13064	20190	2460	21033	124 279
2	et la superficie reboisée dans la Commune d'Avrankou de 2015 à 2022	18,7	12,66	14,75	8,72	4,32	5,55	2,39	5,11	72,20

**Annexe 17 : Tableau 25 : Données du SAAF / Mairie Avrankou**

N°	Questionnaire de collecte de données	Données officielles validées
1	Part du budget consacré au Tourisme de 2015 à 2022 ?	2 000 000
2	Quel est le montant des recettes tirées du tourisme de 2015 à 2022 ?	0

**Annexe 18 : Tableau 26 : Données sur les suicides dans la Commune d'Avrankou**

Questionnaire de collecte de données	Données officielles validées	Commissariat Avrankou	Commissariat Atchoukpa	Total
Nombre de personnes qui se sont suicidées sur le territoire communal d'Avrankou par année de 2015 à 2022	2015	0	0	0
	2016	0	3	3
	2017	1	1	2
	2018	1	3	4
	2019	1	2	3
	2020	0	3	3
	2021	0	2	2
	2022	2	4	6





### Annexe 19 : Tableau 27 : Données de la DSA/MAEP sur la production agricole à Avrankou

Campagne	2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	sup	Rendement	Production	sup	Rendement	Production	sup	Rendement	Production	sup	Rendement	Production	sup	Rendement	Production	Sup	Rendement	Production	Sup	Rendement	Production
Maïs	5 269	192 <sup>1</sup>	6 281	4 586	137 <sup>1</sup>	5 217	4 731	1 026	4 856	5 672	1 087	6 165	7 178	879	6 312	6366	927	5 900	4759	927	4 411
Manioc	1 905	8086	15 403	1 722	7620	13 121	1 750	8502	14 878	2 147	8 246	17 704	2 043	8 849	18 078	1893	8 933	16 912	471	000 <sup>9</sup>	13 239
Patate Douce	910	4357	3 965	875	5746	5 030	787	4204	3 308	723	5 707	4 125	483	5 144	2 483	493	4 695	2 317	531	077 <sup>5</sup>	2 696
Niébé	409	1036	424	372	817	304	405	800	324	487	1 006	490	388	1 073	416	375	795	298	335	778	261
Arachide	891	872	778	984	784	771	145 <sup>1</sup>	819	938	016 <sup>1</sup>	994	010 <sup>1</sup>	945	941	889	992	890	882	866	890	770
Tomate	23	5455	123	23	6465	152	25	6385	160	25	5227	131	13	10706	139	13	7226	97	14	6290	88
piment	6	3659	20				3	4600	12	4	4370	18	4	3982	14	4	3925	14	4	3 962	14
grande morelle	8	7500	60	22	8591	189	21	9000	189	19	9042	171	17	8711	152	18	8074	149	19	7 827	148
Crincrin	12	5 965	72	11	5 428	60	11	5 404	59	14	5 545	76	12	5 591	67	10	4 776	48	7	4830	34

### Annexe 20 : Tableau 28 : Données de l'ONG GRABE-BENIN

N°	Questionnaire de collecte de données	Données officielles validées	Initiatives locales
2	Volume de productions par principales cultures agricoles et leurs rendements au cours des différentes campagnes agricoles de 2015 à 2022		
3	Quel est le revenu moyen des petits producteurs par principales cultures de 2015 à 2022		
4	Quel est le nombre de forêts sacrées et leurs superficies respectives dans la Commune d'Avrankou	59	<p>59 forêts sacrées ont été reboisées dans la Commune, les forêts sacrées de Oro de Latchè, Kogbomè, et Wamon sont dotées de PAGS et inscrits dans le système des aires protégées du Bénin avec prise d'Arrêté Communal (Projet PISAP)</p> <p>Réintroduction d'espèces animales (waran, caméléon, python royal dans les forêts de Latchè, Kogbomè et Wamon</p> <p>La forêt de Kotan-Ségbé (Katé) renforcée avec achat de terre complémentaire d'une superficie de 1679 m<sup>2</sup> et don à la communauté</p> <p>Les comités de gestion des forêts régulièrement renforcés au moins deux fois par an</p> <p>Rencontre périodique de sensibilisation des dignitaires des forêts sacrées sur les questions de changement climatiques, l'importance des forêts et des ressources naturelles</p>



5	Nombre de plants mis en terre et superficie reboisée dans la Commune d'Avrankou de 2015 à 2022	39 506	Caïlcédrat, baobab, gmélina, céliba pentadra, Jatropha, Fracké mis en terre au niveau des administrations publiques, églises, artères de voies
6	Quels sont les types d'acteurs formés et leur nombre par catégorie sur les mesures de lutte contre le changement climatique de 2015 à 2022 ?		12 sessions de formation en éducation environnementale au profit des jeunes "GRAINE FUTURE" soit 2 sessions par année de 2015 à 2018 et une session de 2019 à 2022 avec 600 jeunes impactés directement
7	Quelles sont les mesures endogènes de lutte contre le changement climatique		
8	Autres sessions de formations		2 groupements de femmes installés à Djomon et Kotan 32 espèces de légumes repertoriées et promues 800 m² de terre mis à la disposition des femmes pour la production Jardins scolaires installés au CEG1 Avrankou, CEG3 Avrankou CEG Sado, CEG Djomon Mise en place des clubs environnementaux dans les CEG de la Commune d'Avrankou

**Annexe 21 : Tableau 29 : Données sur le tourisme / Association départementale des guides accompagnateurs et conférenciers de l'Ouémé-Plateau**

N°	Questionnaire de collecte de données	Données officielles validées								
		2015			2022					
		Visiteurs nationaux	visiteurs étrangers	Total	Visiteurs nationaux	visiteurs étrangers	Total	Taux de croissance des visiteurs nationaux	Taux de croissance des visiteurs étrangers	Taux global
1	Nombre de visiteurs des sites touristiques dans la Commune d'Avrankou (Rivière noire Assissa) de 2015 à 2022	211	752	963	375	1 725	2 100	78%	129%	118%
2	Nombre de visiteurs des sites touristiques dans la Commune d'Avrankou (Marre sacrée de Zèkpon) de 2015 à 2022	3 778	14	3 792	5 400	30	5 430	42,93%	114%	43,20%
3	Nombre de visiteurs des sites touristiques dans la Commune d'Avrankou (Monument du dur combat d'Atchoukpa) de 2015 à 2022				-	-				
	<b>TOTAL</b>	<b>3 989</b>	<b>766</b>	<b>4 755</b>	<b>5 775</b>	<b>1 755</b>	<b>7 530</b>			
	<b>Taux de croissance</b>				<b>45%</b>	<b>129%</b>	<b>58%</b>			



**Annexe 22 : Tableau 30 : Point des ouvrages et situation de l'eau dans la Commune d'Avrankou**

					Nom AEV /PEA	Nbre BF	Nbre BF en panne	FPM	FPM en panne	Nbre BP	Nbre BP en panne	Total EPE Fonct	Total EPE en panne
Département		Commune	Arrondissement	Village									
OUEME		AVRANKOU	AVRANKOU	AVALIGBO		-	-	2		-	-		
OUEME		AVRANKOU	AVRANKOU	DANGBODJI		-	-	2		-	-		
OUEME		AVRANKOU	AVRANKOU	HOUEDAKOME		-	-	6		-	-		
OUEME		AVRANKOU	AVRANKOU	HOUZEZ		-	-	1		-	-		
OUEME		AVRANKOU	AVRANKOU	HOUNDOME-ALIGO		-	-	5		-	-		
OUEME		AVRANKOU	AVRANKOU	KOGBOME		-	-	1		-	-		
OUEME		AVRANKOU	AVRANKOU	LATCHE-HOUZOUNME	PEA/ CEG3	-	-	3		-	-		
OUEME		AVRANKOU	AVRANKOU	SEDJE	PEA/ EM Sèdjè								
OUEME		AVRANKOU	AVRANKOU	SEDJE		-	-	4		-	-		
OUEME		AVRANKOU	KOUTY	AFFOMADJE-KADA				4					
OUEME		AVRANKOU	KOUTY	GBAGLA-GANFAN				7					
OUEME		AVRANKOU	KOUTY	GBAGLA-KOKE				4					
OUEME		AVRANKOU	KOUTY	GBOHOUNGBO				2					
OUEME		AVRANKOU	KOUTY	KOUTI- LOGON				3					
OUEME		AVRANKOU	KOUTY	KOUTI-KARO				4					
OUEME		AVRANKOU	KOUTY	LOKO-DAVE				3					
OUEME		AVRANKOU	KOUTY	TOKPO				7					
OUEME		AVRANKOU	OUANHO	GBAKPO-YENOU-ACLE				4					
OUEME		AVRANKOU	OUANHO	HEHOUN				5					
OUEME		AVRANKOU	OUANHO	OUANHO				3					
OUEME		AVRANKOU	OUANHO	TCHAKLA				8					



OUEME		AVRANKOU	SADO	DANME-TOVIHOUDI		7		2		9			
OUEME		AVRANKOU	SADO	KATE-KLIKO		5		1		5			
OUEME		AVRANKOU	SADO	KOTAN		7		4		11			
OUEME		AVRANKOU	SADO	SADO		9		2		8			
OUEME		AVRANKOU	SADO	VAGNON		3		2		4			
OUEME		AVRANKOU	SADO	WAMON		2		2		3			
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	MALE				3	2				
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	OUINDODJI		6	6	4	3				
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	TANZOUN				2	2				
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	TCHOUKOU DAHO	01 AEV	13	13	1	1	8	8		
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	TODEDI				2	2				
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	TOKPA-YONHOSSOU		4	4	1	1				
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	VODENOU		1	1	2	2				
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	ZOUNGUE				1	1				
OUEME		AVRANKOU	DJOMON	AFFANDJI-TANME	01 AEV	7							
OUEME		AVRANKOU	DJOMON	AHOVO		9	9	3	2				
OUEME		AVRANKOU	DJOMON	BOKOUSSO				1	0				
OUEME		AVRANKOU	DJOMON	DANME-KPOSSOU	01 PEA			3	3				
OUEME		AVRANKOU	DJOMON	DJOMON	01 AEV	02+06''	6	2	2				
OUEME		AVRANKOU	DJOMON	GBETCHOU		2	2	4	4				
OUEME		AVRANKOU	DJOMON	GBODJE		2	2	4	4				
OUEME		AVRANKOU	DJOMON	HOUELI				3	3				
OUEME		AVRANKOU	DJOMON	HOUNGO		2	2	1	1				
OUEME		AVRANKOU	DJOMON	LOTIN-GBEDJEHOUIN	01 AEV	28	6	9	9				
OUEME		AVRANKOU	DJOMON	SEDJE-AHOVO		2	2						
OUEME		AVRANKOU	DJOMON	SEKANME		3	3	10	8				
OUEME		AVRANKOU	GBOZOUNME	AGAMADIN				1	0				



OUEME		AVRANKOU	GBOZOUNME	AGBOMASSE		4	2	7	6	15			
OUEME		AVRANKOU	GBOZOUNME	GBOZOUNME		4	1	3	3	5			
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	MALE				3	2				
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	OUIINDODJI		6	6	4	3				
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	TANZOUN				2	2				
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	TCHOUKOU DAHO	01 AEV	13	13	1	1	8	8		
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	TODEDJI				2	2				
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	TOKPA- YONHOSSOU		4	4	1	1				
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	VODENOU		1	1	2	2				
OUEME		AVRANKOU	ATCHOUKPA	ZOUNGUE				1	1				
OUEME		AVRANKOU	GBOZOUNME	AGAMADIN				1	0				
OUEME		AVRANKOU	GBOZOUNME	AGBOMASSE		4	2	7	6	15			
OUEME		AVRANKOU	GBOZOUNME	GBOZOUNME		4	1	3	3	5			
OUEME		AVRANKOU	GBOZOUNME	HOUNGON- DJINON		3		4	3	11			
OUEME		AVRANKOU	GBOZOUNME	SELIGON	01 AEV	15	2	2	1	3			
		<b>TOTAL</b>				<b>170</b>	<b>88</b>	<b>191</b>	<b>86</b>	<b>110</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Annexe 23 : Tableau 31 : Valeurs de quelques indicateurs dans le secteur**

	Année	2019	2020	2021
Série 1	Pourcentage des ménages bénéficiant d'un service d'eau potable de base existant	8,45%	11,62%	15,30%
Série 2	Proportion de ménages ont accès à une source d'eau améliorée	12,23%	13,56%	16,50%
Série 3	Proportion de ménages s'approvisionnent auprès d'une source d'eau située à domicile	5,55%	6,35%	8,20%
Série 4	Proportions de ménages ont accès à une source d'eau améliorée en parcourant un trajet aller-retour qui ne dépasse pas 30 minutes, temps d'attente y compris	68,56%	72,42%	84,30%
Série 5	Proportions de ménages disposent de l'eau de boisson de façon continue respectivement en journée	25,15%	28,45%	32,50%



Série 6	Proportions de ménages disposent de l'eau de boisson de façon continue respectivement dans la nuit	19,80%	29,20%	27,10%
Série 7	Proportions de ménages satisfaits respectivement de la disponibilité de l'eau dans la commune d'Avrankou	18,56%	17,28%	20,80%
Série 8	Proportions de ménages satisfaits respectivement de la qualité de l'eau dans la commune d'Avrankou	35,60%	37,06%	42,40%

**Annexe 24 : Tableau 32 :** Données sur l'artisanat dans la Commune d'Avrankou

<b>Année</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Nombre total d'artisans	8594	11829	12024
nombre d'artisans ayant reçu un appui technique ou financier	1200	859	3800
nombre d'artisans ayant participé aux séances de perfectionnement	3250	1850	5185



**Annexe 25 : Tableau 33 : Liste des forêts sacrées de la Commune et leur superficie**

N°	Les Forêts sacrées de la Commune d'Avrankou				Superficie (ha)
	Nom de la Forêt sacrée	arrondissement	Coordonnées géographiques		
			Longitude X	Latitude Y	
1.	Tolegba	Avrankou	0462222	0723796	0,08
2.	Toli	Avrankou	0462254	0723776	0,005
3.	Oro-zoun	Avrankou	0462267	0723791	0,005
4.	Houeto-houandji	Avrankou	0462338	0723715	0,15
5.	Zoungaa Aton	Avrankou	0462935	0723733	0,2
6.	Oro-zoun	Avrankou	0460617	0724671	0,6
7.	Lokoga-zoun	Avrankou	0460788	0724531	7
8.	Oro-zoun	Djomon	0457516	0726525	0,5
9.	Lokogazoun	Djomon	0457610	0726795	0,075
10.	Hlazoun	Djomon	0457332	0726754	0,5
11.	Oro-zoun	Djomon	0455970	0727770	1,5
12.	Djeholouzoun	Djomon	0456359	0727332	0,5
13.	Sakpata-zounmè	Djomon	0456449	0727909	1
14.	Djowamon-zoun	Djomon	0458351	0725964	2
15.	Sazoumè	Djomon	0458372	0726089	2
16.	Abikouzoun	Djomon	0458362	0726113	3
17.	Oro-zoun	Djomon	0460565	0727374	3
18.	So-zoun	Djomon	0459455	0728065	0,5
19.	Oro-zounAligammè	Djomon	0458653	0728375	0,75
20.	Tolili-zoun	Djomon	0457036	0727214	0,05
21.	Glanwé-zoun	Djomon	0456720	0727316	0,5
22.	Djèholou-zoun	Djomon	0456425	0727328	0,5
23.	Aylo-zoun	Djomon	0456869	0727803	0,05
24.	Dogba (Houngloto)	Kouty	0461996	0731661	0,75
25.	Oro-zoun	Kouty	0461986	0731091	2
26.	Dassa-zoun	Kouty	0458422	0732891	1
27.	Tolili-zoun	Kouty	0458196	0732130	1
28.	Gouti	Kouty	0457841	0729364	0,05



29.	Oro-zoun	Kouty	0458452	0730544	1,5
30.	Oro-zoun	Gbozounmè	0463903	0727260	0,5
31.	Ogou-zoun	Gbozounmè	0464029	0727280	1
32.	Kpovo-zoun et Koudavo-zoun	Gbozounmè	0464064	0727279	0,5
33.	Kpognon-zoun	Gbozounmè	0464379	0726994	0,5
34.	Setoko-zoun	Gbozounmè	0463845	0726307	1
35.	Aylo-zoun	Gbozounmè	0465304	0726183	0,5
36.	Oro-zoun	Gbozounmè	0464977	0725490	0,5
37.	Sègbè-zoun	Sado	0466103	0723912	0,5
38.	Founté-zoun	Sado	0466649	0722484	0,15
39.	Dangbé-zoun	Sado	0466475	0722374	0,1
40.	Oro-zoun	Sado	0465017	0722606	0,90
41.	Djoholo-zoun	Sado	0465062	0722581	0,05
42.	Doudoua-zoun	Sado	0465068	0722542	0,1
43.	Bokohounmè	Sado	0466815	0723463	0,0125
44.	Oro-zoun	Sado	0466817	0724106	0,5
45.	Sé-zoun	Sado	0466018	0723737	0,0210
46.	Egoun-zoun	Atchoukpa	0459489	0723877	0,05
47.	Atchoukpa-zoun	Atchoukpa	0459577	0723908	1,5
48.	Watchinou-gan	Atchoukpa	0458552	0724042	1
49.	Zounguè-gbé	Ouanho	0460041	0723338	0,1
50.	Togbahoun	Ouanho	0460163	0723281	0,05
51.	Oro-zoun	Ouanho	0459706	0723036	0,1
52.	Zodjè	Ouanho	0461661	0722586	0,08
53.	Zèkpon	Ouanho	0462058	0722990	0,06
54.	Ahouanga	Ouanho	0461990	0722564	0,08
55.	Ogou	Ouanho	0461854	0722414	0,25
56.	Datin-zoun	Ouanho	0462161	0722181	0,25
57.	Aylo-zoun	Ouanho	0462165	0722193	0,14
58.	Gbetò-zoun	Ouanho	0460287	0721069	0,25
59.	Tolili	Avrankou	0462181	0724290	0,05
<b>Total : 59</b>					<b>41,4185</b>

Source : SCEFC-Avrankou





**Annexe 26 : Tableau 34 : Données sur l'emploi dans le secteur du tourisme**

N°	Questionnaire de collecte de données	Données officielles validées							
		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1	Nombre d'emploi dans le secteur du tourisme de 2015 à 2022 dans la Commune d'Avrankou	3	3	4	4	4	14	14	14

**Annexe 27 : Tableau 35 : Rapport ressources propres par habitant**

Année	2016	2017	2018	2019	2 020	2 021
Ressources propres	319 058 288	369 909 969	319 885 533	319 795 087	318 976 185	369 696 139
Projection de la Population	140 309	144 396	148 482	152 568	156 655	160 741
Ressources par Habitant	2273,97	2561,78	2154,37	2096,08	2036,17	2299,95

